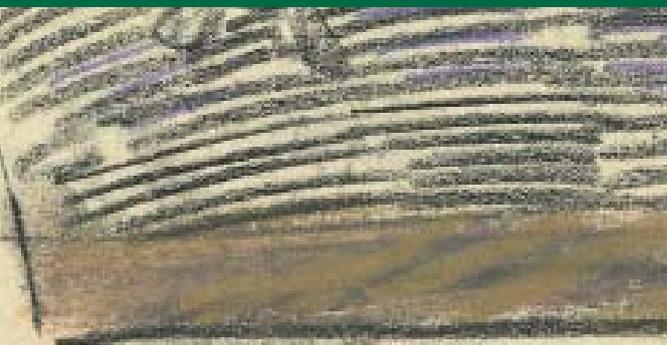


ACTUALITÉS DU PATRIMOINE AUTOBIOGRAPHIQUE



**BULLETIN DE LIAISON APA-AML
N° 10, 2020**

L'APA-AML est membre de l'EDAC (*European Egodocuments Archives and Collections*)
<http://www.edac-eu.eu/>

Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Claude Buchkremer (APA-AML), Martine Detournay (APA-AML), Carine Dierkens (APA-AML), José Dosogne (APA-AML), Françoise Hecq, Huguette Lendel (APA-AML), Michèle Maitron-Jodogne (APA-AML), Colette Meunier (APA-AML), Francine Meurice (APA-AML), Marc Quaghebeur (AML), Claudine Vandewoude (APA-AML), Louis Vannieuwenborgh (APA-AML).

Coordination de la rédaction et composition du numéro : Francine Meurice

Graphisme de la couverture : Claudine Vandewoude

Traductions : Claude Buchkremer

Relations internationales EDAC : Claude Buchkremer et Francine Meurice

Éditeur responsable :

Francine Meurice, APA-AML, Archives & Musée de la Littérature, KBR
Boulevard de l'Empereur, 4 – 1000 Bruxelles – Belgique.

La revue est consultable en ligne sur le site des AML :

<http://www.aml-cfwb.be/archives/fondsapaaml>

Contacts et/ou commande :

Francine Meurice : francinecamillemeurice@gmail.com

Carine Dierkens : carine.dierkens@skynet.be

Louis Vannieuwenborgh : tél. : 0032. (0)2.376.83.32

Par courrier : Archives & Musée de la Littérature/ pour l'APA-AML

KBR (3^e étage)

Boulevard de l'Empereur, 4

1000 Bruxelles

Belgique

Tél +32-2-519-55-76

Prix du numéro : 12 euros (frais de port compris pour la Belgique)

Sur le compte IBAN des AML : BE14 0014 5212 7483

Code BIC : GEBABEBB

Couverture :

Dessins, pastels et aquarelles de Jules Clément Vosch (1891-1927), père de Simone Bellière. Cette série de croquis d'observation reproduit des gestes de femmes au travail.

En 4^e de couverture : Réception du récit de voyage en U.R.S.S. de Maurice De Wée par Georges Dumani dans le magazine *Images*, Le Caire, 20/4/1935, avec les photos de Henri Naus, compagnon de voyage.

© APA-AML Bruxelles 2020

ISSN 2295-2217

Présentation du numéro

Notre revue *Actualités du Patrimoine Autobiographique* a atteint le cap du 10^e numéro. C'est l'occasion de porter un regard réflexif sur notre travail d'archivage des egodocuments.

LES EGODOCUMENTS

Le néologisme *egodocument*, forgé au cours des rencontres entre les différentes archives européennes de l'autobiographie qui se sont associées au sein de l'EDAC¹, a été adopté pour désigner les écrits autobiographiques. Officialisé dans le numéro de juin 2019 de *La Faute à Rousseau* sous-titré : « Archiver l'intime », Philippe Lejeune² le définit ainsi : *Inventé en 1951 par l'historien néerlandais Jacques Presser (1899-1970), le terme d'egodocuments (avec ou sans trait d'union) est destiné à couvrir largement tout le champ des écrits personnels qui permettent d'avoir accès à l'expérience vécue des temps passés et du temps présent, quel que soit le genre pratiqué : mémoires, chroniques, autobiographies, journaux, lettres, testaments, etc. Il tient compte de la nécessaire critique du témoignage mais au final il valorise tous les écrits personnels comme source et objet de l'histoire.* L'avantage d'adopter ce néologisme, souligne encore Philippe Lejeune, se mesure surtout au niveau européen, c'est pourquoi l'EDAC l'a repris dans son nom. En effet, les appellations pour désigner les collections d'egodocuments varient dans chaque pays et dans chaque langue : *Journal* (notre ancien mot *diare* ?) pour les Italiens (*Archivio Diaristico Nazionale*), les Allemands (*Tagebucharchiv*) et les Néerlandais (*Nederlands Dagboekarchieff*) ; *Autobiographie* pour les Français et les Belges francophones (*Patrimoine autobiographique*). Il ne s'agit pas d'abandonner nos vocabulaires différents, Philippe Lejeune insiste bien sur ce point – impossible de dire pour l'APA : *Association pour les egodocuments et le patrimoine egodocumentaire* – mais bien de permettre à cette nouvelle terminologie de rassembler nos collections nationales sous cette

¹ Depuis la rencontre à Vienne, en octobre 2018, des archives européennes de l'autobiographie, la désignation de l'acronyme EDAC est devenue *European Egodocuments Archives and Collections*, en remplacement de *European Diary Archives and Collections*.

² Philippe Lejeune, « Éditorial », *La Faute à Rousseau. Archiver l'intime*, Revue de l'autobiographie, n° 81, 2019.

désignation pour une fédération d'archives européennes. La nécessité s'en fait d'autant plus sentir que les Archives d'écrits personnels devenues membres associés de l'EDAC sont de plus en plus nombreuses. Ainsi la dernière réunion de l'EDAC du 17 octobre 2020³, en vidéoconférence, qui avait pour objectif de réfléchir à l'impact de la pandémie sur notre travail d'archivage, a-t-elle été rejointe par des Archives nouvellement associées : le KADOC (KULeuven), Prozhito (Russie), Sammlung Frauennachlässe (Université de Vienne), la collection personnelle de Gergely Kunt (Hongrie), et le Centre d'archives pour expatriés (CAE) des Pays-Bas dont la directrice, Kristine Racina, a animé la réunion. Ce Centre d'archives pour expatriés assure désormais le secrétariat de l'EDAC, depuis la rencontre de Vienne de 2018.

L'ARCHIVAGE

L'APA-AML a subi de plein fouet les conséquences du confinement sanitaire puisque aucun accès aux collections et aux archives ne fut possible depuis le 19 mars 2020. La KBR⁴ fut fermée au public à plusieurs reprises, et les Archives & Musée de la Littérature se virent dans l'obligation de travailler à bureau fermé et à distance. Les encodages et les différents inventaires des fonds du patrimoine autobiographique sont donc arrêtés depuis mars 2020. Nous avons cependant pu réaliser ce numéro 10 de notre bulletin de liaison en travaillant, par courriel, aux échos déjà rédigés ou en cours de rédaction depuis 2019 ; et ces échanges – même s'ils n'ont pas remplacé ceux de nos réunions mensuelles – ont permis de finaliser la rédaction des textes. L'impossibilité d'accéder à nos archives nous a imposé une forme de recul. Elle nous a incités à poursuivre les réflexions entamées en octobre 2018 à Vienne, lors de la rencontre de l'EDAC, au sujet de l'uniformisation de l'archivage au sein d'un méta-archivage européen. Cette question est restée présente dans nos esprits pour la composition de ce numéro.

³ Le compte rendu de cette réunion sera publié sur le site de l'EDAC : <http://www.edac-eu.eu/>

⁴ Anciennement Bibliothèque royale Albert 1^{er}.

Nous avons donc modifié quelque peu la présentation de notre revue. Ce numéro se divise en trois parties.

La première partie est consacrée à la présentation des fonds de grande ampleur. Après avoir achevé, dans nos bulletins 8 et 9, le compte rendu du journal de Maurice De Wée et des mémoires de Raymond Du Moulin, nous présentons le fonds Simone Bellière-Vosch, son journal et sa correspondance. Nous avons entamé la lecture de son journal personnel (1940-2012) mais le travail fut interrompu par le confinement ; il se poursuivra dans le numéro 11. Nous présentons également un complément au fonds des archives familiales De Wée. Restaient à explorer le voyage en URSS en 1933 et les écrits juridiques de Maurice De Wée. Un hommage est également rendu à sa nièce Anne De Wée, disparue en avril 2020.

Une deuxième partie rassemble, sous forme d'anthologie, des textes que nos membres du groupe de lecture APA-AML, ou nos déposants, ont écrits dans le contexte particulier de la pandémie que nous vivons. Agencées chronologiquement, ces pages forment une sorte de journal du confinement, parlant de la pandémie pour certains, et pour d'autres, de sujets aussi excentrés que les araignées ou les rencontres avec Armand Simon. Les écrits de Robert Liégeois nous sont parvenus grâce au projet de collecte de textes du confinement sur la plateforme *Archives de quarantaine*. La coordinatrice, Sarah Lessire de l'AAFB (Association des Archivistes Francophones de Belgique, ASBL), nous a envoyé d'autres textes produits dans le cadre de cette récolte. Nous les lirons, les archiverons et en ferons écho dans notre prochaine publication.

La troisième partie est un catalogue raisonné des échos de lecture. Elle s'inscrit dans une réflexion globale pour uniformiser les archivages européens. Nous avons imaginé trois entrées possibles pour classer les échos et les textes dont ils rendent compte.

CATALOGUE RAISONNÉ DU PATRIMOINE AUTOBIOGRAPHIQUE INÉDIT DE L'APA-AML

LES THÈMES

La première entrée est thématique. Les échos sont rangés par thème et cette présentation est visible dans la table des matières. Elle correspond au souci spécifique de l'APA, aussi bien en France qu'en Belgique, de lire

les documents et d'en rendre compte par des échos de lecture, afin que le contenu de nos archives familiales soit connu et inventorié.

Les thèmes souvent repérés dans notre patrimoine autobiographique, comme celui des deux Guerres mondiales, sont à nouveau représentés ici par de nouveaux témoignages écrits au moment même, ou *a posteriori*. Le *Carnet de notes 1939-1968* de Pierre Marchand, qui n'est ni vraiment un journal ni un simple livre de comptes, évoque quotidiennement les séquelles de son invalidité datant de la guerre 1914-1918. Le journal d'adolescence de Simone Vosch (Bellière) et la lettre d'exode de sa future belle-sœur, Nicole Bellière, sont des témoignages directs de la guerre 1940-1945. Odette Kenoff fait le récit, près de 80 ans plus tard, de la correspondance qu'elle a entretenue avec sa marraine de guerre dès 1942 et jusqu'au décès de celle-ci. Elle a conservé toutes les lettres de cette époque.

La chronique de la Seconde Guerre mondiale de Jean De Meyer, *Mons 1940-1945. Souvenirs d'un « Ropieur »*, est écrite 60 ans plus tard, de même que le récit de Georges Pické, *Dix années troublées. De 1935 à 1945, de 8 à 18 ans*. Maurice De Wée, magistrat ayant effectué sa carrière en Égypte de 1924 à 1953, aborde le thème du droit égyptien (le billet à ordre en droit égyptien et les tribunaux mixtes) et analyse, dans son article *Le régime juridictionnel des forces armées étrangères en Égypte*, l'incidence du conflit mondial en Égypte à partir de six affaires pénales à la Cour d'appel mixte. Le thème des séquelles psychiques de la guerre sur l'individu est au cœur de l'autobiographie d'Alessandra Riggio, *Juive et anorexique*. Il s'agit d'un témoignage de troisième génération.

Le Congo belge constitue également un thème récurrent dans nos archives. Dans son récit, *J'étais mulâtre au Congo belge. Le fils de Kashama*, Siméon Zumwald raconte son parcours, et reconstruit celui de son père : de sa désignation, en 1916, comme chef de gare à la Compagnie des chemins de fer du Bas-Congo au Katanga, jusqu'à son retour en Belgique en 1961, puis son décès en 1962. Maurice De Wée traite le sujet du droit coutumier et des tribunaux indigènes au Congo dans le *Bulletin de l'Institut d'Égypte* en 1947-1948.

La thématique du récit de voyage est représentée par le *Tour en URSS* de Maurice De Wée en 1933, un exemple du genre.

Les fragments autobiographiques du critique littéraire Christian Bussy, *Tout est dans tout*, sont, eux, un exemple d'autobiographie littéraire, et par les contenus convoqués – il y parle des écrivains – et par la forme que sa narration autobiographique impose à ces contenus.

LES FORMES D'ÉCRITURE

La deuxième entrée est un index qui classe les documents par formes d'écriture. Nous avons repris les catégories utilisées par *Le garde-mémoire*, le catalogue raisonné des échos de l'APA française : autobiographie à la première personne, autobiographie à la troisième personne, journal, texte non explicitement autobiographique, correspondance. Nous y avons ajouté le livre de comptes, comme lieu de naissance du journal intime.

INDEX DES AUTEURS

La troisième entrée reprend les auteurs dans un index ainsi qu'il en fut dans les numéros précédents de notre revue.

PUBLICATION DE NOS INÉDITS

Nous avons eu la satisfaction de collaborer, pendant le confinement, à la revue *Les Moments littéraires*. À la demande de son directeur, Gilbert Moreau, qui consacre un numéro aux diaristes belges, nous avons transcrit des inédits de nos archives APA et AML. La revue et le sommaire du numéro 45 sont présentés en 3^e de couverture.

Francine Meurice et Marc Quaghebeur

Publications

- *Actualités du Patrimoine Autobiographique aux Archives & Musée de la Littérature*, n° 9, 2019.
- Francine Meurice, « L'occupation du Congo dans le *Journal* de Virgilio Grossule (1901-1904) » in Daniele Comberiati, Rosaria Iounes-Vona et Pierre Halen, *Des Italiens au Congo aux Italiens du Congo. Aspects d'une globalité*, Paris, L'Harmattan, 2020, pages 55 à 70.
- Laurence Amaury (Jeannine Abrassart), *Jeanne Gosselin, poétesse et chroniqueuse belge méconnue*, 2020, 10 pages, sur le site des AML : <https://www.aml-cfwb.be/actualites/378>

Présentation des fonds

LE FONDS SIMONE BELLIERE

Notice biographique

Simone Vosch, épouse Bellière (1926-2015), sociologue et urbaniste (Université libre de Bruxelles), artiste peintre (Académie de Boitsfort, cours de Roger Somville), diariste, novelliste et romancière. Auteure de *Dédales*, nouvelles, édité chez Jacques Antoine à Bruxelles (non diffusé à cause de la faillite de l'éditeur), de *Chronique d'un été incertain*, roman (Prix de littérature de la Ville de Bruxelles en 1990), Bruxelles, Nocturnes, coll. « Maintenant », 1990 et de *Femmes sur la plage à marée basse*, roman, Memory Press, Ortheville, 2010.

Simone Bellière, membre depuis 2004 de l'APA France et de la première association belge pour le patrimoine autobiographique (l'APA-Bel), est membre fondateur de l'APA-AML en 2010. Elle est l'auteure de nombreux échos de lectures dans *De temps en temps* et dans *Actualités du patrimoine autobiographique*.

La diariste Simone Bellière-Vosch

Simone Vosch, épouse Bellière, a tenu un journal personnel de 1940 à 2012. La longévité de la pratique de la diariste dans la tenue de ses carnets permet d'observer l'évolution de son écriture et ses différentes conceptions de celle-ci.

Au commencement, il y a un journal d'apprentissage du discours de l'intime, le journal anonyme *Nikaô*⁵. Il consigne une amitié particulière entre deux lycéennes belges de 16 ans, surnommées Chouette et Lapinos.

⁵ *Nikaô*, le journal de Chouette et Lapinos, manuscrit anonyme, 1942, don de Simone Bellière, 80 pages avec dessins et 26 lettres dans une enveloppe collée en couverture [MLPA 00400/0001/026].

Francine Meurice, « Nikaô, le journal de Chouette et Lapinos », in *La Faute à Rousseau. Revue de l'autobiographie*, n° 70, octobre 2015, pages 50 et 51. Ce numéro de la revue de l'APA (Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique – France) a pour thème l'amitié.

Écrit de 1942 à 1944, ce journal est complexe et original puisque les deux diaristes le conduisent alternativement et explorent l'espace de l'écriture en jouant sur les repères de temps du journal et du récit. Ce journal renseigne sur la manière dont se vit, se dit et s'écrit l'amitié entre deux jeunes filles pendant la Seconde Guerre mondiale. Une petite liasse de lettres – dont certaines sont postérieures au carnet, la dernière datant de 1951 – est rangée dans une enveloppe collée sur la troisième page de couverture. Ces lettres, par leur statut de preuves, attestent de la véracité du cahier et y font allusion.

Si, dans la note qui accompagne le legs anonyme de ce journal au patrimoine autobiographique, l'adulte (Simone Bellière) parle d'amitié particulière, les deux protagonistes restent quant à elles dans le registre de l'amitié absolue, même si elles éprouvent l'une pour l'autre une forme d'amour-passion. Si elles s'embrassent longuement et se tiennent serrées l'une contre l'autre, leur conscience n'est pas éveillée au geste érotique sexuel. Ce sont les adultes de leur entourage qui les précèdent dans cette désignation de leur relation et ainsi les blessent et les offusquent.

Comme Catherine Viollet⁶ l'a fait remarquer à propos de Simone de Beauvoir, qui avait encouragé chez Violette Leduc le façonnage d'un discours érotique féminin qu'elle-même ne réussissait pas à pratiquer par manque de précédent dans l'énonciation féminine, il y a chez ces deux adolescentes une brusque clôture de la discursivité quand il s'agit de raconter les heures heureuses qu'elles passent ensemble. Trois énoncés laconiques identiques ponctuent chaque compte rendu des rencontres : se donner la main, parler de l'amitié, s'embrasser. *Nous marchions à deux, derrière. Nous discutâmes beaucoup de notre amitié. Nous nous sommes embrassées une fois puis nous avons rejoint les autres.* (Lapin, *Nikaô*, 19/05/43)

En revanche, comme Maurice Nadeau⁷ le notait à propos de *Madame Bovary*, le climat érotique se déploie dans une sous-narration descriptive des paysages naturels. L'histoire de Mounette et de Séjo est toute dans l'ampleur de la déambulation dans les parcs de Bruxelles : elles vont à

⁶ Aux Journées de l'autobiographie 2013 à Aix-en-Provence sur le thème Masculin/Féminin lors de son atelier consacré à ses travaux à l'ITEM dans l'équipe « Genèse & autobiographie ». Et, Catherine Viollet, « Lecture de *La Chasse à l'amour* (V. Leduc) » in *La Faute à Rousseau*, n° 64, 2013.

⁷ Maurice Nadeau, *Gustave Flaubert écrivain*, Paris, Denoël, 1969.

piet du Rouge-Cloître au parc de Woluwe, des étangs Mellaerts, où elles font du canotage, au parc Parmentier, à la recherche du sublime de la nature et de l'intimité des recoins, comme dans les hautes fougères d'une propriété privée. Le contexte de la guerre ne semble entraver en rien cette liberté de déplacement, cette coutume de l'exercice physique qu'elles ont acquise chez les Guides⁸. Une seule fois les bombardements des Anglais les terrorisent et menacent d'interrompre leur promenade du 20 décembre 1943 vers Auderghem. Mais aussitôt, voyant quatre parachutistes sauter des avions en flammes, elles se lancent dans une course poursuite dans des terrains vagues jusqu'au parc de Woluwe pour les trouver à leur atterrissage, sans y parvenir.

Au milieu du journal, il y a un cahier bleu atoma⁹, frappé d'une note liminaire : *Personnel et confidentiel. Je vais vider cet abcès en écrivant jusqu'à épuiser le mécanisme de cet asservissement – car j'en ai marre. J'écrirai jusqu'à ce que le mot FIN s'imprime de soi-même parce que ce sera fini.*

Ramassé dans le temps – toutes les entrées sont du mois d'octobre 1974 avec une clôture le 12 juin 1975 –, ce journal raconte, selon son auteure, *un adultère banal dans un bureau*. La diariste accomplit ce qu'elle a promis : elle épuise cette histoire en écrivant *son livre* avec lucidité et autodérision mais aussi souffrance et détresse. Elle écrit, dans un rythme soutenu, énergique, presque en contrepoint avec son état émotionnel, son histoire de femme de 48 ans lancée dans cette passion avec un homme de 30 ans, qui épouse sa fiancée de 20 ans. Elle domine sa narration, en décidant de remettre à plus tard la juxtaposition chronologique des événements, pour privilégier les sensations immédiates. En suivant ainsi les atermoiements de ses états d'âme, le travail de deuil se fait par l'exploration de tous les scénarios du chagrin d'amour : ce n'est pas un amour mais une aventure, et même pas une liaison ; la jalousie ne se justifie pas – la rivale n'en valant pas la peine ; s'agissait-il d'une illusion, d'une invention de

⁸ Mouvement de jeunesse.

⁹ Simone Vosch, fonds produit par Simone Bellière, Sans titre [Journal bleu], manuscrit, 1974. - 22 p. [MLPA 00400/0001/010].

l'imagination ? L'introspection finit par dénouer la souffrance : pouvoir identifier la perte comme une souffrance de dépossession et s'avouer la crainte de voir s'échapper la dernière occasion d'être amoureuse.

En même temps qu'il y a volonté de plier l'écriture à la salvation de soi, et de l'utiliser comme un matériau, il y a dans ce pacte à soi-même une forme d'intransigeance autobiographique qui met le *je* à nu. Au départ la narration est portée par un *tu*, biffé partout et remplacé par un *je*. La diariste n'esquive pas le récit chronologique annoncé, elle raconte finalement comment cette histoire s'est nouée, trois ans auparavant, elle raconte aussi la scène du mariage de son amant, et retrace un catalogue des jalousies qui ont jalonné sa vie. Elle n'esquive pas non plus la description réaliste de sa sensualité, de son désir et de l'érotisme des moments passés avec son amant. Alors que l'on pourrait penser qu'il y a eu finalement rupture, la note postérieure du 12 juin 1975 montre que la liaison se poursuit et que la diariste est heureuse. Mais cet amour apaisé n'est vivable qu'après tout ce parcours d'autoanalyse et parce que Simone vit dans un couple matrimonial libre et ouvert, où les amours parallèles se disent à l'autre, sur fond d'années 70 – allusion est faite à Marcuse et à Illich. Elle prend conscience de son bonheur à travers la reconquête d'elle-même, elle peint, elle réussit des examens pour obtenir un post-graduat, elle passe un magnifique week-end dans sa maison de Nieuport avec son mari et sa fille, en s'initiant à la photographie.

La fin du journal est encore inconnue. Nos échos de lecture rendront compte, dans les numéros suivants de notre bulletin, des carnets de la diariste Simone Bellière-Vosch, lors de leur exploration systématique. Celle-ci débute néanmoins ici avec les deux premiers cahiers du journal de jeunesse.

Francine Meurice

Le journal de jeunesse de Simone Vosch¹⁰

Le 1^{er} janvier 1940, Simone, 13 ans, reçoit un carnet cartonné : *Je nomme ce livre comme étant le confident de mes pensées et de mes actes*. Elle tiendra un journal suivi durant toute la période de la guerre.

Les journaux de jeunesse de Simone Vosch sont à lire sous différents angles : l'évolution d'une adolescente qui vit ses sentiments et ses émotions de manière exacerbée, même si elle joue encore comme le fait un enfant ; le vécu de la guerre et les anecdotes qui y sont liées ; la réalité scolaire de l'époque où garçons et filles fréquentaient des écoles distinctes ; la vie à Bruxelles ainsi que dans la campagne proche ; la manière dont s'effectuaient les déplacements ; les relations mère-fille, tantôt harmonieuses, tantôt conflictuelles ; la naissance des groupements de jeunesse comme l'YWCA (World Young Women's Christian Association).

Dans ce premier cahier, cette toute jeune adolescente décrit ses amies ou ennemies de classe (qui sont toutes nommées par leur prénom et leur nom de famille), fait le récit détaillé de ses activités à l'école ou en dehors de celle-ci, émet des réflexions très souvent humoristiques sur ses professeurs. Elle complète ses descriptions par des dessins et des croquis de moments de vie, mais aussi par des créations poétiques... Tout cela est exprimé dans un style pittoresque, sans concession : *Jeanine T., elle est bête comme ses pieds ! Elle veut avoir une allure sport mais elle met de tout petits souliers de salon noirs. Elle a de grandes jambes de travers, des dents qui ressortent, des yeux vagues comme si elle allait mourir, des cheveux coupés trop court et trop permanentés et un loden beaucoup trop long. De plus, elle a peur de tout. En un mot, c'est une sotte !*

Jusqu'au 10 mai 1940, l'essentiel des pensées de Simone portera sur sa vie scolaire ou sur ses vacances. Nous découvrons une adolescente qui aime la confrontation avec l'autorité, au risque d'être punie par la suite, qui investit de manière prioritaire sa vie amicale et inamicale, qui joue (à

¹⁰ Simone Vosch, *Journal personnel. Les années 1940 et 1941*, 2 carnets manuscrits [MLPA 00400/001/001 et 002].

cache-cache, aux gendarmes et voleurs, aux cabanes, aux cow-boys et indiens...) et qui nous parle largement de ses lectures (*Les aventures de Tom Sawyer, Le Petit Lord*)¹¹. On sent une jeune fille encore fortement ancrée dans l'enfance, pleine de vie, pétillante et au caractère bien tranché. Elle évoque peu sa vie familiale mais on comprend qu'elle est enfant unique, élevée par sa maman et par une *tante*¹² (tante Simone) qui partage leur vie. Sa grand-mère, *Bobonne*, est l'autre personnage marquant de cette période. Simone lui rend régulièrement visite et reçoit parfois d'elle l'un ou l'autre objet qui avait appartenu à son papa¹³. On comprend ainsi que celui-ci est mort, mais il n'est jamais évoqué autrement qu'à travers ces cadeaux.

Et puis, arrive le 10 mai : le vrombissement des avions, le bruit des canons et la déclaration de guerre. Simone nous raconte cette période d'exode où elle fuira vers la France accompagnée de sa maman, de sa tante, de voisins. L'enfance prend encore le dessus : *Nous nous amusons beaucoup et nous ne faisons que rire avec les soldats, sans nous préoccuper de la guerre*. Ce groupe assez hétérogène¹⁴ voyage en voiture, de village en village, s'installe parfois quelques semaines dans une villa, une maison ou une grange de fortune. Simone apprend à rouler à vélo, joue avec ses nouveaux amis à *camp ruiné*, à *balle chasseur*, grimpe aux arbres. Elle nage dans la Loire et se laisse sécher au soleil en songeant avec délice à son sort de réfugiée. Au début de la guerre, ses idées sont encore entières et dénuées de tout sens critique. Elle trouve tous les Allemands très gentils et beaux garçons. Ce n'est que progressivement qu'elle se rendra compte

¹¹ En fin de journal, la diariste dresse un inventaire précis de toutes les lectures réalisées durant l'année 1940.

¹² La suite de la lecture des carnets révélera qu'il s'agit de l'amie de la mère et son associée dans la maison de couture, sans lien de parenté, que l'enfant appelle *tante*.

¹³ *NDLR* : Jules Clément Vosch (1891-1927), artiste peintre et dessinateur de création de dentelles. Au décès de sa mère en 1982, Simone Bellière-Vosch a hérité de plus de 1000 dessins (aquarelles, fusains, pastels et huiles) de son père. Selon le récit de Simone, son père accumulait les croquis en attendant d'avoir le temps de peindre, ses dessins de dentelles l'occupant à plein temps. Il est décédé à 36 ans d'une leucémie, après avoir survécu à la Première Guerre mondiale et à l'épidémie de grippe espagnole.

¹⁴ Ce groupe n'est pas clairement identifié. Simone nous livre des noms ou des prénoms sans nous préciser réellement qui sont les personnes concernées. Plusieurs membres du groupe s'arrêtent d'ailleurs en chemin chez un ami ou une connaissance. À la fin du périple, le groupe se limite à Simone, sa maman, sa *tante* et un ami.

des enjeux de la guerre et du rôle joué par Hitler. En juin 1940, elle évoque Hitler avec une certaine naïveté : *Peu importe que ce soit les Allemands qui gagnent ! Ils ont été assez aplatis par le Traité de Versailles ! La population avait faim là-bas, mais Hitler a sauvé l'Allemagne, aussi, rien n'est étonnant à ce que cet homme soit considéré comme un dieu !* Elle prend aussi ouvertement parti pour Pétain : *Quelle joie que cette lueur d'espoir ! Quelles larmes de bonheur ! Oh ! la paix ! Quel doux mot.* Elle écoute les journaux parlés et s'attend à ce que l'armistice soit signé. Apprenant que des jeunes filles de 14 à 18 ans sont échangées avec des jeunes filles allemandes pour être familiarisées avec les mœurs et la langue de l'autre pays, elle se met à regretter amèrement d'avoir quitté Bruxelles.

Le périple en France s'achève le 31 juillet¹⁵. De retour à Bruxelles, Simone se met au travail pour être prête pour l'examen d'entrée en 5^e latine au Lycée Émile Jacqmain. Lors de la rentrée de septembre, elle s'assoit à côté de Lisette *de parti tout à fait fasciste, ce qui me va très bien.* Durant les récréations, les jeux sont liés à la guerre : *Ma compagne Lisette est Mussolini ; mon autre compagne Yvonne est le Maréchal Pétain et une autre est Churchill. Moi je suis Hitler. Nous nous amusons beaucoup à ce jeu !*

Dans le deuxième cahier, celui de 1941, Simone Vosch nous parle toujours de ses amies, de ses ennemies, présentées de manière crue et passionnelle, dont certaines *la font flamber*. Elle fait largement allusion à ses lectures et à ses goûts musicaux. Sa vie sociale occupe une place centrale et c'est en pionnière qu'elle participe aux camps de l'YWCA. Elle y trouve des valeurs fortes de solidarité et de fraternité, les feux de joie, les nuits passées à la belle étoile, un sentiment exaltant de liberté et des rêves pour construire un monde nouveau : *Aujourd'hui après-midi, j'ai été à l'YWCA ! Ce que j'en ai été heureuse ! Les Juniors du club Flambeau donnaient une journée de camp. De la tente partaient des ronflements et le drapeau dormait encore. Puis, le sifflement du lever, le bain matinal, la toilette, le déjeuner et le salut au drapeau : « salut, drapeau de notre camp, drapeau de liberté, de joie et de santé, salut à toi » ! Le joyeux réveil venait remémorer toutes les joies des campings passés.*

Elle aime passionnément la vie à l'extérieur et, dès qu'elle le peut,

¹⁵ En fin de journal, la diariste détaille toutes les villes et tous les villages français qui furent ses lieux de passage ou de séjour. On peut donc établir une cartographie précise de son exode et de ses étapes.

retrouve son amie Yetty au *Cercle Plein Air*, situé à Tervuren¹⁶. Toutefois, sa maman l'empêche, à plusieurs reprises, de participer aux camps de Tervuren, ce qui déclenche chez Simone un profond sentiment d'injustice et de révolte : *Maman préfère que j'aïlle dans ce sale trou de Hèze. Mes amis de là-bas ne seront pas là. Que voulez-vous que je fasse de tous ces villageois stupides que je déteste autant les uns que les autres ! Je ne suis pas du tout satisfaite de la combinaison de maman et je ne veux pas être gentille avec elle pendant le week-end [...] Maintenant, je vais m'enfermer dans ma chambre et je n'adresserai plus de paroles amicales à maman jusque lundi soir. Voilà ma vengeance ! [...] Avec mes livres, j'irai dans quelque bois de sapin, bien à l'écart, et je m'imaginerai prisonnière dans ce sale trou de Hèze.*

La présence de la guerre et de ses restrictions se font davantage sentir à l'école, le journal l'évoque : *La Ville de Bruxelles a donné à chaque élève un quart de citron ! C'est pendant le cours d'algèbre que nous a été apporté cet apéritif ! C'était amusant de manger ce citron sur, parmi les rires de toutes les élèves. En écrivant ses carnets, Simone nous transmet une vision ludique de ses temps scolaires. Le lycée qu'elle fréquente se situe tout à côté du Musée d'histoire naturelle, l'entrée y était encore gratuite à l'époque et c'était là un lieu de jeu et de retrouvailles entre amies. Nous remontâmes la chaussée de Wavre jusqu'au musée Wiertz. Nous rentrâmes au musée d'histoire naturelle. Le musée était imposant et silencieux, on n'entendait pas un bruit ! Puss et moi parlions tout bas quand tout à coup nous entendîmes tousser ! Nous sursautâmes et nous nous trouvâmes face à face avec Micheline G., Claude-Marie W. et Marguerite. [...] Elles étaient bien une quinzaine. Nous disions au guide que nous cherchions les colibris, alors qu'en réalité nous jouions Piste. Elles nous ont trouvées bien une heure après que nous étions au musée parce qu'elles avaient examen d'histoire. Enfin, à 11h30, nous sommes retournées après nous être très bien amusées au musée !*

Les sentiments de Simone vis-à-vis des Allemands subiront une forte évolution. Au début de la guerre, elle est conquise *par la beauté, le style et la propreté des soldats allemands* et proclame haut et fort son attachement

¹⁶ Il s'agissait d'un centre de loisirs et de sport, créé collectivement par un groupe de naturistes bruxellois, d'abord dans une grande propriété arborée sur le plateau d'Uccle, puis à Tervuren.

tant au Roi Léopold III, qu'à Hitler ou au Maréchal Pétain. Son esprit critique s'aiguïsera et se nuancera toutefois au fil du temps, et elle reniera avec force ses premières positions : *Maintenant que je relis cet album¹⁷, je regrette sincèrement d'avoir été pour les Allemands qui ne sont que des sales brutes, et j'en profite pour l'écrire ici comme j'ai un peu de place ! VIVE LES ANGLAIS ! À BAS LES ALLEMANDS !* Elle prendra également une attitude ferme et sans appel envers la religion qu'elle n'hésite pas à qualifier de complètement *idiote* : *Un professeur nous a montré une prière. Moi, je trouve cela absolument stupide ! Je me demande parfois si certaines personnes ne sont pas tout à fait bornées de croire des niaiseries pareilles. Qu'on croie qu'il y ait une puissance céleste, soit, cela je l'admets, mais quant à croire qu'en mettant un morceau de papier soi-disant retrouvé sur la tombe du Christ, sur son côté droit, on sera immédiatement guéris, ragaillardis, consolés et que sais-je encore ! Je constate que plusieurs personnes ont cessé de croire au saint nom de Dieu, aux saints x, y et z, à l'église chrétienne et aux autres choses aussi idiotes. Dans ma classe cependant, un assez grand nombre d'élèves sont d'accord avec mes idées anti-catholiques, ce que je vois avec plaisir.*

L'adolescente grandit mais garde toujours un rapport heureux et puissant avec la vie : *15 ans ! J'ai 15 ans aujourd'hui ! Voilà 15 ans que je vis, 15 ans que je connais la terre, 15 ans que je connais ses joies et ses souffrances ! Pendant plusieurs années encore je devrai faire connaissance avec toutes ses autres joies, ses autres peines ! Bien des jours me sembleront tristes mais bien des jours me sembleront gais aussi ! Je verserai encore bien des larmes mais bien des fois, je sourirai ! Pourtant, que je pleure ou que je rie, je devrai toujours dire : la vie est belle ! C'est vrai que la vie est belle, même si le cœur souffre, parce que nous savons qu'il y a des jours où il rira encore.*

Cet ancrage dans la vie, nous le retrouverons plus tard, notamment dans ses lettres d'amour¹⁸. Et pour lors, ces carnets d'adolescence sont pour Simone l'amorce de toute sa vie de diariste. Nous y découvrons, pour elle, l'effet libérateur qu'ils provoquent, et pour nous, lecteurs, ils offrent un sentiment d'enthousiasme et d'optimisme.

Carine Dierkens

¹⁷ *Cet album* renvoie au journal de 1940.

¹⁸ Voir ci-dessous la correspondance amoureuse de Simone et Jacques.

La correspondance amoureuse de Simone et Jacques

Une serviette en cuir défraîchi à la fermeture grippée, une farde en papier partiellement déchirée et, dans cette farde, pêle-mêle, des lettres¹⁹, celles que s'échangèrent Jacques Bellière et Simone Bellière-Vosch (dite Mounette) au début de leur amour, entre 1946 et 1949, puis, quelques-unes plus tardives datées de 1953 et une de 1955. J'ai ressenti une certaine réticence à faire intrusion dans cet univers intime... à prendre en main ces feuillets qui furent écrits avec passion et qui ne s'adressent pas à moi...

Le classement chronologique des lettres fut difficile : beaucoup d'entre elles ne sont pas datées, sont écrites sur de simples feuillets volants de papier mourant et évoquent toutes des moments relativement similaires de vacances où le couple était séparé : vacances de Mounette en Italie, en Corse, dans le sud de la France, en Autriche, à la montagne. En 1946, Mounette est toute jeune, 18 ans peut-être ou à peine plus²⁰. Elle entame des études universitaires. Jacques quant à lui a déjà un métier, il travaille au sein du Ministère du Ravitaillement si je m'en réfère au papier à lettres utilisé. Commence entre eux une histoire d'amour que nous pouvons entrevoir à travers leurs messages. On y lit les caresses, les baisers qui furent échangés mais aussi les affres de la jalousie. S'il y a courrier, c'est aussi parce que les deux amoureux sont séparés durant les vacances. Mounette écrit son amour pour Jacques mais aussi son amour de la liberté. Le monde semble lui appartenir. *Depuis que je suis partie seule, je ne me suis jamais sentie aussi entourée de sympathie et de camaraderie. Je collectionne des souvenirs, des adresses et des rendez-vous et je n'ai jamais entendu si souvent que j'étais une jeune fille exceptionnelle, intelligente, charmante, gentille, jolie et tout ce que tu veux !*

On comprend à travers le courrier échangé qu'elle s'en va chaque été avec un groupe d'amis visiter des sites remarquables tout en vivant *à la dure*, sous tente, en auberge de jeunesse ou chez quelqu'un qui lui offre l'hospitalité. Dans ces groupes de voyage, les filles sont souvent

¹⁹ Simone Bellière-Vosch et Jacques Bellière, *Correspondance : 34 lettres d'amour (entre 1946 et 1955)* [MLPA 00490/002].

²⁰ NDLR. : Elle est née en 1926.

minoritaires. Mounette fait face aux garçons qui la courtisent et méprise les filles qui s'attachent à des choses vaines et superficielles. On la sent déterminée, ne doutant jamais de sa capacité à faire face aux situations à risque. Elle n'hésite pas à faire du stop, à embarquer dans des voitures d'inconnus, à loger chez des étudiants qui lui offrent le gîte. Jamais la trace de la moindre crainte ! *J'ai rencontré un étudiant (28 ans) et après avoir parlé avec lui quelque temps, m'être fait offrir une crème à la glace, j'ai accepté de recevoir l'hospitalité chez lui, dans un petit village de Toscane.* Cette liberté rayonne à tout moment et s'exprime notamment par la libération insouciance du corps. *À Florence, j'ai logé chez un étudiant en médecine puis, j'ai dansé, nagé dans l'Arno et me suis fait admirer, accoster et inviter par des tas d'Italiens.* Elle raconte aussi à Jacques, sans arrière-pensée : *Je me promène dans des champs d'oliviers où je pose nue pour le photographe en pensant à toi et en parlant d'une vie plus libre.*

De Jacques, on en saura moins, si ce n'est qu'il est coincé à Bruxelles à cause de son travail de fonctionnaire sous la chaleur harassante de l'été. *Ici ce n'est pas vraiment farce. Beaucoup de travail et de chaleur, pas ou peu d'amis qui ne soient pas en vacances et même pas la ressource de sortir avec qui il me plaît puisque Qui-il-me-plaît est en raid de commando quelque part en Corse !* En 1948, on peut lire entre les lignes qu'il a eu une aventure avec une autre femme... Dans ses lettres, il se confond en excuses, manifestant dans chacun de ses mots l'attachement qu'il éprouve vis-à-vis de Mounette. *J'ai voulu restituer la vérité ; j'ai voulu te dire combien je m'en voulais d'avoir assassiné ce bel amour naissant, j'ai voulu te dire encore que tu étais la petite fille la plus pure et la plus claire que je rencontrerai jamais.* Mais aussi, il s'interroge sur la manière de composer sa vie amoureuse : *Je commence à croire qu'il est possible d'aimer deux femmes en même temps, sans doute parce qu'elles sont absolument différentes l'une de l'autre. Tu es directe et spontanée. Andrée est renfermée. Tu es modeste, elle a de l'orgueil.* La suite nous dira que Jacques fera toutefois son choix et que ce sera Mounette qui restera l'élue de son cœur.

Et puis, l'étrangeté de ces lettres vient aussi du décalage temporel qui existe entre elles. Nous qui sommes habitués à communiquer dans la minute, à avoir réponse immédiate à toutes nos questions, nous revivons à travers cet échange épistolaire un temps ancien – quoique pas si ancien que ça ! – où les rendez-vous étaient donnés avec sursis : *Si je rentre en auto-stop, puis-je te voir de toutes façons lundi à 7h au Rond-Point de la rue de la Loi. Je t'en prie, sois là !... Sinon ? Mardi au Basket me répondras-tu... OÙ les réponses qui n'arrivent pas suscitent angoisse voire désespoir. Depuis 15 jours je n'ai plus de nouvelles de toi, de sorte que je t'écris dans le vide, un peu*

comme si tu n'existais pas. Où les nouvelles se croisent de manière décalée. Je viens de recevoir la lettre que tu m'avais envoyée à Ajaccio. Pour autant que je comprenne, c'est la réponse à ma lettre de Nice. Où les suppositions les plus noires justifient le silence apparent de l'autre. Pourquoi ? Pourquoi ? Pourquoi ? Pourquoi n'es-tu pas venu à notre rendez-vous ? Je me le demande et je ne trouve pas de réponses. Chaque chose que j'attends de toi se trouve être sans réponse et sans écho. Et où, après des retrouvailles, les mots soulignent encore l'inquiétude éprouvée : J'ai cru que tu étais mort parce que c'était la seule raison que je trouvais à ton absence, mais comme je n'y croyais pas très fort, je me contentais de me dire que tu étais le pire individu que je pouvais rencontrer, que tu étais incapable de faire quoi que ce soit, que tu n'étais pas débrouillard, que tu étais inconscient, indifférent... enfin, malgré tout, je t'adore !

En plus de l'amour et de la liberté, l'humour est également le maître mot de ce courrier, humour qui relie les deux amoureux et qui apparaît constamment dans leur manière de jouer avec la langue. L'un comme l'autre plaisantent. Mounette s'essaiera par exemple à rédiger une lettre entièrement en argot tandis que Jacques créera des poèmes pleins de sel et de taquinerie. Ces lettres sont des bribes vivantes d'une époque, d'une histoire singulière. Elles nous transforment en complices bienveillants de ce couple en plein devenir et nous laissent, au terme de leur lecture, un petit goût sucré en bouche.

*Si tu déchires mon anorak
Si tu casses tes skis, ou ta jambe, ou les pieds des autres,
Si tu t'arranges pour rouler sous une avalanche,
Si tu abîmes la neige,
Si tu tombes dans une crevasse,
Si tu as peur, si tu pleurniches, si tu es gourde
Je te tue !
Si tu ne t'amuses pas, si tu t'amuses trop,
Si tu soupîres d'ennui, de fatigue ou de plaisir
Ton compte est bon. Je te tue !
[...] Si tu montres cette lettre à qui que ce soit
Alors, fais tes oraisons, je te tue ! (Jacques, 1948)*

Carine Dierkens

Journal de jeunesse – Extraits

21 mai 1941

Maintenant, j'écris mon journal, toute joyeuse, parce que je viens de terminer un problème d'algèbre très difficile, et parce que je l'ai bien fait. Quelle chance. Maintenant je vais tricoter parce que cette respectable Madame Doffagne, « atteinte de calvitie », m'a réclamé la culotte finie pour demain.

Adieu petit journal (au revoir, veux-je dire) je m'en vais tricoter.

Ouf ! je viens de rabattre la dernière maille !

Hélas, ce n'est pas fini ! Je dois assembler les côtés ! Au revoir donc et... à tout de suite. (Je crois qu'il va pleuvoir ! Pourvu qu'il fasse beau jeudi [congé pour l'Ascension], sinon... j'écris vite quelques mots encore avant d'aller me coucher.)

Mon tricot est terminé ! [...] il doit être 9h30 à peu près et j'ai envie d'aller rejoindre Louisella, Dédé, Jacqueline Cornil et Lili Polsky au pays des rêves. Bonsoir ! Petit journal !

22 mai 1941

[Jour de l'Ascension]

Il est 9h15. Je suis dans ma chambre, toute habillée, en train de me demander si oui ou si non j'irais à Tervuren [au cercle Plein Air]. Le temps est gris et il pleut. Si j'étais certaine de voir Yetty Snel à Tervuren, j'irais certainement, mais j'ai peur de me trouver là, toute seule ! Maman est en haut et me prépare mon pique-nique. Elle me conseille de ne pas partir.

.....

Il y a à peu près une heure que je suis rentrée de Tervuren, et je me suis tellement bien amusée que je ne peux passer sous silence cette journée. Après avoir hésité longtemps ce matin, j'ai téléphoné à Yetty, et, comme elle allait à Tervuren pour toute la journée, je lui ai donné rendez-vous pour prendre ensemble le 40. Comme à la dernière minute j'ai dû aller poster une lettre à la grand'poste, je n'ai pas pu être là à l'heure ; mais Yetty m'avait attendue, aussi nous avons fait le trajet ensemble. Nous sommes descendues un arrêt plus tôt, et, nous avons pris un chemin sous-

bois. Après avoir suivi, tantôt la route, tantôt le chemin, nous sommes arrivées dans une propriété, dont nous avons escaladé la porte pour nous retrouver enfin dans l'avenue Élisabeth. Au cercle, il n'y avait encore que 2 petits qui étaient là : Roland et Nicole. Cette petite fille semble avoir une adoration pour moi, et elle ne me quitte pas d'une semelle. Yetty et moi sommes allées alors (en training) dans différents établissements, pour trouver des citrons. Nous n'en avons évidemment pas trouvé. Alors, comme il était temps de dîner, nous avons déballé nos victuailles et nous nous sommes mises à manger avec grand appétit. Pendant ce temps-là, Jean-Claude Nossein est arrivé, et il a été manger des sardines au sommet du tulipier, sous les yeux courroucés de M^r Jacques. Nicole Nossein est arrivée peu après, et, à quatre, nous nous sommes amusés sur les pas de géants. Nous nous sommes vite lassés de cet amusement, et nous avons joué saute-mouton dans la prairie. Nicole, qui est plus calme que Yetty, Jean-Claude et moi, est allée jouer avec Roland et Nicole (petite). Après son départ, tous les trois sommes montés dans le sapin. Ce n'était pas très facile, mais ce qui nous angoissait le plus, c'était la descente. Nous n'étions pas trop pressés, parce que chacun attendait pour voir comment ferait l'autre. Jean-Claude, le premier, s'est décidé, puis Yetty n'a pas tardé à le suivre. Mais moi ! Je ne savais comment faire ! Aucune issue ne se présentait, et je me voyais déjà condamnée à mourir sur ce sapin. Puis, étant en maillot, que d'égratignures n'avais-je pas ! Finalement, sous les ordres de Yetty et de Jean-Claude, je me laissai glisser le long d'une branche, sans parvenir toutefois à en descendre. Brusquement, j'entends un craquement sinistre, et, sans savoir comment, je me retrouve par terre, ainsi que Yetty et Jean-Claude, recouverte de branches et d'aiguilles de sapin ! Une forte branche s'était rompue ! Nous éclatâmes de rire devant ce nouveau désastre, et, en un clin d'œil nous fîmes disparaître les branches cassées, puis, de l'air le plus innocent du monde, nous allâmes faire un deck. [Après une dispute], Yetty, Nicole et moi sommes parties en exploration hors de la propriété. C'était très amusant, parce que nous longions toujours des chemins, des vallons et des routes, inconnues et sauvages. Après avoir cueilli des myosotis, exploré une propriété privée, enjambé des portes et des barrières cadencées, nous sommes rentrées au cercle. Nous avons fait des sauts en hauteur, et nous sommes arrivés à 80 cm, pieds joints et 1,05 m autrement. Nous sommes allés sur le toit de la salle de ping-pong, et alors, hélas, j'ai dû m'apprêter à partir. C'était dommage, parce que c'est presque toujours quand on s'amuse le mieux que l'heure du départ sonne. [...] Maman et Tante Simone étaient parties

et quand je suis rentrée, j'ai trouvé mon repas tout prêt. Je l'ai mangé avidement, comme il se doit, après une journée passée au plein air à « Plein air ».

24 mai 1941

[Le couple de femmes, la mère de Simone et sa compagne, Tante Simone, est en quête d'une maison à la campagne pour échapper aux privations dues à la guerre que connaît Bruxelles.]

Je suis dans le train pour Montigny-le-Tilleul, et comme je ne sais pas très bien quoi faire, je décide d'écrire mon journal, bien que je ne sois en possession que d'un crayon.

En face de moi, Maman réfléchit, aux pommes de terre, sans doute, parce qu'avec un air si absorbé, on ne peut penser qu'à cela.

Un monsieur, vis-à-vis de moi, fume une cigarette tout en lisant son journal, et, à côté de lui, son petit garçon lui demande de temps en temps des explications.

Arrêt. Braine-l'Alleud.

Une dame, à ma droite lit un roman au titre prometteur, « Aimer deux fois », et, à ma gauche, un jeune homme, d'un air pas trop distingué et possesseur d'oreilles dégoûtantes, lit : « Mon copain » et reste en contemplation devant quelques belles actrices de cinéma.

Un homme, à l'air songeur, écrit dans un petit carnet. Il note peut-être comme moi, les détails caractéristiques de ses compagnons de voyage, à moins qu'il ne copie une recette culinaire. Sa voisine est une jeune personne vêtue sans doute de ses plus beaux atours, et qui est plongée dans un petit journal à la mode : « Anne-Marie ».

En face de ces deux derniers voyageurs sont assises Tante Simone et une autre dame, dont l'embonpoint semble chronique d'avant les cruautés de la situation actuelle.

Voilà, j'ai décrit les divers personnages de mon compartiment. De l'autre, je n'entrevois que la tête ronde et chauve d'un vieux curé, qui lit avec recueillement un livre de prières.

Parlons un peu du paysage :

Pour le moment, au sortir d'une gare, je ne vois que des rails et des trains. Maintenant, le paysage a changé et ce sont des arbres fruitiers en fleurs, des vaches et des chevaux qui remplissent le paysage. La lectrice de

« Aimer deux fois » est descendue. Nous sommes ici à Nivelles. Nivelles a souffert de la guerre, mais du train, nous ne voyons pas beaucoup de dégâts. Nous venons de voir des avions allemands, dans des champs, couverts d'un filet de camouflé [sic] qui se confond tout à fait avec les herbes.

Simone Vosch

LE FONDS DE WÉE

Hommage à Anne De Wée²¹, dite Nana

Voici de nombreuses années que la famille De Wée habite les archives de l'APA ! Des textes et des journaux d'Albert, de Maurice, ainsi qu'une interview (vidéo) de Nana, ont donné naissance à de multiples échos. Les feuillets qui retracent leur vie se comptent par milliers ! Avec eux, on a pu traverser le XX^e siècle, les guerres, des chemins de vie, des parcours professionnels surprenants, des contrées lointaines...

Maurice, le magistrat des tribunaux mixtes d'Égypte, père de Jean et de Babette est mort en 1961. Nous conservons de lui, aux AML, le buste qu'a réalisé Élisabeth De Wée, sa fille sculptrice. Jean, médecin nonagénaire toujours actif, bon pied bon œil, est un lecteur assidu de nos échos. Albert, le jeune frère de Maurice, fut médecin-volontaire durant la Première Guerre puis exerça son art en Égypte. C'est là que naquirent ses filles Gigi et Nana.

Le retour en Belgique de toute cette famille se déroula peu après la guerre. Pour tous, ce fut une épreuve difficile à vivre : Maurice, à la recherche d'un emploi de magistrat qui soit à *sa hauteur*, Albert, à la recherche d'un emploi de médecin qui soit dans la continuité de son

²¹ Anne De Wée, née au Caire en Égypte, le 9 mars 1931, et décédée à Haut-Ittre, le 14 avril 2020. Anne De Wée, produit par Éric Moffaert, *Histoire des ateliers d'expression libre CEAPEL et d'Albert De Wée au sein de ces ateliers*, vidéo, 2016 [MLPA 00392].

engagement social et humain. Quant aux enfants de Maurice et d'Albert, ils ont chacun creusé leur chemin avec plus ou moins de bonheur...

Cette fois, c'est de Nana qu'il s'agit. De Nana, la fondatrice d'un atelier d'expression libre que des générations d'enfants et d'adultes ont eu le bonheur de fréquenter. De Nana, citoyenne d'honneur de Haut-Ittre. De Nana la généreuse, l'exaltée, la créatrice. De Nana dont le cœur est toujours resté en Égypte. Au mois de mars, en plein confinement dû au Covid 19, elle a tiré sa révérence. Au téléphone, peu de jours avant sa mort, elle me disait entre deux quintes de toux : *Si tu savais comme c'est long de mourir !* Je l'avais vue en été, explosant de santé et de projets à concrétiser. Elle voulait faire passer aux enseignants le message qui fut la boussole de toute sa vie : le respect inconditionnel de l'enfant, de ses besoins, de son rythme, de ses richesses intérieures ; l'importance de créer dans les écoles des lieux d'expression dans lesquels l'enfant pourrait s'épanouir, se découvrir et être considéré comme une personne à part entière.

Nana, elle m'a offert tout cela, à moi jeune femme d'à peine 18 ans, en recherche de sens. Elle m'a offert un atelier où j'ai pu peindre, modeler, graver, dessiner, sculpter... où les seuls modèles étaient ceux qui surgissaient de moi, qui s'imposaient et se révélaient... Nana fut mon miroir, mon écho, mon micro de paroles... et les autres participants, mes comparses, mes compagnons d'aventure. Parmi eux, Albert, le papa de Nana *qui n'en faisait qu'à sa tête*, se lançant simultanément dans plusieurs projets, prenant du recul et appréciant ses œuvres comme des clefs de compréhension de sa vie, de lui-même. J'y suis restée des années, dans cet atelier de la rue Goffart, étonnée chaque fois d'observer ce qui surgissait de moi, me sentant grandir et mûrir.

Nana fut pour moi, comme pour tant d'autres, une passeuse, une de celles qui m'ont permis d'oser franchir la rivière, d'aller voir ce qui se passait sur l'autre berge afin d'y tracer la ligne de ma vie. Elle m'a tendu la main, cette main qu'elle avait si longue et si fine.

La vie a passé, je suis devenue moi-même animatrice d'atelier, formatrice, enseignante... profondément imprégnée des valeurs que Nana m'avait transmises. Nous nous sommes revues ensuite épisodiquement, dans sa maisonnette rustique de Haut-Ittre. Un lieu reculé, entouré d'un jardin, d'un potager, de verdure et de voisins bienveillants. Elle y poursuivait à petite échelle son travail d'animatrice

d'atelier dans son tout petit grenier. Il y a peu, elle installa dans une bergerie un atelier de filage, de teinture et de tissage de la laine, de tapisserie.

Curieusement, le hasard fit que, grâce à l'APA, je devins une des lectrices des journaux de Maurice, son oncle. Je la revis alors pour qu'elle me parle de sa vie égyptienne, de son retour en Belgique, je lui envoyai la revue avec les échos des journaux... Et chaque fois, ce fut pour elle la révélation, l'étonnement, l'émotion, le brassage de souvenirs... Elle vint jusqu'à la Bibliothèque royale, consulter les archives de sa famille, transmettre quelques photos. Et là aussi, l'étonnement devant la profusion d'écrits, la surprise de voir sa famille mise ainsi à l'honneur.

Et puis, sans crier gare, un cancer opéré, mais laissé en rade, l'a rattrapée. Cette vie arrêtée subitement laisse derrière elle des souvenirs qui s'éteignent, qui se perdent. Tant de choses auraient pu encore être dites ! En revanche, Nana elle-même reste présente, lumineuse... Elle ne me quitte pas, des photos d'elle sont déposées sur mon bureau, comme autant de clins d'œil qu'elle me ferait. Et chaque fois que ma pensée me conduit vers elle, je me sens sourire.

Carine Dierkens

Maurice De Wée

Les numéros 8 et 9 de notre bulletin ont consigné les échos de lecture de l'intégralité du *Journal* de Maurice De Wée. Les échos de lecture de son voyage en URSS et de ses écrits juridiques complètent, dans ce numéro, la présentation du fonds Maurice De Wée et le portrait du personnage, tel qu'il apparaît à travers ses écrits autobiographiques.

Maurice De Wée figure dans la prosopographie et le répertoire des magistrats belges. Nous reproduisons ci-dessous, sa fiche qui retrace sa carrière, afin que le lecteur désireux de retrouver une période précise dans son *Journal* puisse disposer de cette entrée biographique et puisse également compléter cette source avec les informations contenues dans nos échos de lecture.

*Prosopographie et répertoire des magistrats belges, 1795-1962*²²

Copyright www.digithemis.be

De Wée, Maurice, Jean, Laurent, Edmond, Modeste, André (M)

° 25/02/1891, Bruxelles (Province de Brabant / Belgique)

Données socioprofessionnelles

Parcours professionnel

1913 - 12/05/1919 : **Avocat**, Barreau, Bruxelles

13/05/1919 - 19/09/1919 : **Substitut du procureur du Roi de complément**,
Tribunal de première instance de Bruxelles

Remplacé par : **Baillon René** Camille Achille

20/09/1919 - 27/02/1923 : **Substitut du procureur du Roi**, Tribunal de
première instance de Bruxelles

Remplace : **Van Gindertaelen Armand** Désiré Joseph

Remplacé par : **Fallon Arthur** Marie Joseph Frédéric Olympe Félicien Émile
Hubert Blaise

Ghislain

28/02/1923 - 28/05/1924 : **Premier substitut du procureur du Roi**, Tribunal de
première instance de Bruxelles

Remplace : **Hayoit de Termicourt Raoul** Édouard Ghislain Émile Marie

Remplacé par : **Houtart Albert** Léon Marie

22/04/1924 - 1926 : **Juge**, Tribunaux mixtes d'Égypte

1926 - 1929 : **Président**, Tribunal mixte de Mansourah

1929 - 1945 : **Président de chambre**, Tribunal mixte du Caire

1945 - 1946 : **Président**, Tribunal mixte du Caire

1946 - 14/10/1949 : **Conseiller**, Cour d'appel mixte d'Égypte

24/02/1953 - 30/05/1955 : **Substitut du procureur du Roi**, Tribunal de
première instance de Bruxelles

Données intellectuelles

Publication(s) de la personne

De Wée Maurice, *La compétence des juridictions mixtes en Égypte*, Bruxelles,
1926

²² <http://tethys.sipr.ucl.ac.be:8080/Prosopographie/#>

Anthologie

JOURNAL DU CONFINEMENT

Les textes assemblés ici, à la queue leu leu, dans l'ordre de leur date d'écriture, ont été rédigés durant le confinement imposé par les mesures gouvernementales destinées à lutter contre la pandémie du coronavirus 19. Ils n'abordent pas tous le thème de la pandémie mais sont comme les pages d'un journal du confinement dont les diaristes sont des membres du groupe de lecture APA-AML ou des déposants d'egodocuments dans nos archives.

Le contexte de la pandémie a provoqué chez beaucoup de personnes, un besoin d'écrire sur soi-même. Les Archives du Patrimoine Autobiographique sont habituées à observer une plus grande abondance de ces écrits des anonymes²³ lorsque de grands événements comme des guerres, des grèves, viennent bousculer le temps sans mémoire des personnes ordinaires. C'est l'œuvre de l'APA de recueillir ces témoignages inédits et uniques, de les conserver, de les lire, de les archiver et d'en rendre compte, pour que l'histoire s'en empare.

Ce moment de crise sanitaire nous donne donc l'occasion exceptionnelle d'être contemporains d'un processus d'écriture que nous avons observé pour le passé. Il nous permet de mieux encore percevoir le travail de mémoire réalisé par l'APA. En effet, pour se souvenir, il faut des occasions de mémoriser (appelées *des formats de mémorisation*) comme des commémorations, des rituels, des journées d'étude, etc. L'APA est l'un de ces formats de mémorisation.

Francine Meurice

²³ Au sens où, comme nous l'entendons à l'APA, leurs auteurs ne sont pas connus ni reconnus par l'institution littéraire.

HUGUETTE LENDEL²⁴, Journal du confinement. La mal aimée²⁵

Auto-confinée début mars 2020, j'ai fait chaque jour, en suivant expressément le soleil, excellent réparateur suppléant, paraît-il – et généreux ce printemps-là –, le tour de mon jardin. À part moi au repos, ça remuait pas mal à commencer par cette encore minuscule araignée tissant seule dans son coin sa toile point après point. Notre rendez-vous quotidien pris, j'ai vu l'ado bientôt adulte grossir invariablement au travail ou à l'affût et j'ai pensé à sa vie. J'avais un guide sur le sujet – que de livres attendent leur tour dans une maison – et c'était parti. En avril, enfin convalescente et donc moins occupée par moi-même, j'ai amplifié mes notes et poursuivi mes recherches jusque dans la forêt de Meerdael éloignée d'à peine 600 mètres, ce qui est heureux, mes pas étant comptés et le périmètre octroyé ainsi respecté. C'est de ces observations consignées dans un carnet journalier que sont nées quarante histoires d'araignées.

L'expulsion soudaine.

À l'affût dans l'obscurité d'un tunnel, cette sauvage saisit son mâle au niveau de l'extension en forme de plaque de la queue à l'aide de ses chélicères provoquant la surprise et l'expulsion soudaine d'un spermatophore. L'étourdi retient la femelle le temps d'assurer à la semence une direction optimale et retourne à l'entrepôt non fâché. Les œufs sont pondus dans une loge sous terre et sans chichis. Ensuite la femelle les fixe sous son abdomen replié jusqu'à l'éclosion des petits qui demeurent accrochés à leur mère sans broncher jusqu'aux grandes vacances.

La chute de la cage.

Insensible aux voluptés continues et avant qu'il ne se relaisse, celle-ci pénètre dans la chambre des embryons, écarte des petits en coupant court les poils urticants qu'il arbore sur l'abdomen et met sans prime de séparation dehors le demeurant. Méthode complémentaire de l'ordonnée matineuse : se presser d'enfermer complètement son cocon afin d'empêcher l'action des poussières sur sa couvée. L'emballage des œufs,

²⁴ Artiste (sculptures, collages, encres, dessins, cartoons papier, illustrations). Expositions depuis 1978. Transcriptions notamment pour Christian Bussy et Élisabeth De Wée.

²⁵ Recueil illustré de 40 textes consacrés aux araignées, écrits pendant le confinement.

l'usage de la soie et la chiasse de mouche, elle connaît. – Il en est de pires, genre cannibales, se dit le putatif avant de réintégrer son mur profondément lézardé faute de liaison suffisante. Arrive un matin où du nid les pré-ados observent la chute de la cage thoracique vide du corps mort et maternel rendu maigre. Sachant que les enfants gâtés ne sont pas embrassants aucune trace de repas anniversaires en l'honneur du décès n'est prévue, et pour le moment dans leur tête d'épingle pas question de reprendre la blanchisserie de toiles familiale.

La gamine.

Des fois l'accouplement a lieu juste après la mue alors que la femelle est encore fragile, ce qui permet à certain mâle de copuler sans risquer de se faire dévorer le céphalothorax brun-roux derrière le muret effondré. Sa toile présentant des lacunes, cette juvénile capture des proies sur les filets voisins et emporte son butin, s'entoure d'un voile lâche et aspire avidement le contenu de ses victimes avant de pondre faiblement sous l'écorce d'arbres isolés. Dès la naissance des petits, les aberrations chromosomiques n'étant pas rares, la gamine s'en débarrasse sous un tas de feuilles sans regarder ni fournir tout ce qui est nécessaire aux funérailles.

Une autre fois.

Un bandeau oculaire clair sur le front cet ancien corps recouvert de longues soies blanches, pattes comprises, examine le comportement du sol et décide : voilà, la parcelle à végétation clairsemée où il veut bâtir. Il lui parle de vieux vergers, elle, de la diaprure d'un pré, et le vide pratiqué par le choix et la disposition du décor fait à présent une solide entamure à l'envergure de leur relation. L'affaire présue se dérègle à l'amiable et c'est toujours le même déroulement. Elle s'éloigne en riant vers les jeunes pins, direction les genêts, y établit sa toile atypique en nappe d'aujourd'hui et propose une autre fois. Il l'aime pour toujours, et puis les vieux systèmes recraquent, pense-t-elle. Toujours... expire-t-il, dans sa moustache blanche en parallèle.

Huguette Lendel, mars à novembre 2020

TATIANA MALCHAIR ²⁶ , *Retranscription de mon journal intime de confinement*

17 mars 2020

Il est important que je fasse les choses pour moi et avec force et non pas pour les autres. Personne n'est parfait et n'a raison sur tout, donc je crée mes propres projets de vie en fonction de moi, et pas pour essayer d'épater qui que ce soit que je trouvais parfait et qui disait que j'allais faire de grandes choses. Le voyage était une évasion et maintenant que je me recherche, je fais face à un blocage.

31 mai 2020

Une faible nuance peut avoir un impact sur la profondeur de ce qu'on dit. Dire *vivement se revoir* est encore mieux que de dire *vivement Te revoir* car on cible encore plus la notion de partage, l'idée que ça fait du bien à chacun et pas juste à l'autre ou juste à soi. Chacun est en possession de son identité, sa personnalité, ses désirs, ses besoins. Mais l'on ne possède pas d'autres êtres humains, cela me paraît aujourd'hui inapproprié d'interpeller autrui en se basant sur des liens entre quelqu'un et son conjoint : mon ex-beau-père... Je peux continuer ma relation avec la personne en question en restant en dehors d'une autre relation qui ne me regarde pas et sans tenter de posséder la personne en question. Je préfère donc lui rendre son identité en la nommant par son prénom, tout simplement.

17 novembre 2020

On *A* une montre, c'est qu'on *a eu* de l'argent pour se la payer, mais a-t-on besoin d'en posséder une chacun ? Le verbe avoir au passé dévoile bien l'envol instantané de l'argent. Alors que si on *EST* bien entouré, il y a dans l'entourage quelqu'un qui nous indiquera l'heure. Et c'est finalement ça la plus belle richesse. Il faut remettre l'église au milieu du village pour regarder vers le ciel pour connaître l'heure et essayer d'*ÊTRE* plutôt que d'*AVOIR*. Revoyons nos idées de base de richesse et de pauvreté.

²⁶ Master en sciences de la population et du développement. Née en 1991.

19 novembre 2020

Vu l'année 2020 que l'on vient de vivre, on a d'autant moins envie de repartir à *zéro/0* mais d'aller vers *UN/1* avenir *UNi* qui arrive en *2020 et UN*. J'ai bien dit qui nous unit et non qui nous *hue, niet* ! Car celui qui hue, nie la puissance de ceux qui coopèrent en face de lui. Restons unis et point *hue/nie*. Tirons des leçons de nos erreurs et allons de l'avant et non pas vers la *lave, anh* ! On peut voir que l'espace est faible et non pas démesuré entre deux interprétations opposées. Cessons de nous opposer, afin de nous unir dans l'adversité, ne nous voyons pas en tant qu'adversaires mais ouvrons les yeux et voyons l'adversité qui touche notre terre mère qui passe son temps à nous porter sur elle, dans ses mains, sur son dos, sur son être entier, et faisons qu'elle nous supporte avec ferveur et non aigreur. Restons optimistes afin qu'elle puisse nous soutenir en nous tenant de ses mains douces, en nous supportant aimablement et non faire en sorte qu'elle ne nous supporte plus. Le fossé est immense entre un *oui* ou un *non*, le tout dans trois lettres ; donc restons conscients et tenons-nous la main pour ne pas tomber à la renverse. Laissons plutôt la possibilité à l'art, envers et contre tout, de prendre le dessus.

Tatiana Malchair

ROBERT LIÉGEOIS²⁷, 19 MARS. Un jour dans l'Histoire

Pour Arthur, Charlie, Jeanne et Raphaël

Quand ils auront 100 ans passés, on leur parlera du 19 mars 2020, comme on nous parle de la grippe espagnole de 1918. C'est le confinement, la guerre contre le covid-19.

Depuis quelques années, l'espérance de vie croît rapidement. Pour garantir le paiement des pensions, on envisage d'imposer à la société active, une prolongation de la durée des carrières. Et, voilà que soudain, le virus covid-19 s'attaque principalement aux personnes âgées et encombre les hôpitaux de malades à court de respiration. Le confinement

²⁷ Ingénieur civil des mines. Docteur ingénieur géologue. Né en 1927.

visé à freiner, voire arrêter, la propagation du virus, à protéger les seniors, et à limiter la surcharge des établissements hospitaliers.

L'impact social et économique de la pandémie inquiète. Les économistes résistent : « Après la crise, l'économie rebondira ». L'avenir est plus sombre pour qui aura perdu un être cher.

Les événements m'ont amené à réagir, bien avant la crise du covid-19. J'ai écrit plusieurs fois sur le thème de la solitude et de la mort. Je relis parfois *Ma falda*, où, volontairement, j'interprète un mot portugais commun : *falda* (jupe), en m'inspirant de l'espagnol. Je relis aussi : *Vous ne pouvez pas comprendre* et *Les aînés et les Celtes*. Soit, la vie est dure, parfois. Raison de plus pour écrémer le temps passé et se souvenir des bons côtés de la vie.

Le 19 mars, c'est la fin de l'hiver, l'avant-veille du printemps. Je n'avais pas 14 ans ; c'était la guerre, l'occupation, quand j'écrivis un texte intitulé : *Printemps 1941*. Je suis loin de l'art des vers, d'accord, mais un feu couve qui s'enflammera quelques années plus tard, c'est-à-dire, à la veille de Pâques 1950. Ce jour-là, dans mon journal intime, ma future épouse Thérèse m'offrira la joie de vivre, et Thérèse est née LE 19 MARS 1931.

Robert Liégeois, Chaudfontaine, le 19 mars 2020.

ROBERT LIÉGEOIS, *Masque de protection sanitaire*

En Belgique, ce 25 mai 2020, le port du masque de protection sanitaire est obligatoire dans les transports en commun et en quelques endroits précisés par l'autorité compétente, le Comité National de Sécurité. Le port du masque est recommandé en d'autres circonstances, tant à l'air libre que dans des milieux confinés. L'objectif est de se protéger et de protéger autrui, d'empêcher la propagation du virus responsable de la pandémie de covid-19.

Il existe plusieurs types de masques protecteurs, dont certains, réputés les plus efficaces, sont utilisés dans les établissements hospitaliers, en particulier, dans les locaux où sont traitées les personnes porteuses du coronavirus ou soupçonnées de l'être. Les masques protecteurs agréés sont marqués de signes authentifiés : FFP1, FFP2, FFP3, médical. Je constate que la gestion du port du masque a fait l'objet de critiques. L'histoire dira si elles furent fondées sur la science ou si elles émanèrent

de formations politiques en froid avec l'autorité. Je respecte les consignes diffusées par le Comité National de Sécurité mis en place par le Gouvernement national.

J'utilise le masque qui m'a été offert par l'Administration communale de Chaudfontaine, lieu de mon domicile. Je constate que le masque freine le passage de l'air que je respire et absorbe l'humidité. C'est normal et le frein au passage de l'air dépend du maillage du filtre. On s'habitue à cette gêne à condition de limiter son activité à des travaux non pénibles. Sur ce point, je peux faire référence à des expériences scientifiques réalisées dans un laboratoire officiel agréé par l'État belge, non pas sur des masques protecteurs sanitaires, mais sur les filtres anti-poussière portés par les mineurs, dans les travaux du fond des charbonnages belges, au siècle dernier.

Diplômé ingénieur civil des mines puis docteur en géologie, je suis titulaire d'un certificat universitaire en hygiène industrielle et professionnelle. J'ai fait toute ma carrière dans la recherche, d'abord à l'Institut National de l'Industrie Charbonnière (INICHAR), parastatal créé en 1947, puis à l'Institut National des Industries Extractives (INIEX) où j'ai exercé la fonction de Directeur Général pendant quelques années. À cet institut, INIEX, fut confié le laboratoire de l'Administration des Mines, premier Corps constitué en Belgique, attaché au Ministère des Affaires économiques (MAE). C'est dans ce laboratoire implanté à Pâturages qu'on a testé les masques dont l'usage dans les chantiers souterrains devait filtrer l'air porteur de poussières de silice et de charbon, particules dont les dimensions se mesurent en microns, poussières responsables de la silicose et de l'anthracose, maladies reconnues dans la profession de mineurs. Ces tests ont montré les limites de l'effet de filtration des masques.

Je crois bon de revenir aux observations recueillies à l'époque. Un filtre recueille facilement les grosses particules, mais ce sont les plus petites particules qui infectent les poumons en se logeant dans les alvéoles les plus profondes et pour arrêter les particules les plus fines, il faut des filtres à très fin maillage. Plus le maillage est fin, plus forte est la résistance au passage de l'air. Et si le maillage est assez fin pour arrêter les particules les plus fines, on comprend aisément que le filtre se colmate rapidement au point d'empêcher le porteur de respirer. Le filtre fin doit être remplacé souvent et le porteur doit ménager ses efforts.

Que valent les masques protecteurs sanitaires dans le cas des virus ? Pour répondre à la question, il faut connaître la dimension des mailles de leurs filtres et la dimension du virus que le filtre est censé capturer. Parmi mes lecteurs, combien connaissent ces dimensions ? En toute humilité, j'avoue ne pas les connaître. Les fabricants de masques agréés sont supposés les connaître. Si un tissu filtrant industriel classique a une maille de 125 microns, et si le virus mesure 125 nanomètres, l'espace laissé libre au passage du virus est considérable et faible est la probabilité d'arrêter le virus, car un micron vaut 1000 nanomètres. On diminue la probabilité de traversée en superposant trois filtres dans le masque. On réduit donc le risque de transmission, mais on ne l'élimine pas. Le filtre FFP3 retient 98 % des particules plus grosses que 3 microns. Si je vois juste, il contrarie fort la transmission d'un virus mais ne l'élimine pas totalement, en théorie. Sauf si on admet qu'un virus isolé n'est pas dangereux et que le virus ne se déplace pas seul, mais accroché à une particule plus grosse que lui. J'aimerais, sur ce point, lire l'avis d'un physicien ou d'un virologue.

La plupart des masques artisanaux offrent probablement un obstacle non négligeable à des particules non souhaitées mais nous devons être conscients de la limite de leur efficacité.

Ayant relu mon texte, je me remémore cette citation de Bouddha :

« Ne crois pas ce que je dis. »

« Ne rejette pas ce que je dis. »

« Ce qui restera sera la vérité. »

Robert Liégeois, Chaudfontaine, 25 mai 2020.

JEAN CHASSE²⁸, Histoire belge... histoire mondiale

Les saints de glace sont finis mais ce satané virus jaune ne l'est pas.

C'est une belle saloperie bridée par les yeux.

²⁸ Artiste peintre. Né en 1951.

J'aime insulter cette bête comme on insulte un dictateur.

Alors...

Par un de ces hideux jours de pandémie, un brave homme de lettres, prosateur à ses heures, m'a dit : « Le jour de mes noces, j'ai cru que j'avais découvert une très belle espèce de champignons, la plus rare, la plus précieuse.

Hélas, ce n'était qu'une vessie-de-loup de plus.

J'avoue, ce n'est pas très gentil pour les vesses-de-loup mais que voulez-vous, tout le monde a le droit à l'amour et l'amour est aveugle, surtout pour les prosateurs, les poètes et les lycoperdons ».

Le danger est partout aux aguets, à l'affût !

Aussi, dès ce jour, je suis allé acheter des masques pour lutter contre ce virus nuisible, destructeur de vie.

Nous sommes tous pris en otage et on muselle l'humain, cet être assoiffé de liberté n'aimant pas la contrainte, ni la séquestration, encore moins la trahison vivante.

Cela ne date point d'hier, le masque de fer, était-ce un mythe ou une réalité ?

Je sais trop bien que nous partons tous un jour.

Cette vérité est-elle la plus grande des tragédies ?

Je l'ignore mais c'est une certitude.

Jules Michelet, historien français, professeur au Collège de France, disait : « La mort, quel horrible mode de renouvellement des générations ».

Cela me fait « craindre » le jour comme la nuit.

De plus, je suis insomniaque ce qui n'est pas fait pour arranger les choses.

Je suis inquiet, j'ai peur pour Mique, pour nos enfants et nos petits-enfants, les belles âmes et les cœurs purs.

Confinement, déconfinement trop rapide, qui a raison ?

Je redoute une deuxième vague, je ne suis pas le seul !

Nous sommes déjà à plus de neuf mille victimes par ce « covid 19 », quelle tragédie en vérité !

À Bruxelles, au palais, le Roi se réveilla en sursaut, ouvrit la fenêtre de sa chambre, prit sa longue vue, y regarda à deux fois et dit à sa moitié à demi endormie : « Majesté, le coronavirus est encore et toujours là ! »

Huit heures venaient de sonner en la cathédrale Saints-Michel et Gudule.

Le soleil luisait déjà, maigre consolation mais enfin !

Je demande, respectueusement, à notre souverain qui, soit dit en passant, règne mais ne gouverne pas, de résister et de mordre afin que son royaume que nous aimons, déjà suffisamment ébréché, ne devienne pas une dictature par la nuisible extrême droite comme dans certaines républiques bananières.

Un mal se cache toujours derrière un autre.

Ne tombons pas de Charybde en Scylla.

Le poète, ce troubadour de la vérité, dit : « Et maintenant, que vais-je faire de tout ce temps qu'il me reste de vie, de tous ces gens qui me désespèrent dans ce fourbi où le monde est enfoui ? »

L'homme droit doit mener un combat d'esprit pour s'opposer à la haine et retrouver sa dignité d'être humain.

« Vive valeque »

Vis et porte-toi bien.

Épilogue rêvé.

Je forme des vœux pour que le vingt-et-un juillet 2020, cette bête infâme soit détruite et que retentisse la Brabançonne, pour nos libertés, seule et souveraine.

Jean Chasse, ce 31 mai 2020, jour de Pentecôte. C'est mon anniversaire, une défaite sur le temps !!

J'assume mes 69 ans, chiffre érotique et libertin. Mique et moi, comme les Apôtres, avons reçu l'Esprit saint dans notre cenaculum...

LOUIS VANNIEUWENBORGH²⁹, *Jack 1944*

Au début de l'année 1940, ma mère, qui avait déjà 26 ans, voulait absolument un enfant. Je suis donc né dans les premiers mois de la Seconde Guerre mondiale. Le jour de ma naissance, le 15 novembre 1940, l'aviation allemande bombardait Coventry, détruisant sa cathédrale dont les ruines ont été conservées. Le mur du chevet porte désormais l'inscription : *Father forgive.*

De toute la guerre, je ne me souviens que de la libération de notre commune d'Uccle, le 3 septembre 1944. Je n'avais pas encore quatre ans. De ce jour unique, me reste en mémoire non pas un souvenir mais une vision.

Ma mère me portait dans ses bras, au coin de l'avenue de la Chênaie et de la chaussée de Saint-Job. Nous regardions vers la gauche, en direction de Calevoet, d'où nos libérateurs allaient surgir ! Très vite, une colonne de blindés anglais débouche de la courbe. Le premier était couvert de fleurs. À sa vue, ma mère s'est mise à pleurer. Etonné, je lui dis, en bruxellois : « *Mo gue moiet ni graieze, 't zaien de goie !* (Mais tu ne dois pas pleurer, ce sont les bons !) »

François Truyens, la mémoire du quartier, m'a appris comment le blindé de tête s'est trouvé fleuri : alors qu'il passait devant une maison où l'on célébrait joyeusement une fête de mariage – le 3 septembre était un dimanche –, les invités de la noce ont décoré le premier char avec les bouquets de la mariée !

Les soldats anglais ont été accueillis dans l'enthousiasme et le délire général, on se les arrachait : tout le monde voulait un *Tommy* chez soi ! C'est ainsi que Jack fut happé par mes parents et se retrouva chez nous ! Je ne me souviens plus du visage de Jack, mais je vois encore distinctement sa mitraillette, courte et noire, posée debout sous la fenêtre. Mon père, grâce au manuel d'anglais acheté pendant la guerre, espérant l'utiliser un jour, s'en servait – avec quelle joie – avec un de nos

²⁹ Typographe, fonctionnaire. Né en 1940.

libérateurs ! Après la guerre, nous avons souvent évoqué Jack. Ma mère avait remarqué qu'il m'observait pensivement. Elle était certaine que je lui faisais penser au fils qu'il avait en Angleterre. Si nous étions délivrés des Allemands, la guerre n'était pas finie pour autant : Jack devait encore endurer de longs mois de combats. Cette brève rencontre avec Jack, le jour même de la Libération, est restée, pour mes parents et moi, un moment inoubliable !

Libérés des Allemands... mais non de leurs représailles. Commença alors le temps des « bombes volantes », les fameux V1 et V2, très efficaces pour inquiéter la population en détruisant l'immeuble sur lequel l'un ou l'autre de ces engins s'écrasaient mais nuls du point de vue stratégique. Les V1 étaient repérés avant leur arrivée et le hurlement des sirènes nous avertissait de nous mettre à l'abri. Lors d'une alerte – toujours de nuit – , mes parents m'enveloppaient dans une couverture et nous filions à la cave. Je vois encore le mur du couloir, chaulé de blanc. Mon père y avait laissé un marteau et une barre de fer au cas où l'immeuble serait touché, et que nous aurions dû nous dégager des décombres.

Ce souvenir me fait songer au geste d'une voisine que ma mère me raconta à l'époque.

Peu avant la Libération, reculant devant les Anglais, les Allemands se retirèrent de Bruxelles sans combattre. Cependant, un jeune soldat allemand, isolé, visiblement à bout de forces, montait péniblement l'avenue de la Chênaie, fort pentue. Ce que voyant, *Tainke Belle*³⁰ sortit de chez elle et lui tendit un morceau de pain. Ses voisines se récrièrent : « *Watte, bruut geive on nen doch !* (Quoi, donner du pain à un Boche !) » *Tainke Belle*, pour justifier son geste de compassion, leur répondit : « *Mo daa kadei heit ouk en moema !* (Mais ce garçon a aussi une maman !) »

Pour cette brave personne, la haine n'était pas la plus forte.

³⁰ Tainke : diminutif de « Tante » ; Belle : diminutif de « Isabelle ».

Je n'ai gardé aucun autre souvenir de la fin de la guerre, mais ce conflit m'a marqué pour le restant de mes jours. Dès que je sus lire, l'histoire de la Seconde Guerre mondiale m'est restée un sujet d'intérêt et de lecture.

À quatre-vingts ans, je viens de lire un excellent ouvrage sur Hitler face à Churchill...

Louis Vannieuwenborgh, Bruxelles, le 28 août 2020

JOSÉ DOSOGNE³¹, *Mes débuts chez mes parents à la ville*

En 1943, à l'âge de 12 ans, je me suis trouvé devant la nécessité de quitter Vresse où il n'existait pas de classes primaires, pour rejoindre mes parents à Bruxelles dans le quartier proche de la gare Tour et Taxis.

Au cours de l'année suivante, en 1944, mon père avait aperçu, dans les lignes de chemin de fer, un *tommy* qu'il avait invité pour une heure ou deux dans notre appartement de la rue Laekenvelt, au deuxième étage du numéro 87, dans les logements sociaux où mes parents avaient obtenu le droit de s'installer en vertu de la modicité de leurs revenus.

Le *tommy* ne parlait que l'anglais, langue qu'aucun de nous ne connaissait. Mais notre accueil avait enthousiasmé ce soldat envoyé d'Angleterre. Il avait multiplié ses visites, encouragées par mon père qui lui offrait à boire et quelque peu à manger.

Lors des alertes aériennes, notre mère nous conduisait, ma sœur et moi, à l'abri installé au sous-sol du boulevard Belgica, alors que mon père demeurait dans notre appartement, en raison de son état de santé déficient.

Il aimait cependant nous conduire dans son jardin de la rue de l'Escaut. Si une alerte se déclenchait, nous étions trop éloignés de l'abri. Il nous protégeait de son corps en nous serrant contre un mur, dans son jardin ou dans la rue.

José Dosogne, Bruxelles, le 7 octobre 2020.

³¹ Architecte-urbaniste, écrivain. Né en 1931.

FIGURELLA GIOVANNI³², L'auteure à l'hôtel du Jeu de Paume dans l'Île Saint-Louis, le 15 août 2017

L'hôtel, un lieu historique du 18^e siècle, au 54, rue Saint-Louis en l'Île. Un jeu de paume jusqu'en 1747. Une plaque de cuivre annonce sobrement l'hôtel sur la gauche du porche de bois, sur la rue. Après le porche, un escalier monte sur la gauche à des appartements, depuis le passage conduisant à la petite cour pavée et aux vitres d'entrée de la réception de l'hôtel. Entrons dans ce très grand et très haut espace : deux petits salons totalement ouverts dont un avec une bibliothèque de livres sur Paris adossée au mur puis, dans la continuité, l'espace pour les petits-déjeuners. L'architecte a su mélanger le décor ancien du mur de pierres apparentes, les œuvres contemporaines décoratives et des copies de meubles rustiques, une cheminée. À gauche de la réception, ouvrons la porte de verre et voici le petit jardin et quelques chambres. Un esprit familial plane dans ce lieu calme donnant sur la rue piétonne traversant l'île. Le grand chien noir de la directrice est là, chez lui aussi.

J'avais réservé deux nuits dans une chambre ouvrant sur le petit jardin. La période semblait comme empreinte de plénitude. Pourtant, au bout de la rue, côté Ouest, les voitures de police barraient les rues arrivant sur le parvis de Notre-Dame et les voitures des résidents de l'île avaient été interdites de stationnement devant les hôtels particuliers sur les quais de l'île, par sécurité.

Depuis 1972, je voulais un jour dormir dans cette rue traversant l'île. Cette île où j'ai marché tant de fois, depuis tant d'années. Cette île que mon père habita, il y a environ un siècle maintenant, et où nous passâmes ensemble, et avec ma mère. Je passais au bout de l'île, rue Jean du Bellay, chaque matin, pour me rendre au lycée à quelques pas, de l'autre côté de la Seine. J'y repassais aussi le soir, pour remonter jusqu'à la station Luxembourg, devant le jardin du même nom, et rejoindre la banlieue Sud.

Fiorella Giovanni, près de Paris, le 11 novembre 2020

³² Artiste-photographe, écrivaine, parisienne, et vénitienne d'adoption. Née en 1943.

JEAN CHASSE, J'ai rencontré Armand Simon

J'ai rencontré Armand Simon, le solitaire, dans sa *double petite maison* de Pâturages, rue Arthur Descamps, ex-rue Dry.

J'avais un peu plus de vingt-deux ans, peut-être vingt-trois.

J'étais presque intimidé quoique résolu !

L'odeur des mégots de ses cigarettes me donnait un haut-le-cœur baigné dans une chaleur moite et sourde.

Après avoir vu et regardé ses dessins que je trouvais superbes, il me dit : *prind z'in un m'biau !*³³

Je n'ai pas osé, un effet pervers de ma mauvaise éducation judéo-chrétienne, plus chrétienne que judéo d'ailleurs.

Puis, après un long silence, du moins à mes yeux, il me dit encore : *Ouais, mais t'as ée auto djambot !*³⁴

Oui, dis-je.

*Mène-me, si tu ve au « GB » pou vire les caissières éyé leus corsages.*³⁵

J'ai obtempéré.

Si ce n'est pas du surréalisme ça, il n'en existe point.

Je ne suis pas un héros pour autant.

Je ne possède même pas un dessin d'Armand Simon.

Alors que d'autres en font leurs choux gras.

C'est ainsi, ce fut comme ça.

Des années plus tard, j'ai revu Armand Simon le jour du vernissage de son exposition au Grand-Hornu*.

³³ Prends-en un, mon beau !

³⁴ Oui, mais tu as une auto, gamin !

³⁵ Conduis-moi, si tu veux, au [magasin] GB pour voir les caissières et leurs corsages.

En voyant tous ses dessins aux cimaises, il s'étonnait d'avoir réalisé tout cela.

*Les ateliers du Grand-Hornu (Galerie d'Art) du 9 mai au 5 juillet 1981 à l'époque de l'architecte Henri Guchez et sa fille France, nonobstant les plus beaux dessins, je les ai vus dans la demeure privée du directeur des carrières d'Écaussinnes, Monsieur Dutrieux. Son épouse adorait les dessins d'Armand Simon. Allez savoir pourquoi.

J'ai écrit ce texte sur Armand Simon en 2011.

Je le relis aujourd'hui.

Il est issu de *Un rêve brisé, dix autres retrouvés intacts ou presque ...*

Dix de mes textes assemblés dans une poignée de recueils offerts à mes amis.

Jean Chasse, Herchies, le 27 novembre 2020

PAUL DOYEN³⁶, Bilan méthodique d'un mandarin trotskiste

Chère F.,

Quand j'ai appris, récemment, début novembre, le décès de Pierre, mon frère aîné de 10 ans, mort du corona en mars dernier, j'ai beaucoup pleuré, toute une journée, en me cachant. Puis, j'ai accepté la triste réalité. De toute façon, nous allons tous mourir, c'est inéluctable. Albert Camus a écrit de belles pages là-dessus. J'étais très attaché à Pierre. À mes 17 ans, il revenait de l'ULB à la maison, à Saint-Ghislain. Je l'admirais. Il venait me soutenir dans mes matchs de tennis d'interclubs ou de tournoi. Il restait debout derrière moi, derrière le grillage, et me disait : *Attaque son revers, une longue, une courte, fais-le courir, il n'est pas très résistant et va s'essouffler...*

Comme je relisais *Les Mandarins* de Simone de Beauvoir, j'ai eu envie de me remettre à écrire. J'aime beaucoup sa manière d'écrire et je prends beaucoup de plaisir à la lire. Je vais relire toute son œuvre. Un ami des *Acteurs du temps présent* m'a dit hier : *C'est une grande dame.*

³⁶ Romaniste, enseignant. Né en 1938.

Je pense à un livre bilan où j'essaierai de me définir et de me raconter. Il comprendra les pages que j'ai déjà écrites : *Itinéraire d'un vieil homme* et mon *Journal*. Ce sera une sorte de somme et probablement mon dernier livre, vu mes quatre-vingt-deux ans...

Je fus très impressionné quand j'arrivai à ce passage des *Mandarins* : *Henri allait se remettre à écrire son livre. Il essaierait de se définir avec méthode*. Henri était mon nom de plume quand j'étais jeune, Henri Dumoulin. Me voilà devant ma propre responsabilité...

J'ai beaucoup apprécié ce qui est écrit dans la revue des *Actualités du Patrimoine Autobiographique*³⁷ à propos des conseils de soldats³⁸ à Bruxelles en 1918. Cette bibliothèque de documents autobiographiques permet de collecter des témoignages sur les différents niveaux de conscience comme celui de la Wallonne qui ne comprend pas la signification du drapeau rouge agité par un soldat allemand rebelle. Elle écrit dans son agenda qu'elle voit passer des soldats allemands qui battent en retraite et que certains portent des drapeaux rouges. C'est la vision des niveaux de conscience qui permet d'élaborer un programme et des revendications pour une gauche radicale. L'existence de ces archives est donc très précieuse.

Je voudrais faire le compte rendu de l'autobiographie de Gustave Dache, *Ma vie* et *La grève générale insurrectionnelle et révolutionnaire de l'hiver 1960-61*. Je suis fier et heureux que le militant JGS³⁹ trotskiste de Gilly que j'avais contribué à former, au début des années 1960, ait écrit ces deux livres. Gustave caractérise la Grève de 60-61 de révolutionnaire. La notion de dualité de pouvoir est évidemment capitale et il faudra expliquer pourquoi elle ne déboucha pas sur la révolution prolétarienne socialiste, à cause du manque de soutien du parti socialiste et de la bureaucratie

³⁷ Bulletin numéro 8 : Marie Tombeur-Hougardy, *Agenda*, 1914-1922.

³⁸ Il y a eu des conseils de soldats allemands à Bruxelles en novembre 1918, organisations semblables aux conseils ouvriers de la Révolution allemande. Ils organisèrent une manifestation le 10 novembre 1918, à Bruxelles. Environ 5 à 6000 soldats allemands défilèrent au son de l'Internationale. Ce point culminant de la révolte des soldats allemands contre leur commandement et leur gouvernement est un épisode peu connu de la Révolution allemande. (D'après Tim Joosen, *Marxisme.be*, 2018.)

³⁹ Jeune Garde Socialiste.

syndicale. Gustave continue la tradition de la grève générale en Belgique, analysée par Rosa Luxemburg dans ses écrits sur le socialisme belge. Les premières grèves furent pour réclamer le suffrage universel, obtenu pour les hommes au début du XX^e, seulement en 1948 pour les femmes. À l'époque où je l'ai connu, Gustave était assez sectaire dans ses prises de position, guidées par sa seule volonté d'adulte soucieux de progresser et de s'insérer dans le monde ouvrier.

Gustave est d'origine rom, a grandi dans une roulotte et n'était pas allé à l'école ni n'avait reçu de formation. Devenu adulte, il s'est engagé comme ouvrier dans une verrerie de Gilly. Il put alors louer une petite maison et devint sédentaire. Après son enfance de nomade, il eut la volonté de s'éduquer et de s'instruire. Il s'inscrivit à la Jeune Garde Socialiste. Il était intelligent et volontaire et a bien profité de notre lecture du *Manifeste du parti communiste* à la Maison du Peuple de Gilly, d'influence trotskiste, et affichant au mur le portrait du militant trotskiste Léon Lesoil. C'est là que se réunissait la JGS avec Gustave et Diana Dache (elle était bobineuse aux ACEC de Charleroi), Marcel Owart et Arthur Otte, deux ouvriers verriers, et Gisèle Desutter, qui travaillait et habitait à Liège et venait chaque semaine à Gilly voir son père ouvrier mineur pensionné. La mère de Gisèle fut une militante trotskiste qui a fait graver sur sa tombe, le sigle de la Quatrième Internationale : une faucille et un marteau avec un grand 4.

J'ai dormi plusieurs fois chez Marcel Owart. Il gelait. Et je me souviens avec émotion de lui. Je mangeais des frites, à midi, chez les Dache, dans une cuisine, face à une cour d'une maison ouvrière de Gilly. À cette époque, je venais de Bruxelles chaque semaine à Gilly, envoyé par le Comité Central de la Quatrième Internationale dont j'étais devenu membre après mon exclusion des Étudiants Communistes de l'ULB par Jacques Grippa, qui forma le groupe communiste dissident du PC et pro-chinois. Je rendais aussi visite au père de Gisèle qui fumait sa pipe devant un bon feu.

À la JGS, nous défendions un programme antimilitariste (selon la tradition de ce mouvement) qui demandait la suppression de l'armée belge et du service militaire et exigeait que la Belgique quitte l'OTAN. Des chaulages sur les murs des usines et sur les autoroutes en témoignent. La JGS avait le soutien d'Ernest Glinne, député socialiste de gauche, et, bien sûr, d'Ernest Mandel, dirigeant de la IV^e Internationale, avec Pierre Frank, ancien secrétaire de Trotski, l'Italien Livio Maitan, qui nous rendait visite chaque mois, en Algérie, quand j'y séjournais de 1963 à 1966. Et aussi, un peu plus tard d'Alain Krivine, fondateur de la JCR

(Jeunesse Communiste Révolutionnaire française) et de la Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR).

La section belge de la IV^e Internationale, qui pratiquait l'entrisme dans le parti socialiste, contrôlait politiquement la Jeune Garde, présidée nationalement par Émile Van Ceulen, puis par Gilbert Clajot, qui était permanent. À la direction se trouvait aussi le Liégeois George Dobbeleer. George militait en direction de la Pologne où il se rendait régulièrement. Il organisa une délégation de la JGS auprès de la jeunesse du Parti communiste, qui y effectuait des travaux agricoles. J'y suis allé, en Pologne, avec la JGS. George me confia une lourde valise de brochures trotskistes en polonais que j'emmenai clandestinement à Varsovie et la transmis à un militant polonais dans une rue de Varsovie.

J'ai été envoyé militer à Charleroi, j'habitais à Landelies, dans un appartement trouvé par mon épouse Nicole, chez un fleuriste qui cultivait des chrysanthèmes, pour la Toussaint, dans une grande serre où il dormait pour y surveiller la température et éviter un coup de gel qui aurait ruiné son année. L'appartement était à l'arrière, au nord, devant un grand jardin et un chemin de terre qui menait à Landelies, charmant village, sur une rivière, près de l'abbaye d'Aulne. Travaillant à Bruxelles comme enseignant, je m'y rendais chaque jour, en train, depuis Marchienne-au-Pont. Sur la demande du Comité Central, j'animai un Centre d'Étude de la Gauche, à Charleroi, à la maison syndicale de la FGTB, la Maison des Huit Heures, dans la ville haute, soutenu par Ernest Glinne, de Forchies-la-Marche, petit village près de La Louvière. Nous organisions des conférences avec Ernest Mandel, George Dobbeleer, Guy Desolre, Pierre Legrève (du Comité pour la paix en Algérie) et le responsable de *Links* (l'équivalent de *La Gauche*⁴⁰ en Flandre). Émile Decaux tenait un stand avec les publications trotskistes et des livres de Trotski. (À suivre)

Voilà, cela m'amuse et me fait du bien de t'écrire. J'aimerais qu'on se voie malgré le confinement...

Paul Doyen, dit Henry, Molenbeek, le 1^{er} décembre 2020

⁴⁰ Quotidien de la IV^e Internationale.

Catalogue thématique des échos de lecture

LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

LES INVALIDES DE GUERRE

Marchand, Pierre, *Carnet de notes*, 1939-1968, manuscrit, 193 pages [MLPA 00493].

Introduction

Le *Carnet de notes*, (1939-1968), de Pierre Marchand (Bruxelles, 13 août 1884 – Bruxelles, 1^{er} mai 1969) nous a été confié par Thérèse Rocus, son arrière-petite-fille. Pierre Marchand a eu un fils prénommé Joseph qui a eu lui-même deux filles. Pierre Marchand avait exercé deux professions (celles de garçon de café et de peintre en bâtiment) avant d'être affecté au 13^e de ligne et envoyé au front pendant la guerre 1914-1918. Sa blessure, due à un éclat d'obus, qui n'a jamais pu être retiré, a chamboulé la suite de son existence et lui a valu une invalidité de 35%. C'est après son décès que ses descendants ont trouvé un carnet dans un tiroir du modeste logement (un *quartier*) qu'il occupait – avec son épouse Jeanne Berckmans – dans les Marolles, au cœur de Bruxelles, au 13 de la rue de la Prévoyance, depuis décembre 1957⁴¹.

Écho de lecture

Un carnet en épais carton vert épinard. Le prénom *PIERRE* a été ajouté à la main sur la première de couverture, tout juste sous l'inscription *Journal de classe*. La deuxième de couverture détaille l'horaire d'un élève anonyme du cycle secondaire : math, français, latin, grec, flamand, religion. On a congé le mardi et le jeudi après-midi, mais il y a cours le samedi toute la journée.

⁴¹ Ils résidèrent précédemment à la rue du Faucon.

Les premières pages de ce journal de classe récupéré par Pierre Marchand ont été arrachées et le trou béant a été rafistolé avec du papier collant. C'est à partir de la page consacrée au 20 septembre que Pierre a noté, entre 1939 et 1968, une multitude d'informations concernant son quotidien, son état de santé, la vie de ses proches et des événements plus généraux, le tout suivant une chronologie plus ou moins rigoureuse. Ici et là, une ou plusieurs pages ont encore été arrachées, fragilisant encore davantage la structure du carnet.

Le texte ne comporte aucune phrase complète. Le diariste utilise un style télégraphique : l'indication de la date est souvent suivie d'un verbe à l'infinitif ou d'un participe passé, d'un ou de plusieurs substantifs et d'un prix, le tout précédé ou suivi d'un prénom. L'orthographe est parfois hésitante, basée sur une phonétique approximative. En voici quelques exemples : *acheter chambre coucher pour 350 fr ; reçu pour chevron de front 1 et 2^e trimestre 1944 100 fr.* Ou encore : *blansir une chambre, conmacer de travailler au Cheval Blanc ; henri le fil de jeanne mor Noyé ; Jean et sa Mère son partire pour Paris.*

Les premières pages ressemblent à un livret de famille où sont annoncés la naissance et le décès des proches de l'auteur, tandis que les quatre dernières pages constituent un carnet d'adresses utiles. Il est parfois difficile de savoir de qui il s'agit lorsque Pierre Marchand évoque certaines personnes car, rien que dans sa famille, il y a plusieurs Jean, au moins deux Joseph, deux Louis, deux Isabelle et deux Thérèse. Ce sont essentiellement ses frères et sœurs (on en dénombre au moins cinq), ses beaux-frères et belles-sœurs, son fils, ses petites-filles et ses arrière-petits-enfants.

À première vue, ce document semble avoir été conçu comme un livre de comptes dans lequel Pierre Marchand indiquait l'état de ses finances. Il mentionne le montant de sa pension d'invalidité, les sommes reçues pour effectuer de petits travaux de tapissage ou de peinture, le prix d'un vélo ou d'un poêle de Louvain achetés d'occasion, le coût de son dentier, de ses lunettes, ou encore les multiples dons en espèces et en nature dont il bénéficie.

Pierre ne parvient manifestement pas à joindre les deux bouts avec sa *pension de guerre* – qui s'élève par exemple à 1791,50 francs par trimestre en 1945 –, puisque l'on retrouve fréquemment, comme un leitmotiv, la mention *écrire pour demander secours*. On constate alors que

ses principaux donateurs sont l'Œuvre nationale des invalides de guerre (ONIG), la Fédération nationale des invalides de guerre (FNIG), l'Assistance publique, l'Abbé Froidure, le bourgmestre, le baron Louis Empain et le Secours d'hiver pendant la guerre. Ces dons en espèces vont d'une centaine de francs à 1500 ou même 2000 francs. Pierre atteint l'âge de 65 ans en août 1949 et perçoit alors une pension de vieillesse de 1828 francs par mois, une nette avancée par rapport à sa seule pension d'invalidité. Quant aux dons en nature, il reçoit ainsi au fil des années un colis de vêtements, un pantalon, un pardessus, une paire de chaussures et une paire de sabots, une couverture et des draps de lit, ainsi qu'un bon pour 100 kilos de charbon, un colis de Noël, etc. Ses proches lui offrent de petits cadeaux : deux pots de fleurs, trois cadres, un petit chien noir, deux lapins, une cage avec deux oiseaux, un chat, des canaris.

Bien plus qu'un livre de comptes, ce carnet sert d'agenda à son propriétaire qui y note principalement les dates de ses visites médicales, les repas organisés lors de la journée de la Fraternelle du 13^e de ligne, mais aussi et surtout les naissances, décès, voyages, séjours à l'hôpital, toutes sortes d'événements qui concernent sa famille et son entourage. On l'imagine inquiet lorsqu'il annonce la maladie ou l'hospitalisation de l'un ou l'autre de ses proches, un accident de voiture ou de travail, une chute dans l'escalier. À mesure que son entourage avance en âge, le nombre de décès répertoriés augmente.

Son frère Guillaume, sa sœur Louise et son ami Jean Rolus, qui habitent à Paris, reviennent régulièrement à Bruxelles. Par trois fois, Pierre ira leur rendre visite à partir de décembre 1945. D'autres membres de la famille font de même à diverses reprises.

Pierre annonce quand il neige et quand le dégel s'amorce. Il signale en outre certains faits d'actualité : *Débarquement entre le Havre et Cherbourg par les anglo-américains* le 6 juin 1944, *les anglais son Entree a Bruxelles ver 5 heures soir* le 3 septembre, *la capitulation de l'Allemagne* le 8 mai 1945, *Revue troupes Belges défilé de la Victoire* le 19 mai, *la capitulation du Japon* le 14 août, *la tragedie de Marcinelle 276 mineur mord* le 7 août 1956, *la Visite de la Rein Juliana et la Princesse Beatrix Pays-Bas* le 30 mai 1960, *Decédé Churchill Sir Winston* le 24 janvier 1965. Il est même question d'un crime : *Jean le fil de Omer a tue sa fiancée 2 coup de Revolver*. On apprendra plus tard que l'assassin a été condamné à cinq ans de prison.

De temps à autre, Pierre Marchand reçoit la visite d'un inspecteur de l'ONIG, de la FNIG, ou encore de l'Office du travail et, à intervalles réguliers, il se rend à la visite médicale, tantôt au dispensaire du premier organisme, tantôt à celui du second. En face de la date de la visite, il mentionne systématiquement son poids, un élément qui semble le rassurer quant à son état de santé. Des pages entières sont d'ailleurs consacrées à l'évolution de son poids en corrélation avec ses visites au dispensaire. Plus le temps passe, plus on constate qu'il souffre de rhumatismes, des intestins, de la tête. Il se rend fréquemment à l'hôpital pour des radiographies ou des séances d'aérosol. En 1964 il est hospitalisé d'urgence pour être opéré de l'estomac. En 1967 il se rend pour un certain temps à Linkebeek, peut-être dans une maison de convalescence. L'année 1968 ne comporte que deux rubriques : 28-1-68 – *Partir pour rue de Caleca* et 2-2-68 – *Partir pour Hopitale invalide Uccle Calevoet*. Il décèdera un an et trois mois plus tard.

On ne peut s'empêcher d'avoir un pincement au cœur en parcourant le carnet de notes de cet homme qui a risqué sa vie et ruiné sa santé pour sa patrie et qui en est perpétuellement réduit à quémander de l'aide pour tenter de vivre le plus dignement possible, cet homme qui est tellement attentif au devenir de sa famille, de ses amis, de ses voisins et de ses frères d'armes. Une belle leçon de vie et de courage qui appelle un questionnement sur le sort réservé aux invalides de guerre.

Claude Buchkremer

LA SECONDE GUERRE MONDIALE

L'EXODE

Bellière, Nicole, *Mon cher vieux frère*, manuscrit, 16 pages, 1940 [MLPA 00490].

Écho de lecture

Par cette lettre datée du 14 juin 1940, Nicole Bellière tient à rassurer son frère Jacques en lui racontant comment elle est arrivée à Millau, dans le Tarn, en compagnie de leurs parents. Leur itinéraire constitue un épisode

caractéristique de l'exode qu'ont connu tant de Belges lors de l'invasion allemande du 10 mai 1940.

Après avoir fait rapidement quatre valises, dont une à provisions, Nicole et ses parents quittent Bruxelles le mercredi 15 mai à bord de la *bagnole d'occasion*, une petite Impéria, que le papa vient d'acheter. Ils s'asseyent à trois devant et placent sous leurs jambes deux bidons d'essence ainsi qu'un *sac à galette, à titres et à bijoux*. Ils s'engagent dans une file de voitures jusqu'à Ternat où se produit une première panne. Secourus par un fermier dont le cheval traîne la voiture jusqu'à un garage, ce sont des soldats qui remettent le véhicule en état. À Meerbeek, les Bellière passent une première nuit sur des bancs chez de *braves paysans*. Après Ninove et Grammont, une nouvelle visite au garage s'impose. Ayant dépassé Lessines, Courtrai et Mouscron, ils franchissent la frontière française à Halluin après quelques heures d'attente. À Mouvaux, ils sont reçus au champagne par le père de leurs amis qui viennent de quitter leur domicile. Cet homme charmant leur change aussi tout leur argent. Ils sont ensuite très bien accueillis chez une amie à Lille.

Le 18 mai, la famille reçoit une lettre d'une certaine Janine. Tout au long du voyage, ils recevront ainsi des lettres rassurantes de parents ou d'amis chez des personnes de contact.

Près de Cambrai, ils passent la nuit dans un château, mais à Rouen ils échouent dans un *infâme hôtel*. Quittant la Normandie, ils abordent la Sarthe et perdent deux jours à Mamers car il faut remplacer les *ferodos*⁴² de la voiture de plus en plus récalcitrante. Ils sont ensuite logés chez les *meilleurs paysans du monde* à Courgains. Puis vient la Touraine. En passant, on visite le château de Loches, on descend dans un hôtel *très bien* mais *dégoûtamment cher*. Le 11^e jour, on aborde l'Indre et la Haute-Vienne. À Limoges, la famille est hébergée dans un château chez des *gens charmants*, puis elle met le cap sur la Corrèze et doit s'arrêter trois jours à Objat à cause d'une roue grippée. Nicole en profite pour télégraphier à sa tante Georgette afin d'avoir des nouvelles de son frère, lui aussi parti en exode.

À Brive-la-Gaillarde, un garagiste arrange une roue défectueuse. Lorsque Nicole apprend la capitulation décrétée le 28 mai par le roi Léopold III, elle s'en offusque, et ce d'autant que partout où les Belges

⁴² Plaquettes de frein.

passent, les *indigènes* les insultent. À Souillac, les Bellière entendent toutefois un notable déclarer qu'il ne faut pas *rendre le peuple belge responsable du geste d'un seul homme*. Cela leur fait du bien et ils en pleurent tous les trois. Le préfet du Lot a même fait apposer des affiches demandant *à la population de garder au peuple belge toute sa sympathie*. À Rodez, la famille perd encore trois jours, cette fois pour qu'un mécanicien belge réfugié puisse remplacer des ressorts de la voiture, les pièces devant venir de Toulouse, cette ville qui s'avère déjà *remplie* de réfugiés. C'est pourquoi Nicole et ses parents prennent la direction de Millau où ils arrivent dans la soirée du 1^{er} juin, après 18 jours d'un voyage ponctué par les ennuis mécaniques sur des petites routes encombrées, les conditions d'hébergement les plus diverses, leur questionnement perpétuel sur le sort réservé à leurs proches et l'attitude le plus souvent aimable des Français à leur égard.

Dans ce *très beau pays*, au bord de la *belle rivière* qu'est le Tarn, les Bellière trouvent un petit appartement, où ils mènent une vie bien calme : on se lève tard, on fait le ménage, on se promène, on lit des livres loués chez un *brave* libraire, on écrit plein de lettres à ses proches restés en Belgique ou partis en exode. En terminant sa lettre, Nicole se dit si heureuse *car Bobonne et Georges viennent d'arriver* et elle espère revoir son *grand frère* très bientôt.

Claude Buchkremer

SOUVENIRS DES ADOLESCENTS

De Meyer, Jean, *Mons 1940-1945. Souvenirs d'un « Ropieur », Récit, tapuscrit, 2003, 55 pages [MLPA 00492].*

Écho de lecture

Dans *Mons 1940-1945. Souvenirs d'un « Ropieur »*, une chronique de la Seconde Guerre mondiale écrite 60 ans plus tard, Jean De Meyer nous détaille fidèlement ce qu'il a vécu à Mons durant son adolescence. Ce *ropieur* (un gamin espiègle, sorte de gavroche montois) n'avait que 12 ans lorsque les Allemands ont investi la ville où il vivait en compagnie de ses parents et de ses grands-parents. Ayant été élevé dans le souvenir de la

Grande Guerre au fil de récits, allant du choc entre les Britanniques et les Allemands lors de la bataille de Mons en 1914, à l'entrée des troupes canadiennes et écossaises le 11 novembre 1918, il savait que le pire était à craindre.

Le récit de Jean De Meyer commence à la déclaration de la guerre. Dès ce moment, son père, lieutenant d'artillerie de réserve, rejoint son régiment au dépôt de munitions de l'armée belge à Zwevelgem. Transféré peu après dans une caserne de Gand, qui tombe le lendemain aux mains des Allemands, il est envoyé en captivité en Allemagne.

C'est seulement quelques jours après les adieux faits à son père, que le jeune Jean assiste au premier bombardement de Mons par des avions allemands. La caserne a brûlé, des maisons sont touchées, il y a des victimes ; ce qui provoque l'exode. Les Montois vont alors rejoindre les colonnes de réfugiés venant d'autres provinces. Jean part à pied avec sa mère et une tante accompagnée de ses deux enfants, en direction de Jemappes, puis de Quaregnon, pour aboutir dans une cave à Hornu. Durant leur marche épuisante, ils sont dépassés par des blindés français et mitraillés par des avions allemands. Les deux mères de famille décident qu'il vaut *mieux mourir dans sa maison que de se faire tuer sur la route*, et c'est le retour à Mons et la fin d'une unique journée d'exode.

Tandis qu'une impressionnante colonne allemande, motorisée et hippomobile, se heurte à une batterie française de 75⁴³, un long cortège de prisonniers français défile : *des Blancs en calot, des Noirs en chèche, des Arabes en turban et même des tirailleurs annamites avec un curieux chapeau chinois...* et des obus tombent sur le quartier où habite la famille De Meyer, après quoi les enfants entreprennent des jeux dangereux : *Avec quelques « ropieurs » de mes amis, nous récupérâmes quelques bandes [de balles de mitrailleuse]. Avec une douille vide, nous croquions la balle afin de récupérer la poudre des cartouches. Ceci nous permit d'effectuer quelques feux d'artifice du plus bel effet dans un terrain vague voisin.*

À l'école, l'enseignement de l'anglais est interdit et remplacé par l'allemand que Jean De Meyer refuse instinctivement d'apprendre. En revanche, il apprend seul l'anglais avec un *Assimil*, ce qui permettra

⁴³ Le canon de 75 mm modèle 1897 est une pièce d'artillerie de campagne de l'armée française.

de dialoguer avec les Américains quatre ans plus tard. Il poursuit ses études dans la section *latin-math* de l'Athénée royal de Mons dont le préfet Émile Wasnair a pu éviter le travail obligatoire à beaucoup d'élèves de 18 ans.

Le 10 novembre 1943, le coiffeur de Jean lui passe le *Soir volé* qu'il lit en riant sous cape car un officier allemand est en train de se faire coiffer à ses côtés. Et la vie suit son cours, entre le ravitaillement réglementé par des timbres, le marché noir, le cinéma comme une des principales distractions, le couvre-feu, l'occultation des fenêtres. Tout cela fait que, comme beaucoup de jeunes, Jean se tourne vers le scoutisme que l'occupant finit par interdire car il constitue un vivier pour la résistance.

Le jeune homme se porte alors volontaire à la Croix-Rouge avec pour mission de porter secours aux sinistrés des bombardements dont la cible est la gare et, à défaut de précision, les quartiers avoisinants. À partir de mai 1944, la fréquence des alertes et des bombardements s'intensifie. Avec une bande de camarades, Jean – qui a 16 ans – court vers les points de chute des bombes. Ces jeunes, équipés de pelles et de pioches, travaillent ensemble dans des *lieux apocalyptiques*. Ils sauvent des blessés, s'occupent des sinistrés, effectuent des recherches dans les décombres, transportent des cadavres. La grande salle du rez-de-chaussée du Musée des Beaux-Arts leur sert de morgue. *Quelques mois d'émotions parfois violentes*, conclut l'auteur pour qualifier cette période !

Le samedi 2 septembre 1944, Jean assiste à la retraite des Allemands, aux derniers combats meurtriers, aux raids aériens intenses. Ce spectacle terrifiant lui inspire une pensée glaçante : *Malgré mes 16 ans, j'étais déjà habitué à l'horreur*. À l'arrivée d'un détachement du *Combat Command A* de la 3^e division blindée américaine que la foule acclame, il dira tout simplement : *Je criais avec eux*.

La Libération s'installe petit à petit. Les résistants armés, dont Georges Dugaillez, défilent sous les hourras de la foule, des femmes sont tondues. Les élèves apprennent à jouer au basket dans la cour de l'athénée, tout le monde fume des cigarettes américaines ou anglaises, on mange des œufs en poudre et des biscuits crackers.

À Pâques 1945, la famille reçoit un message de la Croix-Rouge l'informant que le père de Jean est prisonnier près de Hambourg. Il sera

de retour le 8 mai 1945. *Son coup de sonnette à deux heures du matin mettait un terme à une absence de cinq ans et un mois ! Quelle joie !*

C'est sur cette note optimiste que s'achève un témoignage précis, détaillé et illustré de photos, de ce que la guerre a réservé à un *ropieur* énergique, dévoué et courageux.

Claude Buchkremer

Pické, Georges, *Dix années troublées. De 1935 à 1945, de 8 à 18 ans*, autoédition, 2002, (2017 réédité par le Royal Syndicat d'Initiative de Braine-le-Château et le Centre communal de Documentation de la Maison du Bailli), 270 p. [MLPA 00494].

Écho de lecture

C'est dans une réédition d'octobre 2017 que l'ouvrage *Dix années troublées. De 1935 à 1945, de 8 à 18 ans* de Georges Pické, écrit en 2002, nous a été fourni par l'Office du tourisme de Braine-le-Château. Son auteur qualifie la période de tragique et dit vouloir *laisser à ses enfants le souvenir durable de son histoire sans aucune ambition personnelle*.

Les souvenirs de Georges Pické se présentent comme un journal, avec des entrées datées. Cependant, il ne s'agit pas d'un journal rédigé à l'époque car l'auteur explique, dans son avant-propos, qu'il n'avait pas pris de notes durant ces 10 années et qu'il a procédé à la vérification de l'exactitude de ces dates dans d'autres récits.

Le récit initial, qui précède le *pseudo-journal*, remonte à 1935, le premier souvenir de l'auteur : l'Éthiopie ou Abyssinie a été attaquée par l'Italie fasciste, et le Négus a adressé une plainte à la Société des Nations siégeant à Genève, plainte qui ne sera pas entendue. Il se poursuit jusqu'à la déclaration de guerre du 10 mai 1940. Il évoque l'apparition d'Hitler au moment de la guerre civile d'Espagne en 1936 ; l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne en 1938, le premier des coups de force qui ébranleront l'Europe ; le pacte de non-agression signé par l'Allemagne et la Russie ; la mobilisation générale décrétée au moment de l'attaque de la Pologne. Les soldats apparaissent dès le 3 septembre 1939 tandis que s'installent des troupes, des armements, des abris, des tranchées et des

fortifications ; les avions et la D.C.A. s'imposent, on apprend à dormir dans les caves.

Dans les premières pages datées du mois de mai 1940, on retrouve les mêmes impressions que dans d'autres récits d'enfants ou d'adolescents de la guerre : les bouleversements du quotidien leur offrent des aventures enthousiasmantes. Dans les récits de l'exode, les enfants découvrent les grands voyages. Ici, pas de départ sur les routes inconnues, c'est l'armée alliée qui vient au village le transformant en terrain de jeu avec tout ce que le jeune garçon aime à découvrir : les blindés, les chars, les camions, les motocyclistes et les uniformes des soldats. Très vite cependant, ces enfants font l'expérience du premier mort.

Le lecteur apprend au fil des confidences et des anecdotes que le terrain de jeu, d'exploration, puis d'action et de travail du jeune Georges Pické – il est engagé par les Anglais, à la fin de la guerre, pour décharger des munitions – se situe entre Hal et Braine-le-Château. C'est sur ce territoire qu'agissait également l'armée secrète et l'émotion est forte pour le jeune homme qui voit, à l'église, le jour de la commémoration de l'armistice⁴⁴, les résistants *en armes et revêtus de la tenue qui leur est propre, la salopette blanche*. Ce récit fait revivre également un monde disparu : son père tient un café et un dépôt de bières Wiels de la fameuse brasserie Wielemans de Forest. On le suit lorsqu'il s'approvisionne en Gueuzes à Rhode-Saint-Genèse et va livrer sa bière avec sa charrette et son cheval, pour le compte de la brasserie Wielemans.

José Dosogne

LES MARRAINES DE GUERRE

Kenoff, Odette, *Marraine de Guerre*, 2020, 3 pages manuscrites [MLPA 00496].

Ces souvenirs d'Odette Kenoff témoignent du soutien développé par les associations pour aider les enfants affaiblis par la guerre et de l'engagement des *marraines de guerre*.

⁴⁴ La ville de Bruxelles ayant été libérée en septembre 1944, pour la première fois depuis le début de la guerre, le 11 novembre 1944, les civils peuvent fêter l'armistice de 1918.

En 1942, Odette a 9 ans et sa santé décline, l'institutrice conseille à sa maman de prendre contact avec l'ONE⁴⁵.

Un premier projet de l'envoyer en Suède – pays ayant échappé à l'occupation – chez des particuliers, échoue. En effet, informée de la présence de l'armée allemande dans une partie du train, l'ONE annule le voyage. En contrepartie, elle est envoyée en colonie à Vonèges, chez le comte d'Huart qui a hébergé les enfants royaux dans la clandestinité. Il accueille ainsi chaque mois vingt-deux petites filles.

Revenue à Bruxelles, elle découvre un colis expédié de Suède contenant des sucreries, des jouets et une lettre. Elle entame alors une longue correspondance avec sa marraine suédoise, Nita, qui durera 56 ans : *Toute la guerre, les lettres seront ouvertes et criblées de lignes de couleurs, afin de découvrir un possible message caché.*

Les lettres sont agrémentées de dessins. Nita travaille au Musée de Malmö où elle confectionne des maquettes de quartiers qui seront désaffectés. Odette reçoit aussi des jouets fabriqués par elle, à son intention.

En 1947 et 1948, Nita rend visite à sa protégée à Bruxelles et découvre la Belgique.

Revenue en Belgique en 1949, elle emmène sa jeune amie en Suède, pour un mois. Elle lui présente sa famille et visite avec elle les villes principales de Suède dont Stockholm – Holm veut dire île –, les musées et les vieux quartiers, le parc naturel Skansen où sont représentés tous les types d'anciennes demeures des différentes provinces. Ensuite, c'est Copenhague, au Danemark, où Odette sera stupéfaite de voir la petite sirène aussi petite. Elle l'emmène au théâtre, au concert et la fait assister à la magie du soleil de minuit. Odette a alors 16 ans et rentre seule à Bruxelles, à bord du Nord Express.

Le lien épistolaire est alors renforcé, sa correspondante lui confie, entre autres, la disparition d'un oncle qui avait planifié la traversée du pôle 93

⁴⁵ L'Œuvre nationale de l'enfance.

Nord en ballon. Il n'en n'est jamais revenu : *des déchets de tissu ont été retrouvés sur la banquise.*

En 1998, Odette Kenoff apprend le décès de Nita par un courrier d'Anneliese, amie de la défunte. Entrant en rapport avec l'expéditrice du faire-part, Odette entreprend alors avec celle-ci un nouvel échange épistolaire qui durera dix ans. Elle ne verra jamais Anneliese, croisée lors de son séjour en Suède, et qui se souvenait d'elle. Passionnée par la confection de tapisseries, Anneliese lui en offre en cadeau. Également passionnée par la culture des fleurs, elle fait découvrir, à sa jeune correspondante, leurs noms en trois langues : suédois, français et latin.

Anneliese atteint les 100 ans en 2011. Après s'être assurée de la date de son anniversaire auprès de la mairie, Odette lui envoie, comme cadeau, un lecteur de *compact disc* et l'enregistrement du *Messie* de Haendel, sachant qu'elle aime ce compositeur.

Quelque temps après, elle apprend son décès par le notaire ; son amie lui lègue une grande tapisserie, faite de sa main.

Odette Kenoff a conservé toutes les lettres de cette double correspondance.

Claudine Vandewoude

SIX AFFAIRES PÉNALES À LA COUR D'APPEL MIXTE D'ÉGYPTE DURANT LA GUERRE

De Wée, Maurice, « Le régime juridictionnel des forces armées étrangères en Égypte », in *Revue de droit pénal et de criminologie*, décembre 1949, pp. 288-305, 18 pages [MLPA 00148/0050/002].

C'est en sa qualité de Conseiller honoraire à la Cour d'appel d'Égypte et de Premier Substitut honoraire du Procureur du Roi que Maurice De Wée signe cet article paru en décembre 1949 dans la revue belge de droit pénal et de criminologie.

Durant la Seconde Guerre mondiale, de nombreuses forces armées combattant les puissances de l'Axe étaient stationnées en Égypte, ce qui fut la source d'un certain nombre de conflits juridiques entre les autorités égyptiennes et les commandements militaires. Soucieux de clarifier la situation, Maurice De Wée rappelle que si l'Égypte elle-même ne fut pas en état de guerre avant le 26 février 1945, elle était l'alliée de la Grande-Bretagne en vertu d'un traité conclu en 1936. Les troupes britanniques avaient donc le droit de séjourner sur son territoire et d'y mener des opérations militaires contre leurs ennemis. Par la suite, des troupes appartenant à des pays alliés de la Grande-Bretagne ont également participé à des opérations militaires à ses côtés. Cette situation résultait d'une autorisation purement tacite car aucune convention n'a jamais réglé le séjour en Égypte de ces troupes ni la question de la compétence des juridictions.

Les différends entre le gouvernement égyptien et les commandements militaires alliés portaient sur la question de savoir si c'était aux tribunaux territoriaux mixtes d'Égypte ou aux juridictions militaires étrangères qu'il appartenait de juger les militaires étrangers ayant commis une infraction sur le sol égyptien. Deux principes s'opposaient : celui du respect de la souveraineté du territoire national et celui de la discipline militaire. Par ailleurs, il fallait tenir compte d'une coutume internationale qui abandonne au commandement militaire la répression des infractions purement militaires ou des infractions de droit commun perpétrées à l'intérieur des cantonnements réservés aux troupes. Qu'en était-il, par contre, de la répression des infractions de droit commun commises par des militaires en dehors des cantonnements ?

Pour éclairer son propos, Maurice De Wée évoque les six affaires pénales qui, pendant la guerre, ont été soumises à la Cour d'appel mixte d'Égypte. Il y eut tout d'abord ce marin grec qui avait agressé un agent de police dans l'exercice de ses fonctions ; puis un de ses compatriotes appartenant aux forces aériennes qui avait détourné des fonds qu'il était chargé de gérer pour une personne se trouvant en état de démence ; ensuite ce troisième militaire grec qui était, quant à lui, poursuivi comme auteur ou complice d'un homicide sur la personne d'un caporal anglais ; ou encore ce légionnaire de nationalité espagnole qui avait tiré trois coups de revolver en pleine rue sur un habitant du Caire ; trois marins de l'escadre française qui, eux, s'étaient rendus coupables de vol au préjudice de commerçants d'Alexandrie ; et enfin un militaire polonais qui avait été poursuivi devant le tribunal correctionnel pour trafic de stupéfiants.

Ces six affaires ont ensuite fait l'objet d'arrêts de la Cour de cassation portant sur un conflit de compétence entre les tribunaux égyptiens et les tribunaux militaires étrangers. On peut en dégager les principes suivants : lorsque des troupes sont stationnées en territoire étranger en vertu d'un simple permis de séjour ou de passage, les autorités locales conservent leur pouvoir juridictionnel, à moins qu'il n'existe une convention diplomatique octroyant des privilèges plus étendus ; la coutume internationale qui dessaisit les tribunaux territoriaux au profit des tribunaux militaires s'impose uniquement pour les délits d'ordre militaire ou ceux commis par des militaires se trouvant en service commandé. Par voie de conséquence, la compétence des tribunaux territoriaux est indéniable lorsqu'une infraction est commise par un militaire étranger dans tous les autres cas, ce qui n'a pas empêché certains éminents juristes, dont le colonel King de l'armée des États-Unis, de tenter de démontrer la thèse inverse. Le Juge De Wée réussit toutefois à démonter le raisonnement de ses adversaires en sorte qu'il peut affirmer que les juridictions mixtes d'Égypte ont ainsi *précisé des notions restées jusqu'alors assez floues dans la doctrine et la jurisprudence* et que *les arrêts de la Cour mixte s'alignent désormais à côté de la jurisprudence internationale.*

Claude Buchkremer

SÉQUELLES PSYCHIQUES DE LA 3^E GÉNÉRATION

Riggio, Alessandra, *Juive et anorexique*, Éditions de l'Amant Vert, 2018, 70 pages [MLPA 00495].

La clé de ce *drame autobiographique*, *Juive et anorexique*, destiné à être interprété sur scène par l'auteure, Alessandra Riggio, est donnée dès la page de couverture par son titre et par son illustration : un autoportrait crayonné maladroitement représente une femme encerclée par une spirale de barbelés. Le texte repose sur l'introspection et décrit la souffrance générée par l'attitude de la mère suscitant des réactions psychosomatiques chez sa fille. Il a une double vocation, artistique et thérapeutique.

Le livre publié par les Éditions de l'Amant Vert est divisé en quatre sections : la pièce de théâtre proprement dite ; des reproductions de

documents autobiographiques et des photos du seule en scène ; le courrier du public ému par le texte du spectacle et par son interprétation ; une explication plus objective du parcours de l'auteure.

Le style interpelle directement : l'utilisation du *moi* et du *je* est prépondérante pour décrire les relations entre mère et fille, le manque d'écoute et de communication. Une succession de périphrases de plus en plus explicites permet de cerner le problème au plus près. L'enfant est dominé par la forte personnalité de sa mère, une battante, *dominatrice, vindicative, versatile dans ses certitudes mal fondées et qui avait le dernier mot*, de sorte que l'auteure l'appelle *l'autre moi* et n'arrive pas à développer sa propre personnalité. *Je n'existais qu'au travers de ma mère, [...] je ne pouvais me cacher que derrière mes couches d'ombre*. Le comportement inexplicable de la mère suscite chez l'enfant des symptômes corporels incontrôlables : des crises d'anorexie suivies de boulimie. D'origine juive, la mère lui interdit de regarder des films de guerre ou relatifs à l'holocauste et minimise les événements du passé. Exposée à des problèmes de santé persistants, l'auteure s'oriente alors vers *un travail thérapeutique autour du transgénérationnel* pour l'aider à rechercher l'origine de ses maux.

La découverte édifiante de l'histoire familiale va lui permettre de se reconstruire. En assumant son histoire, en levant le voile sur l'origine du comportement de sa mère, elle pourra l'aimer. *Et voilà le portrait ! de ma vie enfouie sous les travers des souvenirs de ma mère [...] sa douleur était à fleur de peau, perceptible derrière sa sous-jacente personnalité exubérante, voire capricieuse*. Elle interpelle sa mère sur ce silence qui, selon elle, est à l'origine de son anorexie, entame un processus de catharsis. Elle visionne des films sur l'holocauste et s'approprie symboliquement cette tragédie. Elle découvre la biographie de sa mère.

En 1942, celle-ci embarque à 12 ans avec ses parents – dont le père est juif hollandais – au Portugal, sur un bateau affrété par les Pays-Bas vers l'Indonésie. Les grands-parents, faute de pouvoir embarquer comme Belges, restent en Belgique. Lorsque les Japonais occupent l'Indonésie, le père prisonnier meurt sur un bateau torpillé par les Britanniques. Orpheline de père, la fillette est éduquée à la survie en territoire hostile par sa mère. À leur retour en Belgique, elles ne trouvent plus de trace des grands-parents.

Un carnet de la Croix-Rouge témoigne de l'indigence des deux femmes qui se retrouvent dans l'après-guerre d'un pays bombardé. *Où en est la dignité humaine quand on a tout perdu, que le présent n'est certainement pas meilleur, qu'il laisse des vides suspendus sur le fil conducteur du tracé de la vie.* Sans nouvelles des arrière-grands-parents maternels, elles ne connaîtront la vérité que dix ans après. Elles reçoivent alors une copie de la lettre officielle du S.E.R.⁴⁶ (ce document est joint au récit d'Alessandra Riggio) confirmant leur déportation au camp de Drancy en 1944. De là, ils furent envoyés à Auschwitz. Dans un style hallucinatoire, Alessandra Riggio visualise leur destin, leur arrivée dans les camps et leur terrible fin.

Elle évoque ensuite le suicide de sa grand-mère, exilée à Nice, quelques mois après des échanges haineux avec sa fille et sa petite-fille, âgée alors de 14 ans ; l'auteure portera longtemps le poids de la culpabilité de cette mort. *Elles ne s'entendaient pas, se piquaient... Étaient-elles guéries des démons de la guerre et de la survivance alimentaire forcée ? Je ne le pense pas.*

Elle entendait sa mère et sa grand-mère se faire vomir régulièrement après ces échanges verbaux et des crises de boulimie. *La fautive, c'est la nourriture. Elle rend ma mère et ma grand-mère malades.* De là, les crises d'anorexie de l'enfant : *La nourriture en moi comme source de conflit, de blocage. [...] Ma mère avait beau s'acharner, j'allais crever de faim, devenir un squelette vivant comme ses grands-parents.*

L'émergence de la cause de son traumatisme lui a enfin ouvert la voie vers la guérison : *Je me sens à présent protégée et j'ai le courage d'accuser la réalité face à face et d'accueillir mes ombres.* Elle rend hommage *aux bonnes personnes* qu'elle a rencontrées au cours de son évolution.

Dans la dernière partie du livre, l'auteure revient plus précisément sur son histoire et sa maladie.

À l'âge de 16 ans, elle se met en carence alimentaire à la suite d'une remarque du gynécologue qui la trouve trop grosse et elle commence à rationner ses portions de nourriture. Elle attribue l'origine de son anorexie au comportement que la mère entretient avec la nourriture en vivant dans une *opulence* alimentaire. Le fait qu'elle se fasse régulièrement

⁴⁶ Office des réfugiés français.

vomir n'échappe pas à l'enfant. Ses parents se disputent souvent. L'enfant passe d'un extrême à l'autre, en alternant périodes d'anorexie et de boulimie. Happée par une spirale, elle prend des laxatifs après ses crises de boulimie et est hospitalisée pour déshydratation.

À 21 ans, elle a pour compagnon un homme distant et recommence le processus. Seule la maternité lui donnera un sentiment de satiété. À nouveau malade, elle est hospitalisée plusieurs fois dans des centres pour cause de maladie psychosomatique et troubles alimentaires.

Elle se sépare de son compagnon et rencontre enfin un homme qui la comprend : *Je me sentais ENFIN aimée pour moi et non pour l'image qu'on attendait de moi.* Néanmoins ses problèmes de santé persistent. Elle fait une description détaillée des symptômes physiques qui se manifestent de manière obsessionnelle. Après plusieurs traitements pénibles, elle subit une ablation totale du colon.

La souffrance n'ayant pas disparu, elle décide d'entamer une thérapie. Assistée par son mari, elle remonte à la rencontre de son passé, elle cherche aussi à casser le cercle vicieux dominant/dominé, créé par la mère. Son psychiatre, Monsieur Ramaut, l'aide à accomplir *un acte psychomagique* de désenvoûtement : elle casse un marteau et sa chaîne en pâte à modeler et repeint les débris en coraux magiques.

Enfin, encouragée par son mari, elle entreprend d'écrire le récit *Juive et anorexique* ; et s'en explique : *Ma créativité me donnait la réponse à tout ce que j'avais parcouru. Mon existence en dents de scie avait toute sa raison d'être.*

Annie Rak de *La roulotte théâtrale* d'Élouges l'aide à présenter son premier spectacle, avec la complicité de son mari présent dans les coulisses. *Quelle consécration ! Je me dévoilais devant la terre entière, pour moi, c'était Forest National. J'avais réussi à capter le regard des spectateurs et de me l'approprier pour partager mes émotions.*

Vient ensuite la publication du livre, aux Éditions de l'Amant Vert.

Il s'agit d'un témoignage majeur des séquelles psychiques de la guerre sur l'individu. On ne peut s'empêcher d'évoquer, à ce propos, l'afflux actuel des réfugiés qui pénètrent en Europe, dont beaucoup ont été victimes de semblables exactions.

Claudine Vandewoude

LES JURIDICTIONS MIXTES EN ÉGYPTÉ

LE BILLET À ORDRE

De Wée, Maurice, « Le billet à ordre en droit égyptien », Étude publiée par la *Gazette des Tribunaux Mixtes d'Égypte*, Fascicules de mars, avril et mai 1932, Édition du *Journal des Tribunaux Mixtes*, 51 pages [MLPA 00148/0040].

Pour le commun des mortels qui irait consulter le *Petit Robert*, le *billet à ordre* est celui *par lequel une personne (souscripteur) s'engage à payer, soit à vue, soit à une échéance déterminée, une certaine somme à une autre personne (bénéficiaire) ou à son ordre*. Même si, à l'heure où les modes de paiement prennent une forme de plus en plus numérisée, cette façon de faire nous semble désuète, il n'en demeure pas moins que cet instrument de crédit était très usité en Égypte dans les années 1930. Et les choses n'étaient pas simples pour Maurice De Wée qui présidait alors la 2^e chambre commerciale mixte. Le champ d'action de cette dernière allait des contrats commerciaux aux dissolutions de sociétés, en passant par les marques de fabrique, la concurrence déloyale et les billets à ordre.

En 1932 le Juge De Wée fait publier l'opuscule « Le billet à ordre en droit égyptien » qu'il a rédigé, comme il le signale dans son journal personnel, pour *mettre de l'ordre dans une jurisprudence truffée de contradictions*. Il est ainsi persuadé que cela lui évitera de *recevoir des conclusions d'avocat superflues* et de *devoir rendre des jugements répétitifs*.

Le billet à ordre sert à payer ses emplettes, son médecin, son avocat, son architecte. Il permet à un emprunteur de reconnaître sa dette envers un banquier ou un usurier. Il sert aussi à régler des parts successorales, à faire des legs et des donations. *Il est l'instrument de crédit par excellence dans un pays où le crédit est roi*. Par ailleurs, la lettre de change et le chèque bancaire n'ont à l'époque aucun succès en Égypte. On comprend dès lors aisément que la circulation de billets à ordre *dans un pays où tout le monde n'est pas bon payeur et où la procédure n'effraye pas* est à l'origine d'innombrables procès qui sont soumis aux tribunaux mixtes lorsqu'un des protagonistes est de nationalité étrangère.

Le magistrat aborde de manière systématique tous les problèmes qui peuvent se présenter. Il apporte des réponses claires et précises en se basant sur la législation, la doctrine et la jurisprudence, passant en revue tous les cas de compétence du tribunal mixte et examinant à la loupe les causes de nullité des billets à ordre, leurs conditions de validité et de paiement, leur prescription, la qualité de tiers porteur, les intérêts, la garantie solidaire, l'aval, l'endossement, la bonne foi du souscripteur et même les conséquences de la perte des dits billets.

Nul doute que cette étude exhaustive a grandement facilité la tâche des magistrats appelés à statuer dans cette matière particulièrement complexe.

Claude Buchkremer

LES TRIBUNAUX MIXTES

De Wée, Maurice, « La fin des juridictions mixtes d'Égypte », in *Journal des Tribunaux*, 65^e année, n° 3835, 8 janvier 1950, 3 pages [MLPA 00148/0050].

Écho de lecture

Dès 1936, le journal personnel de Maurice De Wée nous avait signalé qu'à la fin de l'occupation de l'Égypte par la Grande-Bretagne, celle-ci avait promis d'appuyer la suppression des tribunaux mixtes en vertu du principe de souveraineté. La conférence de Montreux en avait décidé ainsi en avril 1937, tout en accordant à ces tribunaux mixtes un sursis de 12 ans, ce qui avait amené le juge De Wée, très ému, à parler de leur *condamnation à mort sans beauté et sans gloire*. Leurs portes s'étaient fermées définitivement le 14 octobre 1949.

C'est le 8 janvier 1950 que Maurice De Wée signe un article dans le *Journal des tribunaux*, le très réputé hebdomadaire judiciaire belge. Il explique comment la bonne justice rendue par les juridictions mixtes – la première en date des juridictions internationales – a encouragé la prospérité et le développement de l'Égypte, ainsi ouverte au commerce mondial. Sur un ton très neutre, l'auteur retrace clairement l'historique

de la réforme judiciaire égyptienne et plus précisément la création et le rôle des tribunaux mixtes.

Ismail Pacha, petit-fils de Mohamed Ali, régnait sur l'Égypte et rêvait de grandes destinées pour son pays dont le développement devait se faire avec l'aide de techniciens et de capitaux venus d'Europe. Les hommes d'affaires étrangers étaient toutefois effrayés par l'état lamentable de la justice car celle-ci était aux mains, d'une part, du tribunal du *cadi* qui appliquait la loi coranique et, d'autre part, de 17 tribunaux consulaires qui rendaient la justice dans une langue étrangère, au nom de souverains étrangers et d'après des lois étrangères.

Les tribunaux mixtes furent inaugurés le 28 juin 1875. Ils ont fonctionné pendant trois quarts de siècle malgré les événements politiques et militaires qui ont secoué l'Égypte et le monde : l'occupation du pays par la Grande-Bretagne en 1882, la proclamation de l'indépendance et du régime parlementaire en 1922, le remplacement du *protectorat* par une *alliance* avec les Britanniques en 1936, sans oublier les deux conflits mondiaux.

La Cour d'appel siégeait à Alexandrie, trois tribunaux de première instance étaient répartis entre Le Caire, Alexandrie et Mansourah. Deux tiers des magistrats étaient étrangers, un tiers d'entre eux étaient de nationalité égyptienne. Un Procureur général étranger dirigeait le Parquet tandis que les chefs de parquet et les substituts étaient égyptiens. Le gouvernement égyptien nommait les magistrats sur proposition de leur gouvernement national pour ce qui est des étrangers. Chaque puissance étrangère avait droit à deux juges et les grandes puissances disposaient en outre d'un siège de conseiller à la Cour. Les tribunaux mixtes appliquaient des codes rédigés d'après les codes français. Quatre langues judiciaires étaient autorisées : le français, l'anglais, l'italien et l'arabe, mais en pratique la procédure se faisait en français. Les tribunaux mixtes étaient compétents lorsqu'un ressortissant étranger était présent à la cause et les tribunaux indigènes lorsqu'un litige ne concernait que des Égyptiens ou certains ressortissants d'un État non capitulaire (Asie, Turquie, États membres de l'ancien Empire ottoman).

Les matières traitées au pénal portaient essentiellement sur les contraventions, les crimes et délits commis contre les juridictions mixtes et les questions de banqueroute. Les juridictions mixtes traitaient également des matières appartenant, ailleurs, à des administrations ou des

officiers ministériels, tels les enregistrements, les hypothèques, les actes notariés, les brevets et marques de fabrique. Sur le plan législatif, elles étaient appelées, jusqu'en 1937, à examiner les modifications apportées aux lois et règlements égyptiens afin d'en vérifier la conformité et l'applicabilité aux étrangers.

La réputation des tribunaux mixtes était excellente. Nul n'a jamais contesté leur impartialité, le caractère bienfaisant des jugements rendus à la satisfaction de tous.

Maurice De Wée termine son article par des considérations rassurantes, affirmant que les juridictions nationales égyptiennes sont désormais composées de magistrats soigneusement recrutés parmi des docteurs en droit issus des facultés européennes et que ceux-ci sont aptes à dispenser une bonne justice à tous : *Malgré la fin des juridictions mixtes, la Justice continue en Égypte.*

Claude Buchkremer

P.S.

Précisions concernant les capitulations et juridictions mixtes en Égypte :

Si les experts ne s'entendent pas sur le sens exact qu'il faut donner au terme *capitulations* dans ce cas précis, il est toutefois établi que depuis le 16^e siècle, les ressortissants des pays qui avaient adhéré au régime des *capitulations* se voyaient accorder, lorsqu'ils résidaient à l'étranger – en particulier dans les pays musulmans –, le droit d'être jugés par leurs agents diplomatiques ou par des juridictions mixtes composées de magistrats appartenant à un pays capitulaire et à leur pays de résidence.

L'Empire ottoman avait conclu des traités en ce sens avec les États-Unis d'Amérique et la plupart des États européens. L'Égypte resta liée par ce régime lorsqu'elle obtint son indépendance vis-à-vis de l'Empire ottoman au sortir de la Première Guerre mondiale, une indépendance toute relative puisqu'elle était devenue un protectorat britannique.

Les ressortissants étrangers n'ayant pas à être jugés par des tribunaux égyptiens, tout litige impliquant au moins un étranger devait dès lors être confié aux *juridictions mixtes*. Plaidoiries et sentences se faisaient en français, plus tard également en anglais, en italien et en arabe. Les matières traitées étaient principalement d'ordre commercial, correctionnel ou pénal. Par ailleurs, pour être applicable aux résidents

étrangers, la législation égyptienne devait être approuvée par les puissances capitulaires représentées par leurs juges mixtes.

La qualité des juges nommés parmi les magistrats des puissances capitulaires offrait une garantie de sérieux et d'efficacité, si bien que les juridictions mixtes bénéficiaient d'une excellente réputation.

Trois tribunaux mixtes fonctionnaient en Égypte : au Caire, à Mansourah et à Alexandrie où siégeait également la Cour d'appel mixte.

Sous l'impulsion des Britanniques, les juridictions mixtes ont été supprimées par la Convention de Montreux signée le 8 mai 1937, l'invasion de l'Éthiopie par l'Italie en 1936 ayant fragilisé le compromis sur lequel elles reposaient. Un sursis de douze ans leur avait été accordé, de sorte qu'elles ont définitivement disparu le 15 octobre 1949.

Claude Buchkremer

Maakad, Adib, Bey, *La justice en Égypte de Ismaïl à Farouk*, Fascicule imprimé, 10 pages, 1948, dédié à Maurice De Wée [MLPA 00148/0050/001].

Écho de lecture

Dans cette traduction d'un extrait du livre commémoratif édité pour le Cinquantenaire du Journal *Al-Bassir*, Adib Maakad Bey, Greffier en chef de la Cour d'appel mixte, retrace l'évolution de la législation et de l'ordre judiciaire en Égypte entre le milieu du 19^e siècle et le milieu du 20^e siècle. Cette étude réalisée par un juriste égyptien est saluée, dans une lettre liminaire du Ministre de la Justice, pour l'exactitude des faits relatés, son style simple et concis et les vastes connaissances de l'auteur qui a *toujours été le meilleur exemple du fonctionnaire, qui s'est distingué par sa fidélité au devoir et par ses desseins élevés*. L'exemplaire déposé dans le Fonds Maurice De Wée porte une dédicace signée par l'auteur : *À Monsieur le Conseiller Maurice De Wée. Hommage dévoué. 8 novembre 1948.*

L'Égypte était une province de l'Empire ottoman qui, depuis le 16^e siècle, avait instauré un *régime capitulaire* qui prévoyait notamment 17 *juridictions consulaires* pour les étrangers jugeant, chacune, d'après ses lois nationales. L'administration de la justice égyptienne comprenait en

outre les tribunaux de statut personnel (Mehkémeh Charieh, Patriarcats et Rabbinate) et les tribunaux du pays pour les indigènes.

Au 19^e siècle, on donna, sous les règnes de Mohamed Ali, Abbas 1^{er} et Saïd 1^{er}, des prérogatives plus larges aux étrangers qui affluèrent en grand nombre, favorisant ainsi le développement économique, avec pour corollaire l'augmentation du nombre de transactions civiles et commerciales, de sorte que les inconvénients du système des juridictions consulaires, applicable aux étrangers, augmentèrent.

Monté sur le trône le 18 janvier 1863, le Khédivé Ismaïl s'employa à obtenir des autorités turques des prérogatives politiques et administratives pour l'Égypte, à limiter les privilèges de la Compagnie du Canal de Suez et à diminuer la compétence des juridictions consulaires. Il lança en 1867 une campagne de réforme judiciaire. Avec la naissance des juridictions mixtes en 1876, les privilèges des étrangers furent réduits aux garanties demandées par les pays européens, ce qui favorisa *l'unité dans la justice* et permit d'appliquer une législation commune aux rapports juridiques entre les étrangers de différentes nationalités de même qu'entre les étrangers et les indigènes, un gage de sécurité et de justice.

En 1883, on assista à la création des *tribunaux nationaux* et cours d'appel ainsi qu'à l'élaboration des différents codes judiciaires. Il fallut cependant attendre 1931 pour voir la création d'une Cour de cassation *venir couronner l'édifice de la justice*. Le nombre de tribunaux augmenta en fonction de l'accroissement de la population et le régime juridictionnel fut étendu aux régions désertiques, ce qui entraîna notamment la disparition du régime de justice particulier aux Bédouins. L'organisation de la magistrature et du Barreau évolua avec la réglementation des conditions de nomination et de diplôme. L'Ordre des avocats fut créé en 1912. En 1942, on institua une Cour des comptes et, en 1946, un Conseil d'État, tandis qu'une loi sur l'indépendance de la magistrature avait été votée en 1943. L'auteur de l'étude en conclut que toutes ces mesures contribuèrent à accroître la confiance des habitants en la justice de leur pays et que *le pouvoir judiciaire égyptien n'avait plus rien à envier aux meilleures et aux plus modernes législations européennes et américaines*.

Entre-temps, le 15 octobre 1937, le Roi Farouk 1^{er} avait promulgué l'entrée en vigueur de la Convention conclue à Montreux le 8 mai 1937 entre l'Égypte et les puissances étrangères pour l'abolition des *capitulations*, ce qui représentait la complète souveraineté des pouvoirs législatif et judiciaire égyptiens. Une période transitoire de douze années allait renforcer la coopération entre Égyptiens et étrangers, familiariser

les étrangers avec la juridiction des tribunaux nationaux et voir la fusion des deux juridictions, mixte et nationale.

Et l'auteur de prévoir que le 15 octobre 1949 *les choses reprendront leur cours normal, sans secousses et sans heurts*. Les magistrats égyptiens des tribunaux mixtes auront été transférés aux juridictions nationales et les avocats du Barreau mixte auront été inscrits au tableau de l'Ordre des avocats près les juridictions nationales. Le personnel spécialisé sera désormais apte à assumer les tâches nouvelles, les tribunaux mixtes auront été graduellement absorbés par les tribunaux nationaux sous la direction du *Comité d'égyptianisation* créé à cet effet. Et de conclure : *Ainsi donc, la Justice Mixte et sa sœur cadette, la Justice Nationale, qui ont grandi, si longtemps, côte à côte, se joindront, à la date du 14 octobre 1949, qui ne sera point un crépuscule, mais verra se lever une aube nouvelle sur l'Unité de la Justice.*

S'il est fort intéressant de découvrir le point de vue documenté et enthousiaste d'un éminent juriste égyptien sur l'évolution du système judiciaire de son pays, on peut imaginer que lorsque le Conseiller De Wée aura lu ce document, et particulièrement cette dernière phrase de conclusion sous la plume de son futur ex-Greffier en chef, il aura ressenti un certain malaise, lui qui s'était tellement insurgé contre la suppression des tribunaux mixtes auxquels il avait consacré sa vie.

Claude Buchkremer

LE CONGO BELGE

DROIT COUTUMIER ET TRIBUNAUX INDIGÈNES

De Wée, Maurice, « Droit coutumier et tribunaux indigènes au Congo », in *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, T. XXX, Session 1947-1948, 14 pages [MLPA 00148/0050/003].

Écho de lecture

Dans cette communication qu'il a présentée à l'Institut d'Égypte en sa séance du 15 décembre 1947, Maurice De Wée donne le ton dès la première phrase : *Pendant longtemps les Puissances coloniales ont cru qu'en*

tendant d'assimiler les indigènes à leurs propres règles de vie, c'est-à-dire en leur imposant, plus ou moins librement, la civilisation européenne, elles remplissaient au mieux leurs devoirs envers Dieu et envers l'humanité – tandis qu'en faisant travailler les indigènes, de gré ou de force, elles créaient une économie propre à développer le pays, à faire le bonheur des populations locales et à s'enrichir elles-mêmes, par surcroît.

L'étude des langues indigènes a révélé toutefois, d'après Maurice De Wée, que les Noirs possédaient une civilisation propre, qu'ils avaient aussi une explication du monde, qu'ils possédaient des coutumes réglant toutes les circonstances de l'existence, des sociétés organisées avec des chefs traditionnels et même une organisation judiciaire. Les puissances coloniales furent amenées peu à peu à respecter la civilisation indigène dans la mesure où celle-ci ne heurtait pas l'ordre public et elles s'engagèrent dans la voie de *l'administration indirecte* qui reconnaissait les chefs traditionnels, les coutumes et les tribunaux indigènes. Au Congo belge, cette nouvelle politique fut inaugurée par le décret du roi Léopold II sur les chefferies qui date du 6 octobre 1891. C'est sur cette base que le gouvernement belge s'est fixé pour objectif de rendre *les habitants du Congo capables de développer les ressources de leur pays et de le gouverner suivant les principes de la civilisation universelle.*

Vient ensuite un inventaire des *coutumes se rapportant au droit privé* qui étaient en vigueur au Congo en 1947. La famille joue un rôle prépondérant en tant que base de la *société patriarcale* ou *matriarcale* (dans le sud du pays). Elle comprend non seulement les parents par le sang mais aussi des alliés, des vassaux, des clients et des assujettis. Le chef de famille exerce sur tous la puissance paternelle. C'est l'aîné des frères de la mère qui exerce la puissance paternelle dans le cas du matriarcat, et la femme n'a aucun droit. Le détenteur de l'autorité a l'obligation de marier ses fils qui, au moment de leur mariage, atteignent la *majorité*, tandis que les femmes ne deviennent jamais majeures.

L'*esclavage* est admis par la coutume, l'esclave domestique faisant partie de la famille de son maître. Il va de soi que l'esclavage fut considéré par les autorités belges comme contraire à l'ordre public et qu'à l'époque considérée il était déjà en régression au Congo.

Les *clients* sont des personnes sans famille ou ayant des difficultés avec leur famille et qui se mettent sous la protection d'un chef de clan en échange d'un léger cadeau.

En ce qui concerne les *mariages*, la coutume ne fixe aucune condition d'âge. Les unions monogamiques constituent la grande majorité. Cependant la polygamie, non considérée comme contraire à l'ordre public, se justifie par des considérations d'ordre social et économique. Parmi les obligations des époux, la femme doit obéissance et fidélité à son époux, elle doit résider avec lui, lui préparer ses repas, élever les enfants et cultiver les champs. En contrepartie, le mari doit procurer à sa femme le logement, le vêtement, la nourriture et les instruments nécessaires pour cultiver la terre.

Le droit coutumier connaît le *divorce* pour cause déterminée et par consentement mutuel. Les causes de divorce sont le refus de la femme de cohabiter, la stérilité, les maladies incurables, les accidents répétés de grossesse, le refus d'obéir ou de travailler, l'incompatibilité d'humeur, l'adultère habituel. La femme, quant à elle, peut obtenir le divorce dans les cas suivants : folie, impuissance, maladie inguérissable, mauvais traitements, inceste, non-versement de la dot, manque d'égards envers elle ou les membres de sa famille. En cas de divorce par consentement mutuel, l'accord des parents est exigé et ceux-ci sont obligés de restituer la dot.

La *propriété*, au sens européen du mot, n'existe pas. Le chef du clan est le maître du sol : c'est lui qui lotit les terres entre les différentes familles.

Le chef règle les *successions*. Les plantations, le bétail, les instruments de travail et les pirogues sont partagés entre les seuls héritiers de sexe masculin car les filles n'héritent pas. Les immeubles (cases et greniers) sont brûlés. Les ustensiles personnels du défunt (plats, cruches, etc.) sont enterrés ou placés sur sa tombe.

En ce qui concerne le *droit des obligations*, la coutume connaît les contrats suivants : le mandat, le dépôt, la vente, le prêt à intérêt. Il existe aussi des *obligations de bienfaisance* entre les membres d'un groupement et des *obligations d'hospitalité* envers les étrangers.

Pour ce qui est des *frais de justice*, les deux parties en litige honorent le tribunal et la partie qui gagne le procès ajoute un cadeau supplémentaire.

Le décret sur les chefferies de 1891 reconnaissait l'autorité des chefs coutumiers et conférait une reconnaissance de fait aux *tribunaux indigènes*. Ceux-ci rendaient la justice sans aucune préoccupation des lois belges, de sorte que les autorités ne pouvaient pourvoir à l'exécution des

jugements, et ce d'autant plus que, pour échapper aux peines prononcées contre eux, les autochtones allaient se placer sous la protection d'un Blanc – un missionnaire ou un agent territorial – qui, *n'étant pas juriste, avait tendance à trouver des solutions d'opportunité*. Il fallait donc réorganiser ces tribunaux de façon à ce qu'ils inspirent confiance, que leur juridiction soit obligatoire et leurs décisions exécutoires. Une nouvelle législation fut mise sur pied. Le décret du 15 avril 1926 conserve les anciens tribunaux de chefferies et organise des tribunaux de secteurs, de centres et de territoires.

Les *tribunaux de chefferies* sont les seuls tribunaux coutumiers. Ils sont composés uniquement d'indigènes.

Les *tribunaux de secteurs* dotent d'une juridiction les populations des régions où les groupements indigènes sont trop peu organisés pour être érigés en chefferies. Les juges sont des indigènes nommés par le commissaire du district parmi les notables du secteur. Le chef du secteur (européen) en est de droit le président.

Les *tribunaux de centres* sont créés pour les *cités indigènes* qui se sont formées auprès des grandes villes habitées par les Blancs et auprès des centres industriels. Ils jugent en équité et sont composés d'un ou de trois juges indigènes nommés par le commissaire du district. Les *tribunaux de territoires* révisent les sentences des autres tribunaux indigènes et jugent certaines affaires, tels les conflits qui opposent des chefs ou des indigènes relevant de circonscriptions différentes. Ils sont composés d'un président européen et d'indigènes désignés par lui parmi les juges des autres tribunaux.

Les tribunaux indigènes sont placés sous la surveillance des autorités judiciaires belges. Tous les autochtones du Congo et des colonies voisines sont justiciables de ces tribunaux, au civil comme au pénal. À côté du droit coutumier, il existe un droit écrit belgo-congolais et des tribunaux européens chargés de l'appliquer.

Maurice De Wée termine son étude en signalant que les tribunaux indigènes fonctionnent depuis plus de dix ans et qu'ils ont rendu des milliers de jugements sensés et empreints d'équité, même si les magistrats coloniaux estiment que leur motivation laisse à désirer et que la jurisprudence est diffuse.

La réforme judiciaire de 1926 a eu pour effet de renforcer le prestige des chefs traditionnels et de mettre fin à des interminables palabres auprès des agents territoriaux et des missionnaires, ce qui fait dire à l'auteur : *Au cours de mon récent voyage au Congo belge*⁴⁷, *j'ai assisté aux audiences des tribunaux indigènes, chaque fois que l'occasion s'en présentait. La dignité avec laquelle mes collègues noirs rendaient la justice et l'attention avec laquelle ils suivaient les débats m'ont impressionné et comptent parmi les bons souvenirs de ce voyage.*

À n'en pas douter, le Juge De Wée nous a livré un exposé particulièrement clair et précis d'une matière complexe, toute nouvelle pour lui, et sans doute aussi pour la plupart de ses lecteurs.

Claude Buchkremer

LES ENFANTS MULÂTRES DE LA PÉRIODE COLONIALE

Zumwald, Siméon, *J'étais mulâtre au Congo belge. Le fils de Kashama*, Un récit de vie recueilli par Emmanuelle Ryser (Collectif D.I.R.E.), autoédition, 2019, 113 pages [MLPA 00496].

Écho de lecture

Le récit de Siméon Zumwald *J'étais mulâtre au Congo belge. Le fils de Kashama* a été rédigé à partir de trois entretiens enregistrés par Emmanuelle Ryser⁴⁸ entre juin et septembre 2018, complétés par les lettres⁴⁹ de Germain, le père de Siméon, et des recherches au Musée royal de l'Afrique centrale de Tervuren (Musée colonial à l'époque) et aux Musées

⁴⁷ Transcription intégrale du récit du voyage au Congo de Maurice De Wée en 1944 in Jean-Claude Kangomba, Nicole Leclercq, Francine Meurice, sous la direction de Marc Quaghebeur, *Congo-Meuse* n° 12, « Traces de la vie coloniale au Congo belge et au Ruanda-Urundi », Bruxelles, Archives & Musée de la Littérature, Paris, L'Harmattan, 2017.

⁴⁸ La recueilleuse précise à propos de la méthode de rédaction que rien n'a été ajouté que Siméon Zumwald n'ait approuvé.

⁴⁹ Les lettres familiales envoyées par Germain Zumwald sont conservées à Orbe où réside l'auteur et où résident, ou ont résidé, sa grand-mère (ou sa sœur ?) Élise, sa tante Alice et sa cousine Gertrude.

d'histoire naturelle de Berne et de Fribourg qui possèdent un dossier Zumwald.

L'histoire commence à Luxembourg. Siméon, sa sœur aînée Élise et son frère cadet Jean-Bernard, dit Hansly, atterrissent en Europe, le 19 août 1961. Ils ont quitté définitivement la ferme de Lupweshi où ils sont nés, et le Congo. *Je disais au revoir au pays, à la ferme et à mes parents. Pour moi, le chapitre africain était terminé.* Ils s'installent au 21 de la rue Centrale à Orbe, en Suisse romande, dans la maison de leur *parenté*, chez Alice – la sœur de leur père Germain – et Émile. Le frère cadet retournera au Congo en 1975 ; Siméon, lui, renouera avec son passé en replongeant dans les archives de son père et en racontant sa/leur vie.

Le récit amorce ensuite un retour en arrière, avec, en 1894, la naissance de Germain Siméon Zumwald, fils de Siméon et d'Élise, propriétaires d'un hôtel à Fribourg. Un an après naît Alice. Les archives familiales sont muettes pendant les 20 ans qui suivent.

En 1914, Germain Siméon part pour New York, engagé en hôtellerie au Waldorf Astoria. Il voyagera au Mexique, en Amérique du Sud, puis, en 1915, il sera engagé au service royal de sa Majesté Edouard VII d'Angleterre, à bord d'un navire-hôpital envoyé dans les Dardanelles, au cœur du conflit entre Britanniques, Français, Turcs et Allemands.

Le 28 octobre 1916, il quitte l'Angleterre pour rejoindre, le 17 novembre, son poste de chef de gare à la Compagnie des chemins de fer du Bas-Congo au Katanga. La règle dans les colonies veut que trois ans de travail sur place soient suivis de six mois en Europe.

En 1919, prêt à rentrer, il doit attendre une place pour la traversée. Il part alors faire un safari en Rhodésie – du 9 septembre au 3 novembre. Un récit détaillé de son périple peut être établi grâce au courrier échangé avec sa famille. Il y est question *de blancs, de noirs, de race, d'indigènes, de primitifs, de porteurs, de boys, de danses et singeries, et de chasse.* C'est certainement de cette époque que lui vient sa renommée et qu'il est respecté pour avoir tué trois léopards, – et fait exceptionnel, trois le même jour. On le surnomme *Kashama*, c'est-à-dire *Léopard*. Après l'hiver, il revient en Europe pour rendre visite à sa famille. Il a alors 25 ans.

De 1920 à 1932 aucune lettre n'a été conservée par ma parenté, qui m'a par contre laissé de nombreuses photos, certaines avec un commentaire au dos, nous dit Siméon. Germain est de retourné en Afrique où il exerce plusieurs

métiers et, en parallèle, passionné de chasse dans un pays giboyeux, offre et vend des trophées : des cornes, des peaux, des ossements, jusqu'à l'interdiction de 1937. Il fait le commerce de peaux, avec un Italien qui a des débouchés à Turin et dans différents musées. Installé dans une ferme à Lupweshi, il plante orangers, mandariniers, citronniers, ananas, bananiers... et caféiers, il construit un canal d'irrigation et élève du bétail : *J'ai été très occupé.*

En 1938, *apparaissent les premiers générateurs à essence, producteurs d'électricité, permettant de bénéficier de la lumière, de la radio, du fer à repasser, de la cuisinière, du frigidaire et même... d'un rasoir électrique !*

Une activité de chercheur d'or l'occupe brièvement en 1939 : les quantités ne suffisent pas à continuer.

En 1940, il obtient un contrat à l'Union Minière du Haut Katanga pour la prospection de minerais de fer, cuivre et cobalt. Sur le bruit des bottes en Europe, il écrit : *J'ai honte ici devant les pauvres nègres d'être un Européen car, que puis-je leur dire, lorsqu'ils me demandent pourquoi les blancs se battent entre eux alors qu'ils défendent ici en Afrique que les nègres se battent entre eux...*

De 1940 à 1945, le courrier ne fonctionne pratiquement pas. Pendant toute la guerre il travaille comme prospecteur pour l'UMHK. Mais, en avril 1945, il écrit à sa mère, Élise, pour annoncer une grande nouvelle : *Vous serez tous agréablement surpris de savoir que j'ai une petite fille (métis) née le 26 novembre 44. Elle pesait 4,5kg à sa naissance à la mission protestante. Je me suis permis de la faire appeler Élise sur l'acte de naissance. Ne t'inquiète pas elle sera soignée et plus tard choyée par nous tous car je ne la laisserai pas ici et travaillerai pour son éducation.*

Apartheid, métis, Africaine comme compagne... La promesse faite n'est pas un vain mot. Nouvelle affectation en 1946 : il est envoyé à Kolwezi pour plusieurs mois... Peu de traces de courrier subsistent.

En 1948, c'est l'année de la naissance de Siméon. Il sait seulement qu'il est né à la maison.

En 1951, âgé de trois ans il fait une poussée de malaria et est hospitalisé à *huitante kilomètres*. Son frère Hansly est né en septembre 1950. Des éléments de la vie sociale pointent dans les souvenirs : *Élise, de quatre ans mon aînée, avait sa nurse, Pesu, et moi j'avais la mienne, Yafwa. Par contre, notre frère cadet, Jean-Bernard, que l'on appelait Hansly, ne s'en souvient pas. Peut-être que c'est notre mère qui s'est occupée de lui [...] Nos nounous Pesu et Yafwa, étaient*

de jeunes parentés de notre mère : des cousines ou des demi-sœurs, je ne connais pas le degré de parenté. Notre père n'aurait certainement pas accepté des étrangères pour s'occuper de ses enfants. Elles déchargeaient notre mère, la compagne du blanc. Il est aussi question des ndukus. Ce terme signifie frère de race, par extension copain ou ami intime. La notion de nduku est sacrée par un lien équivalent à la fraternité. Siméon évoque aussi la polygamie, les chefs coutumiers. C'était un autre monde, celui des traditions orales.

Le narrateur fait ici une parenthèse : quand il est revenu en Suisse avec sa fratrie, il correspondait avec sa mère analphabète via un *nduku* qui savait le français, et quand sa mère est partie en Zambie, via un autre *nduku* qui savait l'anglais. Plus tard, il a arrêté et ne sait donc pas quand sa mère est décédée : *J'ai l'impression qu'elle n'était plus de ce monde mais qu'on ne me le disait pas, qu'on prolongeait pour profiter de l'argent venant de Suisse, alors j'ai arrêté... pour moi la rupture avait eu lieu en 1961. J'avais fait le deuil de ma mère et de l'Afrique.*

Siméon décrit la maison et la vie quotidienne : ameublement à l'occidentale, chambres à coucher, salle de bain, dépendances. Ce qui entraîne des évocations plus personnelles : *Ma mère vivait comme une blanche, elle avait dans sa garde-robe des dizaines et des dizaines de paires de chaussures européennes à talons. Ses armoires étaient typiques de la femme noire mariée à un blanc qui la gâte [...] Elle parlait le lunda, sa langue maternelle que je ne comprenais pas, et le swahili, ma langue maternelle. C'est à l'école que je suis devenu véritablement francophone [...] Elle ne voulait pas que l'on mange le bukari, cette farine de manioc cuite à l'eau. C'est la réaction du noir qui veut imiter le blanc : elle ne voulait pas que ses enfants mangent la nourriture du pauvre. Elle était la noire et mon père était le blanc*

*L'amour maternel est totalement différent en Afrique [...] Il y a une solidarité de village, une solidarité humaine, mais le noyau familial et les liens mère-enfant ne sont pas très développés... C'est la réalité que j'ai vécue. La recueilleuse, Emmanuelle Ryser, note que la famille Zumwald avec un père suisse, une mère katangaise et trois enfants de la même union, relève de l'exception. Il est question de la *maman* et pas de la *ménagère* dans cette famille. Le père ne s'est jamais entiché d'une Européenne.*

L'école prend beaucoup de place dans le récit de Siméon Zumwald. Il a fallu trouver un institut qui accepte les mulâtres... Pour Élise, en novembre 1952 – avec quelques années de retard pour sa scolarité –, il s'avère que ce sera un internat à Lusambo, à plus de 1000 km de la ferme, et payant. Le voyage dure cinq jours. En juillet, Siméon constate : *Ma sœur vient de terminer sa première année d'école et parle bien le français, mais a oublié la langue « nègre ». Pendant quelques jours la compréhension est difficile entre nous car ma mère, mon frère et moi ne parlons que le swahili.*

En septembre 1953, Élise et Siméon partent à l'internat. Après deux ans, ce sera l'Institut du Sacré-Cœur, chez les Frères xavériens, pour Siméon, et pour Élise, l'Institut Saint-Sauveur, à Jadotville, à 500 km de la maison familiale. Frère et sœur se retrouvent le dimanche chez une cousine. *On rentrait pour Noël, Pâques et l'été. J'étais le plus sensible des trois, je pleurais toujours quand je devais repartir à l'internat.*

En 1956, le père apprend en lisant le journal qu'il a été nommé *Chevalier de l'Ordre de la couronne* pour quarante années passées au Congo belge. Le récit détaille ensuite des pans entiers de la vie au collège, de la cohabitation et de la hiérarchie entre blancs, mulâtres, évolués et noirs à l'internat, dirigé par les Frères du Sacré-Cœur, où la discipline était stricte, les corrections se faisant à coup de latte ou de règle. Dans le courrier de l'époque, son père terminait toujours sa lettre par : *Soyez polis et respectueux envers vos supérieurs.*

À partir de 1959, il est fait référence aux troubles survenus à Léopoldville, la capitale. La situation financière de la famille devient plus difficile. La plupart des blancs commencent à quitter le pays sauf dans le Katanga protégé par la présence des militaires belges.

Début 1961, la ferme familiale est réquisitionnée par Moïse Tshombé pour trois prisonniers politiques : Patrice Lumumba, Maurice Polo et Joseph Okito.

En mars 1961, son père subit une attaque cérébrale et est suivi à Kisenge par le médecin de la société minière où il a une mission. Les trois enfants partent d'É'ville le 18 août 1961, passent par Luxembourg, pour arriver à Bâle le 20 août. *Cette fin d'année est triste pour mon père.*

Le 18 août 1962, *celui-ci rejoint ma famille à Orbe, amaigri, malade.* Il est, peu de jours après, hospitalisé à Fribourg et décède le 4 octobre 1962.

En 1975, seul Hansly est retourné au Congo, *il a revu notre maman... la ferme est toujours debout.*

Je souhaite à tous nos lecteurs de lire ce récit de vie tellement riche en informations diverses sur l'histoire coloniale, si émouvant, et captivant par sa rédaction en *tiroirs*.

Martine Detournay

RÉCITS DE VOYAGE

LA RUSSIE SOVIÉTIQUE

De Wée, Maurice, « Un tour en U.R.S.S. », in *L'Égypte judiciaire*, 1933, 16 pages [MLPA 00148/0042].

Écho de lecture

Le récit de voyage « Un tour en U.R.S.S. » de Maurice De Wée débute par cinq mises en garde de ses proches. En effet, se rendre en U.R.S.S. en 1933 est audacieux. Maurice De Wée le sait et en tire avantage. La meilleure manière de couper court à toutes ces tentatives de le dissuader de son entreprise est d'aller voir sur place *pour essayer de connaître la vérité sur ce problème bolchevik qui a fait couler tant d'encre et tant de sang.*

Il est parti du Caire où il exerce comme président de la Deuxième Chambre commerciale du Tribunal mixte, nous le savons par son journal, en prenant le temps de visiter le Mont Athos avant de rejoindre Istanbul. Le récit de voyage proprement dit commence sur la mer Noire, à bord du *Caglio* qui met le cap sur Odessa. Son ami Henri Naus l'y a rejoint. Maurice De Wée prend des notes, en suivant la chronologie d'un journal de bord ; Henri Naus photographie et ses photos illustrent le texte, comme autant de preuves à l'appui du témoignage.

En adoptant la posture du modeste touriste, curieux sans autre ambition, Maurice De Wée espère d'autant mieux convaincre de son objectivité et modifier ainsi les opinions de ses contemporains. Le titre « Un tour en U.R.S.S. » désigne le type de voyageur qu'il désire être. Et

dans sa méthode des démonstrations par l'absurde, il y a également quelque chose du Persan de Montesquieu : *La femme de chambre [du bateau], une jeune Romaine pleine de fougue, trouve que la Russie est un pays de cochons ; n'a-t-elle pas vu des hommes et des femmes se baigner ensemble sans costumes de bain...*

Dès l'accostage du bateau à Odessa, après le premier contact avec les agents de la Guépéou pour les contrôles douaniers, les deux amis sont accompagnés en voiture – une Lincoln – par des guides-interprètes d'Intourist, une dizaine de jeunes filles différentes, cultivées, parfois issues de familles privilégiées de l'ancien régime. Ils descendent dans des hôtels confortables et voyagent sur base d'un forfait de 500 francs français par jour. Le voyage est organisé par Intourist mais les deux voyageurs ont leur mot à dire ; ils ne sont ni surveillés ni ne manquent de liberté. Naus souhaite visiter la Croix-Rouge, les dispensaires, les usines ; De Wée les tribunaux et l'organisation administrative.

Le tour est ambitieux. En 15 jours : Odessa, Kiev, le barrage de Dnieprostoi, Kharkov, Moscou et Leningrad, avec jusqu'à 9 visites par jour – usines de boulangerie mécanique, kolkhozes, parc de culture et de repos (sorte de Luna-Park), dispensaires, églises-musées antireligieux, monastères, logements ouvriers, cités balnéaires pour les syndicats ouvriers, le musée de l'Ermitage, l'Opéra de Kiev où Maurice De Wée assiste à la représentation de *La Lutte finale* de Meyerhold (qu'il quitte avant la fin...), etc.

Entre les villes, les trajets dans les trains wagons-lits ou sur les bateaux fluviaux sont l'occasion d'interroger les autres voyageurs et d'apprendre que les commissaires du peuple ont un salaire équivalent à celui des ouvriers qui est de 500 roubles, que les femmes travaillent et gagnent en moyenne 300 roubles, que les étudiants reçoivent 200 roubles, et que seules certaines qualifications indispensables à la société (ingénieur, professeur d'université, médecin ou acteur) ont droit à plus du trois triple.

Toujours tolérant, Maurice De Wée réussit à ne jamais se départir du ton de l'objectivité qu'il a voulu dès le départ. C'est ainsi qu'il visite un kolkhoze pour démentir ce que les journaux européens disent de la situation lamentable des paysans russes. Il évalue l'œuvre des Soviets à

travers ses opinions et ses idéologies – c’est impossible d’en faire abstraction –, au sein d’une délibération où l’on sent sa fibre de juge.

Au niveau des avancées positives, il constate que les Russes mangent à leur faim, ont des vêtements pour se protéger des intempéries, sans aucun luxe cependant, ont accès aux distractions en abondance (théâtre, concert, cinéma, conférences, sport et voyages) et aux moyens de communication. Il est informé des progrès de la santé dans la lutte contre les maladies vénériennes, dont la déclaration est obligatoire, et du recul de la prostitution par suite de l’influence du communisme. Il approuve la gratuité de l’enseignement et l’éducation pour tous les enfants qui sont admis dès l’âge d’un an dans les crèches des kolkhozes où ils sont instruits. Il admire les progrès en matière d’hygiène et de culture dans les usines où les ouvriers ont des douches, des salles de repos, des salles de lecture et de jeux. Il note que, malgré l’existence d’une police politique sévère – existence qu’il veut bien admettre –, les gens n’ont pas l’air de *bêtes traquées et paraissent avoir goût à la vie et au travail*. À l’usine de tracteurs à Kharkov, conçue sur le modèle américain du travail à la chaîne, l’ouvrier aspire à être nommé *travailleur de choc* ; et dans les rues, les cortèges de volontaires joyeux, partant pour aider aux moissons pendant leurs congés, l’impressionnent.

Ses réserves concernent surtout l’absence de distinctions individuelles, par exemple au niveau des vêtements, qui sont trop uniformes ; au niveau des logements également, qui sont trop anonymes. La crise du logement est réelle, les habitations sont nettement insuffisantes. Maurice De Wée se demande si l’argent consacré aux luxueux palais de loisirs et de vacances ne pourrait être utilisé à d’autres besoins essentiels.

Ses critiques ne sont jamais négatives. Pour le libéral Maurice De Wée, le modèle économique et social du soviétique rural des fermes collectives des kolkhozes est identique à celui de la société anonyme ou à la coopérative, ce n’est donc pas le régime communiste qui s’y applique. Comme chrétien, il regrette la laïcisation des églises et des monastères, la Lavra de Kiev par exemple, et leur transformation en musée antireligieux dont *les versets de l’internationale* lui semblent bien inoffensifs : *Il n’y a pas de sauveur suprême, ni Dieu, ni César, ni tribun*. En tant que monarchiste, il souffre, lors de la visite du palais d’Alexandre à Tsarkoï Selo, devant le portrait de Nicolas II et des enfants impériaux assassinés ; mais de retour à Saint-Pétersbourg (*plutôt Leningrad*, dit-il), il compare la vacuité de la chambre de Lénine à celle du tsar, comme il avait comparé la dévotion du peuple devant le tombeau de Lénine à Moscou, à celle des anciens

pèlerinages à la Lavra. Juriste qu'il est, il reste très sceptique devant les tribunaux populaires qui lui ont été montrés. Il constate la disparition de pans entiers des juridictions du commerce et du droit civil, – le divorce ne se plaide plus, il est acté aussi facilement que le mariage, à l'état civil. Le juge des tribunaux mixtes s'interroge sur les études de droit et sur le rôle des avocats en régime communiste.

Ce récit de voyage est également plein d'humour. Maurice De Wée rit sous cape à plusieurs reprises de sa clandestinité capitaliste au pays des Soviets et taquine son ami : *en ces circonstances Naus⁵⁰ se révèle un « reporter » de première force. Ses manières cordiales, son caractère jovial « prennent » en Russie aussi bien qu'ailleurs. On le considère comme un véritable « camarade » ... Nul ne soupçonne en lui le grand industriel, le puissant financier – c'est plutôt moi, pauvre prolétaire intellectuel qui passerais pour un affreux capitaliste...*

Le récit du voyage est suivi d'une dissertation sous forme de réponse aux questions des lecteurs. Comme Gide⁵¹ le sera trois ans plus tard face à d'autres adversaires, Maurice De Wée est blessé par les reproches qui lui sont faits à la lecture de son *Tour en Russie*. Une nouvelle fois il reprend la polémique : il a vu, certes pas tout, et raconté, en toute honnêteté. Il informe, chiffres à l'appui, des salaires, du coût de la vie sur base de statistiques, qu'il a tellement raillées en cours de route, et d'enquêtes qu'il a faites. C'est la propagande, présente aussi bien en Europe dans la presse qu'en Russie, qui occulte la réalité. Ces critiques semblent être plus

⁵⁰ Maurice De Wée signale, dans son journal, le 4 juin 1924, sa première rencontre avec Henri Naus : *Au Club Mohamed Ali, à la table de M' Dauge, Ministre de Belgique, je rencontraï les notables de notre Colonie, hauts fonctionnaires et hommes d'affaires importants, M' H. Naus bey, Président du Cercle belge et financier de renom, Wathelet, Conseiller royal, G. Eeman bey, chef du protocole, G. Merzbach bey, Avocat, Pecher Directeur de la Société d'Héliopolis, le colonel Chabeau, d'Héliopolis etc.* Pour rappel, la nouvelle Héliopolis, que visite et dont parle De Wée, est cette ville qu'Édouard Empain (1852-1929), entrepreneur belge, a contribué à créer dans le désert au nord-est du Caire (cf. Marie-Cécile Bruwier et Florence Doyen (éd.) *Héliopolis – La ville du soleil*, catalogue de l'exposition qui a eu lieu, en 2019, à la Fondation Boghossian, dans la villa Louis Empain (1908-1976).

⁵¹ *Ceux qui m'approuvaient de chercher, au Congo, quittant l'auto des gouverneurs, à entrer avec tous et n'importe qui en contact direct pour m'instruire, me reprocheront-ils d'avoir apporté en U.R.S.S. un semblable souci et de ne me laisser point éblouir ?* André Gide, *Retour de l'U.R.S.S. (novembre 1936)*, Gallimard, Folio, 2019, page 19.

acerbes, dans ces secondes conclusions, pour se justifier de ne pas être procommuniste, sans doute. Mais il espère en l'avenir : *le régime bolcheviste n'évoluera-t-il pas sinon vers le capitalisme du moins vers un point où la société capitaliste, elle aussi en pleine évolution, se rencontrera avec lui ?*

Francine Meurice

L'AUTOBIOGRAPHIE LITTÉRAIRE INÉDITE : CHRISTIAN BUSSY

Bussy, Christian, *Tout est dans tout*, Carnet broché avec photo de l'auteur en couverture et au dos du recueil, 2018, 257 pages [MLPA 00497].

Tout est dans tout, quantité de petits faits vrais, d'à-propos, de traits d'humeur, de coq-à-l'âne en découvertes. Vérités et pointes bien visées, non-dits glissés. Ininterrompue récréation à l'école buissonnière. Et, comme il en vient dans une conversation à bâtons rompus, quelques redites font saillie et donnent nerf et vie au récit. En marge de son métier de journaliste culturel, ici, léger et soudain grave, Christian Bussy raconte.

Huguette Lendel

Écho de lecture

Ces fragments autobiographiques inédits, intitulés *Tout est dans tout*, ont été réunis et transcrits par Huguette Lendel en collaboration avec l'auteur ; l'ouvrage a été finalisé le 25 octobre 2019, juste avant le décès de Christian Bussy, le 17 décembre 2019. La narration autobiographique se tisse autour de différents recueils, écrits en leur temps et diffusés de manière confidentielle à des amis.

Dans les extraits choisis de *Mon père, cet inconnu* (2007) et de *Ma vie* (2010), Christian Bussy construit un parcours ludique – véritable course à saute-mouton – à travers l'univers de souvenirs où dialoguent sa vie professionnelle et familiale, et ses activités de *senior* en devenir. Autant de portes qui s'ouvrent sur d'autres portes. En quelque sorte, un exercice de cabinet de curiosités ! Et ça pétille dans tous les sens !

Ma vie devient un puzzle à reconstituer entre ce passé et la vie présente dont les pièces sont : *Épars, Bulles, Brins, Bruissement, Manies, Faille, Encore,*

Un tantinet, Soit, Certes, Donc, Traits de Marcel Mariën. Ces réflexions sont qualifiées par l'auteur de : *petits faits vrais, c'est plus vivant, oui je sais.*

Dans *Bruissement* par exemple, il survole ses nombreuses découvertes littéraires : Stendhal ; Paul-Jean Toulet, *l'horloger des âmes*⁵² – *ma passion pour Paul-Jean Toulet m'a permis de découvrir son Béarn natal* ; Roger Nimier et son attachant *Hussard bleu* ; et aussi, le *si effacé, et bien entendu, essentiel*, Paul Nougé.

La rencontre avec Marcel Mariën lui fit découvrir le surréalisme : *en un mot comme en cent mon chemin de Damas.* Ce chemin il l'explorera et en rendra compte dans un livre reprenant ses entretiens avec les surréalistes : *Les Surréalistes au quotidien. Petits faits vrais*⁵³. Les quelques anecdotes affectueuses qui brossent le personnage de Mariën dans *Traits de Marcel Mariën* sont autant de clins d'œil qui témoignent de leurs liens d'amitié : *Mariën était un tendre aussi ou un faux dur, il avait vite les larmes aux yeux, [...] Catherine [la fille aînée de l'auteur] avait attrapé la varicelle [...] il lui rendit visite et avec des ciseaux et du papier lui confectionna une dentelle. Parfois il les parcourait du coin de l'œil, les journaux que je me procurais : Libération, Le Monde etc. [...] et concluait après soixante secondes comme ça je ne dois pas les lire.*

Ainsi *ces petits faits vrais [...] sont aussi des petits bonheurs vrais.* Ces bruissements et autres brins, manies, failles, qui font état autant du passé de journaliste que du présent de conteur, ne vont pas sans susciter un sens du réalisme, avec humour, pour son âge qui avance : *passé septante ans on entre dans un champ de mines.* Bussy fait souvent montre de son charme, de son attirance pour les femmes, qu'il *dévore* avec délice, les aimées, celles à aimer, et qu'il trompe tout autant : *Qu'est ce qui fait le moins mal ? Être trompé par sa femme ou par son amante ? Qu'est ce qui fait le plus mal ? Être trompé par sa femme ou par son amante ? Tout coule, rien ne reste. Les Grecs savaient tout et ont toujours raison. Il en va ainsi des amours.*

Telle une photo qui se dévoile au sortir d'un bain d'acide, le portrait de Christian Bussy s'éclaire au fil de la lecture et révèle un auteur rempli de curiosité, cultivé, généreux, charmeur. L'enchaînement des récits se

⁵² Image de Jean Giraudoux : « Quand on cause dix minutes avec Toulet, horloger des âmes, toujours courbé sur un rouage, on se sent aller juste pendant vingt-quatre heures... »

⁵³ Bruxelles, Les Impressions Nouvelles, 2007.

déroule tel un film qu'on revisionne ou dont on est le réalisateur ! Il aime les voyages, les pèlerinages sur les tombes de célébrités qu'il a autrefois admirées. Le secret dévoilement de sa passion – ruineuse ! – de collectionneur de livres anciens est l'occasion de nous livrer de très beaux poèmes.

Paul Nougé écrivit pour une jeune Géorgienne, Ethéry :

*Avant de te quitter
lutteuse éveillée
je mordrai ton oreille droite
pour que tu gardes
un souvenir de moi [...]
mais je voudrais tant dire
pouvoir dire
redire
et dire
la couleur de tes yeux
la couleur de tes songes
l'éclat de tes gestes*

La vie de Christian Bussy est riche de paroles. Nombreux sont les personnages qui ont jalonné son métier de journaliste culturel (*Le plus beau métier du monde*) à la RTBF (Radio et Télévision belge francophone) durant 33 ans et auxquels il a prêté une oreille attentive. Sa carrière aligne un Abécédaire, incomplet, énumère des dizaines de célébrités dans des domaines aussi variés que les arts plastiques, le cinéma, la littérature, les hommes politiques.

Voici un rendez-vous, qui ne manque pas de piquant, avec le cinéaste Roger Vadim : [Vadim] *me reçut aux côtés d'une jeune femme ravissante, qui à peine arrivée se dévêtit pour passer un maillot de bain. En face de moi Vadim, à ma droite une femme nue et au milieu de nous le Nagra⁵⁴... À la fin de l'entretien, j'avais dit à Vadim que j'étais débutant, il me félicita et me dit : « Vous serez un bon journaliste. Je l'ai été avant vous ».*

Parfois il a des remarques d'une précision chirurgicale : *René Magritte : poète. Paul Magritte : poète.*

⁵⁴ N.B. Nagra est une marque d'enregistreur.

L'écriture des réflexions de Christian Bussy est-elle là pour soutenir un espoir de saisir et comprendre le sens de sa vie ? *Tout est-il vain ?* comme le souligne Marcel Mariën. Une des réponses vient-elle de l'introduction *Mon père, cet inconnu* qui ouvre son recueil ?

Le chapitre consacré à son enfance dans *Les petits faits vrais* est extrêmement fouillé lorsqu'il évoque la vie du couple et le remariage de son père au décès de sa mère. Ces moments de confiance portent les traces d'une grande sensibilité. Une enfance meurtrie par la maladie de sa mère (la tuberculose) dès sa naissance qui l'oblige à une éducation éloignée d'elle et de son père, et le prive de leurs présences précieuses : *C'est l'histoire d'un drame, le drame c'est que le destin de mon père tout comme celui de ma mère s'est brisé.*

Les moments de tendresse sont rares mais riches de valeur lorsqu'ils se présentent : *Enfin seul avec mon père.* Le père de l'auteur le fait naviguer entre indifférence ou intérêt occasionnel lors de ses retours de collège, et provoque des sentiments qui le bouleversent mais qui sont rattrapés par une admiration sans faille : *J'étais extrêmement fier de mon père, il avait des tas de livres et c'est ainsi que j'ai découvert la poésie [...] et je lisais devant mon lit jusqu'à satiété les poèmes d'Apollinaire.* Il dit aussi de lui que *c'était un charmeur*, qui lui a laissé un demi-frère Daniel Moreels, qu'il retrouvera après bien des recherches.

L'auteur tire de son père un portrait chaleureux : *Et quand je retrace ce que je sais de toute l'existence de mon père, je me sens vraiment proche de lui et je lui suis reconnaissant infiniment d'avoir été ce qu'il fut pour moi et pour les autres.*

Tout est dans tout, la boucle se resserre. Avec beaucoup de finesse et de légèreté de l'être, Christian Bussy note avec une certaine nostalgie : *Mais quelle douceur de terminer la dernière décennie de sa vie avec en satellites, des amoureuses dont les contacts sont parfois fréquents, des amis très chers, des insomnies quotidiennes où je revois mon passé.*

Colette Meunier

N.B. Christian Bussy est le pseudonyme de Christian Buyse, voici comment il s'en explique :

« Pourquoi le pseudonyme Bussy ?

CB : Oui. Mais je reviens au début de l'histoire. Frais émoulu de cette série d'examens, on m'a versé dans une émission radio qui s'appelait *Actualités de midi* présentée par Jeanine Chérel, Jean Falise, etc. Je me suis retrouvé avec Croës, Derasse, Neyens et Wielemans dans *Actualités de midi*.

TM : Pour faire des reportages ?

CB : Pour faire des reportages, tout ce qui se passait dans l'actualité culturelle à Bruxelles, cinéma, théâtre, expositions...

TM : Et ailleurs ?

CB : Non, principalement Bruxelles. Et chose étonnante, moi qui venais de Louvain, l'Université catholique de Louvain, je ne savais pas ce que c'était que les syndicats ni la politique, ni la gauche, ni la droite... Chaque fois qu'il y avait un écrivain bien-pensant, on me le collait et je ne m'en rendais pas compte.

Étant donné mon origine, soi-disant de droite et catholique, chaque fois qu'un écrivain français venait en Belgique et qu'il s'appelait par exemple Michel de Saint-Pierre ou André Maurois, automatiquement c'était pour Christian Bussy.

TM : Vous aviez changé de nom ?

CB : J'avais changé de nom. Parce que justement, sur antenne, Jeanine Chérel qui animait l'émission *Actualités de Midi*, m'appelait Buyse alors qu'il était marqué Bussy sur la boîte. Elle me dit : *Mais qu'est-ce que c'est pour finir, est-ce que c'est Buyse ou Bussy* et j'ai opté définitivement pour Bussy, parce que c'était plus clair à prononcer et à retenir. Je n'ai rien contre mon nom de Buyse, que du contraire, mais c'est vrai que Bussy ça sonne mieux, ça claque mieux. C'est l'unique raison pour laquelle j'ai opté pour ce pseudonyme.

TM : Ça n'a rien à voir avec le Château de Bussy-Rabutin ?

CB : Non. »⁵⁵

⁵⁵ Extrait de Christian Bussy, *Les Surréalistes au Quotidien*, Les Impressions Nouvelles, 2007, pages 25- 26.

L'AUTOBIOGRAPHIE LITTÉRAIRE ÉDITÉE

DES PHRASES AILÉES DE VIRGINIA WOOLF, CHRONIQUE DE FRANÇOISE HECQ

Woolf, Virginia, *Des phrases ailées et autres essais, 1904-1941, 29 essais de Virginia Woolf choisis, présentés et traduits par Cécile Wajsbrot, Le Bruit du temps, 2015, 260 pages.*

N'y aurait-il pas plusieurs manières d'évoquer les événements (certains du moins) qui jalonnent l'existence d'une personne ?

La plus familière, bien connue des lecteurs et des lectrices de cette revue, se donne à cœur ouvert, par un journal ou des fragments de journal, où le ou la diariste retranscrit journallement les petits moments et les grands moments de son quotidien.

Les essais de Virginia Woolf, réunis dans *Des phrases ailées*⁵⁶, en sont une autre. C'est un ensemble de textes qui vont de 1904 à 1941, autant de contributions à différents journaux ou magazines qui couvrent l'ensemble de sa vie littéraire trop brève, interrompue par son suicide. Sans doute son expérience littéraire y tient une large place mais qu'on ne s'y trompe pas ; par la diversité des sujets, des événements dont elle nous informe, à travers les détours et méandres de son incomparable écriture, on surprend des traits de son caractère et ses préoccupations dominantes. Ainsi la Première Guerre mondiale dans le texte *Entendu dans les downs* dont elle décrit l'étrangeté puisqu'on n'en perçoit que le bruit, et qui reste invisible en Angleterre. Plus encore marquée par la Seconde, cernée par le bruit des armes et la menace de l'invasion, son écriture est source de désespoir – à quoi bon écrire si personne ne peut plus lire ! – mais aussi source d'espérance. Dans « La tour penchée », s'adressant à la future génération d'écrivains, toutes classes confondues, elle écrit : *Un écrivain, plus que tout autre, doit être critique parce que les mots sont si ordinaires, si familiers, qu'il doit les tamiser, les filtrer pour qu'ils soient durables. Écrivez quotidiennement, écrivez librement ; mais comparons toujours ce que nous avons écrit avec ce qu'ont fait les grands écrivains. C'est humiliant mais essentiel. Si nous*

devons préserver et créer, c'est la seule façon. Et nous ferons les deux. Nous n'allons pas attendre la fin de la guerre. Nous voilà bien loin de la figure éthérée qu'une certaine rumeur répandit sur elle, en son temps.

Pacifiste, socialiste, féministe... et grande marcheuse, le plus souvent en compagnie de membres du groupe de Bloomsbury, elle arpente des régions entières. Une simple promenade, entre chien et loup, lui inspire une palette infinie de sensations que nous avons souvent nous-mêmes vécues, lors d'une randonnée nocturne : *Il était à noter que même si nous marchions regroupés, essayant de défier l'obscurité par nos discussions animées, nos voix sonnaient étrangement à nos oreilles et les raisonnements les plus pertinents manquaient d'autorité.*

Qui n'a pas éprouvé ce sentiment insolite, avec des amis, un soir, à la tombée du jour ?

Elle visite aussi beaucoup. Ainsi, elle fait un *pèlerinage*, comme elle dit, à Haworth, village des sœurs Brontë. Presbytère austère, lande lugubre parcourue par une tempête nordique, pauvre musée rassemblant quelques objets banals ayant appartenu aux sœurs. Seule la cuisine, toute simple, l'inspire, car elle imagine les deux sœurs⁵⁷ l'arpentant sans cesse, en concevant leurs œuvres.

Grande admiratrice de Wagner, elle assiste à la représentation interminable de *Parsifal*, suggérant l'attitude concentrée des *pèlerins qui s'enfoncent dans leur fauteuil en émettant un froissement et ne bougent plus jusqu'à ce que la dernière onde sonore s'évanouisse*. Comme souvent chez elle, elle ressent l'attention collective mystique qui saisit le public, et associe ses perceptions avec l'écrin de la nature entourant Bayreuth. Lors des nombreux entractes, même l'air ambiant du dehors soustrait l'auditoire au monde ordinaire.

Même si Virginia ne cesse de recenser inlassablement les sensations – la matière même de son œuvre – elle ne se prive pas d'élaborer des théories audacieuses sur des sujets divers. Ainsi, grande lectrice de toute la littérature russe, elle met en doute la capacité des Anglais et des Français d'en percevoir le raffinement et la grandeur. Pour la bonne raison que la qualité des auteurs russes tient beaucoup à la spécificité des mots russes que les traductions dévoient en toute bonne foi. Il faut dire que Virginia a appris le russe et est donc à même de juger des

⁵⁷ N. B. : Elles sont trois.

approximations lexicales et grammaticales. Elle en conclut *que les grands écrivains ressemblent à des hommes qu'un tremblement de terre ou un accident de chemin de fer aurait non seulement privés de vêtements mais aussi de quelque chose de plus subtil et de plus important – à savoir leurs manières, les particularités de leur caractère.*

Une autre préoccupation essentielle de Virginia se précise au fil de plusieurs de ces textes, qu'elle va amener à une théorisation. Théorisation qui, par ses fulgurances, fait pressentir la lecture de genre et de classe de toute œuvre littéraire. Cette lecture qui est dite *intersectionnelle* commence à s'imposer à notre époque. N'insiste-t-elle pas sur la relation évidente entre les écrivains des 19^e et 20^e siècles et leur origine sociale, les classes dont ils sont issus ? De purs produits des classes aisées qui, par les outils culturels dont ils disposent, excluent une grande partie des strates sociales populaires ? Ces derniers n'auraient-ils rien à dire ? Et ce sera un de ses vœux les plus chers, dans les derniers textes de sa vie, de voir se lever, après la guerre, une génération d'écrivains qui sont le produit d'un brassage social qu'elle n'observe pas de son vivant.

Pour terminer cette courte note sur ces essais de Virginia Woolf, reflet imparfait de la richesse de ses propos, l'un d'eux, à mon avis, appelle toute notre attention : *Souvenirs de la Guilde des femmes ouvrières*. C'est un récit pleinement autobiographique écrit en 1930 mais qui fait ressurgir une cruelle expérience, vécue en 1913. On lui demande de consentir à une préface de textes écrits par des femmes ouvrières. Son premier réflexe est un refus catégorique : elle ne s'en sent pas capable, alors qu'en 1930, elle est au faîte de sa gloire littéraire. Virginia alors laisse affleurer dans sa mémoire le souvenir cuisant, et à ses yeux honteux, de ses réactions de grande bourgeoise *progressiste* affirmant ses engagements haut et fort. Ce jour-là, en 1913, à Manchester, elle assiste sans plus, en compagnie de gens de son milieu, à une espèce de meeting interminable où une succession de femmes de mineurs de la région de Manchester défilent pour exprimer leurs doléances. Toujours les mêmes : le droit de vote, l'électricité, la possibilité de divorce, des écoles pour les enfants. Une litanie de revendications que l'intellectuelle socialiste qu'elle est, approuve, connaît par cœur. Et d'intervention en intervention monotone et dans le ton et le contenu, elle s'observe : *Je suis un spectateur bienveillant. Je suis irrémédiablement coupée des acteurs*. Bien plus, à mesure que l'évènement s'étire, elle se demande, vers 11h et demi du matin, *dans quelles profondeurs d'ennui sera-t-on plongé vers 5h et demi du soir ?* Au point

qu'on avait envie de prendre le premier train du soir. Découverte d'un soi quelque peu cynique qui a laissé sa marque jusqu'en 1930, 17 ans après. Le choc éprouvé la pousse plus avant dans l'introspection, non sans courage, par une comparaison entre une esquisse de son mode de vie et celui de ces femmes. Le quotidien de Virginia ? On était assise dans un fauteuil où on lisait un livre. On voyait des paysages, la mer en Grèce et peut-être en Italie. Nous avons des baignoires et de l'argent. Et pour elles ? Il n'y avait ni fauteuils ni lumière électrique ni eau chaude à volonté, dans leur foyer, ni collines grecques, ni baies méditerranéennes, dans leur vie. Elles ne faisaient pas de chèques pour payer les notes hebdomadaires... Si elles voyageaient, c'était une excursion d'une journée, avec des sacs en papier et des bébés agités dans les bras... Elles plongeaient leurs bras dans l'eau chaude pour frotter les vêtements. Virginia Woolf va jusqu'à décrire le type de physique qui modèle leur stature corporelle : Elles avaient des corps trapus et musclés. Elles avaient de larges mains ; elles avaient les gestes emphatiques et lents des gens empreints d'une certaine raideur et qui s'écroulent de fatigue, comme un tas, sur des chaises à lourds dossiers.

Un texte que devraient lire toutes celles et ceux qui, même mus par les meilleures intentions, n'ont pas nécessairement une telle capacité d'autocritique de classe et de genre, tant les sentiments que Virginia Woolf peut susciter sont inconfortables.

Françoise Hecq, Bruxelles, le 15 octobre 2020

Tables et index

LISTE DES DOCUMENTS TRAITÉS DANS CE NUMÉRO

1. Bellière, Nicole, *Mon cher vieux frère*, manuscrit, 1940 [MLPA 00490].
2. Vosch, Simone (fonds produit par Simone Bellière), *Journal personnel. Les années 1940 et 1941*, 2 carnets manuscrits [MLPA 00400/001/001 et 002].
3. Bellière, Simone (don de), *Nikaô, le journal de Chouette et Lapinos*, manuscrit anonyme, 1942 [MLPA 00400/0001/026].
4. Bellière-Vosch, Simone et Bellière, Jacques, *Correspondance : 34 lettres d'amour (entre 1946 et 1955)* [MLPA 00490/002].
5. Vosch, Simone (fonds produit par Simone Bellière), Sans titre [Journal bleu], manuscrit, 1974 [MLPA 00400/0001/010].
6. Bussy, Christian, *Tout est dans tout*, Carnet broché avec photo de l'auteur en couverture et au dos du recueil, 2018 [MLPA 00497].
7. De Meyer, Jean, *Mons 1940-1945. Souvenirs d'un « Ropieur »*, Récit, tapuscrit, 2003 [MLPA 00492].
8. De Wée, Maurice, « Le billet à ordre en droit égyptien », Étude publiée par la *Gazette des Tribunaux Mixtes d'Égypte*, Fascicules de mars, avril et mai 1932, Édition du *Journal des Tribunaux Mixtes* [MLPA 00148/0040].
9. De Wée, Maurice, « Un tour en U.R.S.S. », in *L'Égypte judiciaire*, 1933 [MLPA 00148/0042].
10. De Wée, Maurice, « Droit coutumier et tribunaux indigènes au Congo », in *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, T. XXX, Session 1947-1948 [MLPA 00148/0050/003].

11. De Wée, Maurice, « Le régime juridictionnel des forces armées étrangères en Égypte », in *Revue de droit pénal et de criminologie*, décembre 1949 [MLPA 00148/0050/002].
12. De Wée, Maurice, « La fin des juridictions mixtes d'Égypte », in *Journal des Tribunaux*, 65^e année, n° 3835, 8 janvier 1950 [MLPA 00148/0050].
13. Kenoff, Odette, *Marraine de Guerre*, 2020, manuscrit [MLPA 00496].
14. Maakad, Adib, Bey, *La justice en Égypte de Ismail à Farouk*, Fascicule imprimé, 10 pages, 1948, dédié à Maurice De Wée [MLPA 00148/0050/001].
15. Marchand, Pierre, *Carnet de notes*, 1939-1968, manuscrit, [MLPA 00493].
16. Pické, Georges, *Dix années troublées. De 1935 à 1945, de 8 à 18 ans*, autoédition, 2002, (2017 réédité par le Royal Syndicat d'Initiative de Braine-le-Château et le Centre communal de Documentation de la Maison du Bailli) [MLPA 00494].
17. Riggio, Alessandra, *Juive et anorexique*, Éditions de l'Amant Vert, 2018 [MLPA 00495].
18. Zumwald, Siméon, *J'étais mulâtre au Congo belge. Le fils de Kashama*, Un récit de vie recueilli par Emmanuelle Ryser (Collectif D.I.R.E.), autoédition, 2019 [MLPA 00496].

AUTEURS DES ÉCHOS DE LECTURE

Les numéros se réfèrent à ceux de la liste des documents traités dans ce numéro (cf. ci-dessus)

Claude Buchkremer : 1, 7, 8, 10, 11, 12, 14, 15.

Carine Dierkens : 2, 4.

Martine Detournay : 18.

José Dosogne : 16.

Colette Meunier : 6.

Francine Meurice : 3, 5, 9.

Claudine Vandewoude : 13, 17.

FORMES D'ÉCRITURE : INDEX

Autobiographie 1e personne

Alessandra Riggio	58
Christian Bussy	81
Georges Pické	4, 53
Jean De Meyer	50, 51
Siméon Zumwald	4, 72

Journal personnel

Maurice De Wée	77
Simone Vosch	11

Correspondance

Jacques Bellière	16
Nicole Bellière	48
Odette Kenoff	54
Simone Bellière-Vosch	16

Livre de compte

Pierre Marchand	45
-----------------	----

Texte non explicitement autobiographique

Adib Maakad Bey	66
Maurice De Wée, <i>Droit coutumier et tribunaux indigènes</i>	68
Juge De Wée, <i>Le billet à ordre en droit égyptien</i>	62
Maurice De Wée, <i>Le régime juridictionnel des forces armées étrangères en Égypte</i>	56

INDEX DES AUTEURS⁵⁸

B

Bellière, Jacques, 16
Bellière, Nicole, 48
Bellière, Simone, 7
Bussy, Christian, 81

D

De Meyer, Jean, 50
De Wée, Anne, 22
De Wée, Maurice, 56, 62, 63, 68, 77

K

Kenoff, Odette, 54

M

Maakad, Adib, Bey, 66

Marchand, Pierre, 45

P

Pické, Georges, 53

R

Riggio, Alessandra, 58

V

Vosch, Simone, 7, 11

Z

Zumwald, Siméon, 72

⁵⁸ Auteurs archivés dans le catalogue général des AML en 2019-2020, dans les collections de l'APA (cote MLPA), et faisant l'objet d'échos de lecture dans ce numéro.

TABLES DES MATIÈRES

<i>Présentation du numéro</i>	1
LES EGODOCUMENTS	1
L'ARCHIVAGE	2
CATALOGUE RAISONNÉ DU PATRIMOINE AUTOBIOGRAPHIQUE INÉDIT DE L'APA-AML	3
LES THÈMES	3
LES FORMES D'ÉCRITURE	5
INDEX DES AUTEURS	5
PUBLICATION DE NOS INÉDITS	5
<i>Publications</i>	6
<i>Présentation des fonds</i>	7
LE FONDS SIMONE BELLIERE	7
Notice biographique	7
La diariste Simone Bellière-Vosch	7
Le journal de jeunesse de Simone Vosch	11
La correspondance amoureuse de Simone et Jacques	16
Journal de jeunesse – Extraits	19
LE FONDS DE WÉE	22
Hommage à Anne De Wée, dite Nana	22
Maurice De Wée	24
<i>Anthologie</i>	26
JOURNAL DU CONFINEMENT	26
HUGUETTE LENDEL, <i>Journal du confinement. La mal aimée</i>	27
TATIANA MALCHAIR, <i>Retranscription de mon journal intime de confinement</i>	29
ROBERT LIÉGEOIS, <i>19 MARS. Un jour dans l'Histoire</i>	30
ROBERT LIÉGEOIS, <i>Masque de protection sanitaire</i>	31
JEAN CHASSE, <i>Histoire belge... histoire mondiale</i>	33
LOUIS VANNIEUWENBORGH, <i>Jack 1944</i>	36
JOSÉ DOSOGNE, <i>Mes débuts chez mes parents à la ville</i>	38
FIORELLA GIOVANNI, <i>L'auteure à l'hôtel du Jeu de Paume dans l'Île Saint-Louis, le 15 août 2017</i>	39
JEAN CHASSE, <i>J'ai rencontré Armand Simon</i>	40
PAUL DOYEN, <i>Bilan méthodique d'un mandarin trotskiste</i>	41
<i>Catalogue thématique des échos de lecture</i>	45
LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE	45
LES INVALIDES DE GUERRE	45
LA SECONDE GUERRE MONDIALE	48
L'EXODE	48
SOUVENIRS DES ADOLESCENTS	50

LES MARRAINES DE GUERRE	54
SIX AFFAIRES PÉNALES À LA COUR D'APPEL MIXTE D'ÉGYPTE DURANT LA GUERRE	56
SÉQUELLES PSYCHIQUES DE LA 3 ^E GÉNÉRATION	58
LES JURIDICTIONS MIXTES EN ÉGYPTE	62
LE BILLET À ORDRE	62
LES TRIBUNAUX MIXTES	63
LE CONGO BELGE	68
DROIT COUTUMIER ET TRIBUNAUX INDIGÈNES	68
LES ENFANTS MULÂTRES DE LA PÉRIODE COLONIALE	72
RÉCITS DE VOYAGE	77
LA RUSSIE SOVIÉTIQUE	77
L'AUTOBIOGRAPHIE LITTÉRAIRE INÉDITE : CHRISTIAN BUSSY	81
L'AUTOBIOGRAPHIE LITTÉRAIRE ÉDITÉE	86
<i>DES PHRASES AILÉES</i> DE VIRGINIA WOOLF, CHRONIQUE DE FRANÇOISE HECQ	86
<i>Tables et index</i>	90
LISTE DES DOCUMENTS TRAITÉS DANS CE NUMÉRO	90
AUTEURS DES ÉCHOS DE LECTURE	92
FORMES D'ÉCRITURE : INDEX	93
INDEX DES AUTEURS	94
TABLES DES MATIÈRES	95

LES MOMENTS LITTÉRAIRES

La revue de l'écrit intime

Depuis plus de 20 ans, la revue française *Les Moments Littéraires* met en valeur l'écriture de soi en publiant journaux ou carnets intimes, récits autobiographiques, correspondances.

Avec le numéro 6 a débuté une série de dossiers consacrés à des auteurs dont l'œuvre fait une part toute particulière à l'écrit intime (Annie Ernaux, Serge Doubrovsky, J.- B. Pontalis, Henry Bauchau, Charles Juliet, Elias Sanbar, Paul Nizon, Lydia Flem, Colette Fellous, Georges-Arthur Goldschmidt, Pierre Bergounioux ...). Ces dossiers comportent un entretien, un texte inédit de l'auteur ainsi qu'un portrait de l'auteur par un ami ou un proche.

Après son n° 43 consacré aux écrivains-diaristes suisses romands, la revue fera paraître en janvier 2021 un nouveau numéro « géographique » consacré cette fois **aux diaristes belges francophones**. Avec une vingtaine de contributeurs, il offrira un large panorama du journal intime tant par les auteurs que par la forme (journal, carnet illustré, carnet de voyage...).

Au sommaire de ce numéro présenté par Marc Quaghebeur, des extraits des journaux ou carnets intimes de Henry Bauchau, Luc Dardenne, Anne De Gelas, Luc Dellisse, Laurent Demoulin, Maurice De Wée, José Dosogne, Marc Dugardin, Lydia Flem, François Houtart, Sara Huysmans, Caroline Lamarche, Stéphane Lambert, Marcel Lecomte, André Leroy, Maurice Maeterlinck, Paul Mahoux, Diane Meur, Jean-Luc Outers. Hormis le journal de Maurice Maeterlinck, tous les textes de ce numéro sont inédits.

Gilbert Moreau

Les Moments Littéraires, n°45, 1^{er} semestre 2021

Environ 300 pages, 16 €, 13,0 x 20,5 cm, broché, Cahier de 8 photographies

<https://lesmomentslitteraires.fr>

Actualités du patrimoine autobiographique est une revue consacrée à l'archivage et à la lecture des documents autobiographiques, de toutes natures et de toutes provenances, conservés aux AML.

La revue a pour fonction de dresser l'inventaire de ce domaine au fur et à mesure de sa constitution alimentée par l'arrivée de nouveaux dons et par l'exploration des archives des AML. Dans l'intention de rendre compte des contenus de ce fonds, des groupes de lecture et de recherche livrent systématiquement de brèves notices qui sont autant de lectures personnelles et subjectives des documents autobiographiques. Ce sont des **échos de lecture**, comme nous les nommons, en empruntant cette manière de concevoir le compte rendu de lecture à l'Association pour le Patrimoine Autobiographique française.

Cette méthode d'archivage dynamique prend note de chaque autobiographie du fonds en donnant le rôle prédominant à l'interprétation d'un lecteur particulier. Elle présente un double avantage. En miroir à une écriture en *je*, elle construit une lecture en *je*, qui renvoie un retour à l'auteur sur son écrit, au sein d'une relation individualisée. Elle génère des lectures croisées provoquant une intertextualité significative pour l'étude de la réception de ces écrits du moi et pour l'exploitation des thèmes et des domaines dont ils traitent.



On stimule au travail les enfants dès leur passage à la crèche

Je viens de lire avec un vif intérêt une brochure qui m'a plus appris, sur la Russie actuelle, quoique avec moins de prétention, que bien des enquêtes et des volumes. Des hommes politiques, des littérateurs entrepreneurs, des sociologues de métier, sont allés à bas et nous ont rapporté des notes copieuses, une documentation abondante. En ai lu beaucoup, mais après comme avant, je restai hésitant. La question russe ne demeurait sinon tout-à-fait obscure du moins assez confuse. Et puis, hommes politiques, sociologues, littérateurs, je découvrais toujours dans leur travail la trace de l'inévitable déformation professionnelle.

Je mentirais si je disais que le petit recueil de M. de Wée a répondu à tous mes doutes et a satisfait toutes mes curiosités, et lui-même se défend d'avoir fait autre chose qu'une relation objective non de tout ce qui existe mais de tout ce qui lui a été donné de voir. C'est un travail consciencieux et net, un rapport clair et sec. Là-dedans, il n'y a ni littérature, ni style et c'est cela qui m'enchantait. C'est le récit circonstancié du voyage d'un grand bourgeois intelligent, à la fois sceptique et passionné, amoureux avant tout de la vérité ou de ce qui se présente comme telle, d'un bourgeois honnête, dans le sens intellectuel du mot, qui a des convictions mais qui ne se croit pas le droit de ne pas confronter ces convictions avec la vie et marche vers un avenir de plus en plus changeant.

J'aime beaucoup M. de Wée qui est un magistrat de valeur. Il y a en lui une bonhomie délicate et une bonté clairvoyante. Il a le courage de son indépendance et il a le culte de l'amitié et le respect des idées. C'est un de ces magistrats qui, tout en étant de leur temps



Je viens de lire avec un vif intérêt une brochure qui m'a plus appris, sur la Russie actuelle, quoique avec moins de prétention, que bien des enquêtes et des volumes. Des hommes politiques, des littérateurs entrepreneurs, des sociologues de métier, sont allés à bas et nous ont rapporté des notes copieuses, une documentation abondante. En ai lu beaucoup, mais après comme avant, je restai hésitant. La question russe ne demeurait sinon tout-à-fait obscure du moins assez confuse. Et puis, hommes politiques, sociologues, littérateurs, je découvrais toujours dans leur travail la trace de l'inévitable déformation professionnelle.

Je mentirais si je disais que le petit recueil de M. de Wée a répondu à tous mes doutes et a satisfait toutes mes curiosités, et lui-même se défend d'avoir fait autre chose qu'une relation objective non de tout ce qui existe mais de tout ce qui lui a été donné de voir. C'est un travail consciencieux et net, un rapport clair et sec. Là-dedans, il n'y a ni littérature, ni style et c'est cela qui m'enchantait. C'est le récit circonstancié du voyage d'un grand bourgeois intelligent, à la fois sceptique et passionné, amoureux avant tout de la vérité ou de ce qui se présente comme telle, d'un bourgeois honnête, dans le sens intellectuel du mot, qui a des convictions mais qui ne se croit pas le droit de ne pas confronter ces convictions avec la vie et marche vers un avenir de plus en plus changeant.

J'aime beaucoup M. de Wée qui est un magistrat de valeur. Il y a en lui une bonhomie délicate et une bonté clairvoyante. Il a le courage de son indépendance et il a le culte de l'amitié et le respect des idées. C'est un de ces magistrats qui, tout en étant de leur temps



Le palais des Soviets

d'abord attaqués et, avec elle, à l'autorité sous ses formes aristocratiques ou bourgeoises. "Il n'y a pas de Sauveur Suprême, ni Dieu ni César, ni Tribunal", dit le



On stimule au travail les enfants dès leur passage à la crèche

gilitmes, l'enregistrement n'ayant d'autre raison d'être que de donner date certaine". Que d'autres trouvent la méthode excellente, pour moi j'y vois au contraire un signe de régression mortelle. On se plaît, on se prend; on ne se plaît plus, on se quitte. Et ce n'est pas plus compliqué que cela. C'est une chienne générale. Quelle société viable s'en accommoderait?

Et l'art? M. de Wée nous dit: "Du point de vue distractions, ils ont en abondance théâtres, concerts, cinémas, sports et même voyages". Soit. Mais l'art? La Russie n'a guère plus de littérature sinon bolchevisante, plus de théâtres sinon comme facteur de propagande, plus de peintres, plus de sculpteurs et même plus de musiciens. Il est vrai qu'ils ont le cinéma et qu'ils ont apporté à son industrie une conception originale et belle, mais est-ce suffisant? Et ne faut-il pas découvrir justement là le signe d'une absence de plus en plus marquée de culture?

Je pourrais continuer ainsi la série de ces observations. Je les ai volontiers simplifiées évitant, comme l'a fait M. de Wée, de tomber dans la grandiloquence des idées générales. Il s'est demandé ce qu'étaient devenues en Russie l'étude et la pratique du droit. En communisme, il n'y a guère plus de place pour les préoccupations juridiques et l'activité des magistrats, dépourvus désormais de culture spéciale, est avant tout correctionnelle. Nous pouvons ajouter: et politique. Est-ce un bien? Est-ce un mal? Là où il n'y a plus par définition ni



On stimule au travail les enfants dès leur passage à la crèche

Je viens de lire avec un vif intérêt une brochure qui m'a plus appris, sur la Russie actuelle, quoique avec moins de prétention, que bien des enquêtes et des volumes. Des hommes politiques, des littérateurs entrepreneurs, des sociologues de métier, sont allés à bas et nous ont rapporté des notes copieuses, une documentation abondante. En ai lu beaucoup, mais après comme avant, je restai hésitant. La question russe ne demeurait sinon tout-à-fait obscure du moins assez confuse. Et puis, hommes politiques, sociologues, littérateurs, je découvrais toujours dans leur travail la trace de l'inévitable déformation professionnelle.

Je mentirais si je disais que le petit recueil de M. de Wée a répondu à tous mes doutes et a satisfait toutes mes curiosités, et lui-même se défend d'avoir fait autre chose qu'une relation objective non de tout ce qui existe mais de tout ce qui lui a été donné de voir. C'est un travail consciencieux et net, un rapport clair et sec. Là-dedans, il n'y a ni littérature, ni style et c'est cela qui m'enchantait. C'est le récit circonstancié du voyage d'un grand bourgeois intelligent, à la fois sceptique et passionné, amoureux avant tout de la vérité ou de ce qui se présente comme telle, d'un bourgeois honnête, dans le sens intellectuel du mot, qui a des convictions mais qui ne se croit pas le droit de ne pas confronter ces convictions avec la vie et marche vers un avenir de plus en plus changeant.

Au sommaire de ce numéro 10

Une anthologie de textes du confinement.

Le récit du voyage en U.R.S.S., en 1933, de Maurice De Wée.

L'agenda d'un invalide de la guerre 1914-1918.

La mémoire de la guerre 1940-1945 : lettres d'exode et de mairaines de guerre, souvenirs d'adolescents, séquelles psychiques de la 3^e génération.

Le fonctionnement de la justice dans les colonies, en Égypte, dans l'ex-Congo belge.

L'histoire familiale d'un enfant mulâtre.

Les souvenirs de Christian Bussy.